



Communauté de Communes de la Vallée du Garon

Novembre 2025



Révision du plan de gestion de l'ENS de la Vallée en Barret (2026 – 2035)

Document final – Tome 2 – Gestion de l'ENS

Communauté de communes de la Vallée du Garon



Rédaction : Antoine PAULY, Éric BOUCARD, Etienne POULACHON

Cartographie : Antoine PAULY

Relecture et mise en page : Camille Blanchard

Photo de couverture : © Mosaïque Environnement 2024



Agence Mosaïque Environnement

111 rue du 1er Mars 1943 - 69100 Villeurbanne tél. 04.78.03.18.18 - fax 04.78.03.71.51

agence@mosaique-environnement.com - www.mosaique-environnement.com

SCOP à capital variable – RCS 418 353 439 LYON

Labellisé



RSE Positive
labellucie.com



Sommaire

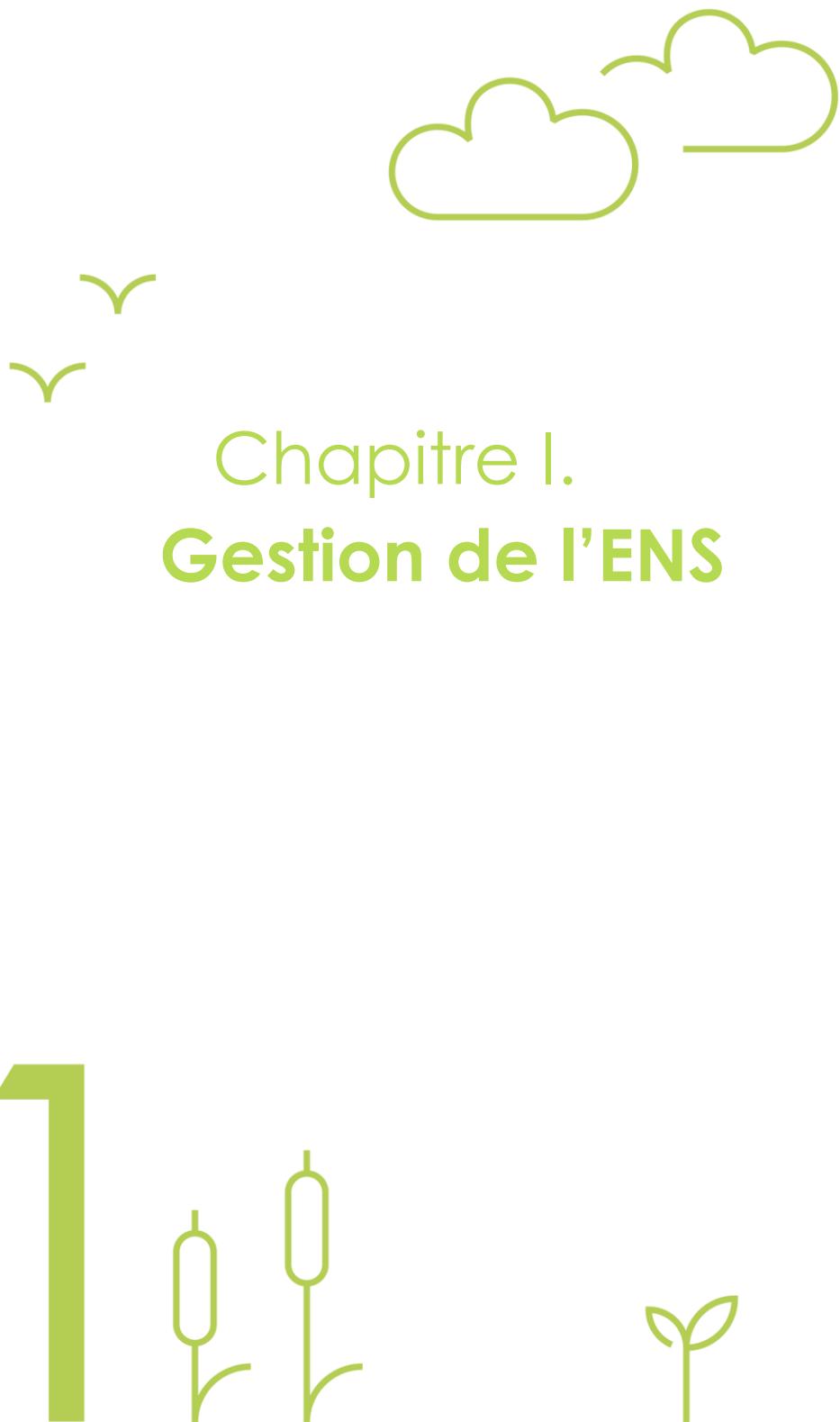
Chapitre I. Gestion de l'ENS.....	1
I.A. Préambule	3
I.A.1. Plan d'action et durée du plan de gestion	3
I.A.2. Prise en compte du projet d'ouvrage écrêteur de crues	3
I.A.3. Gestion et changement climatique	6
I.B. Les objectifs à long terme	7
I.B.1. Généralités sur les objectifs à long terme	7
I.B.2. Evolution des OLT par rapport au précédent plan de gestion	7
I.C. Les objectifs opérationnels.....	8
I.D. Les actions	9
Chapitre II. Déclinaison du plan d'action.....	10
II.A. OLT 1 – préserver et restaurer une trame bocagère à enjeux écologiques (prairies humides, prairies de fauche, mares, haies)	11
II.A.1. Indicateurs d'évaluation	11
II.A.2. Actions.....	12
II.A.3. Fiches actions de l'OLT1	14
II.B. OLT 2 – Restaurer et maintenir un réseau de pelouses sèches en bon état de conservation	32
II.B.1. Indicateurs d'évaluation	32
II.B.2. Actions.....	33
II.B.3. Fiches actions de l'OLT2	34
II.C. OLT 3 – Maintenir et restaurer une trame boisée fonctionnelle	42
II.C.1. Indicateurs d'évaluation	42
II.C.2. Actions.....	43
II.C.3. Fiches actions de l'OLT3	44
II.D. OLT 4 – Conciler usages, fréquentation et préservation de l'ENS.....	53
II.D.1. Actions.....	53
II.D.2. Fiches actions de l'OLT4	56
II.E. OLT 5 – Garantir la bonne mise en œuvre du plan de gestion.....	89
II.E.1. Actions.....	89
II.E.2. Fiches actions de l'OLT5	91
II.F. Résumé des opérations, de leur portage et de leur priorisation.....	120
II.G. Programmation annuelle du plan de gestion	123
ANNEXES – Arborescence des objectifs et actions du plan de gestion	128

Table des cartes

Carte 1 - Périmètre de l'ENS et périmètre de l'ouvrage écrêteurs ainsi que de la retenue normale en cas de crue centennale	4
Carte 2 - Grandes zones à enjeux et secteurs privilégiés pour les interventions	5

Table des tableaux

Tableau 1 - Résumé des opérations, de leurs degrés de priorité et de leur portage	120
Tableau 2 - Programmation des actions sur les dix années du plan de gestion.....	124
Tableau 3 - Tableau de synthèse des temps et coût total par OLT.....	127



Chapitre I. Gestion de l'ENS

I.A. PREAMBULE

I.A.1. Plan d'action et durée du plan de gestion

Le programme d'actions formalise la gestion pour les 10 prochaines années (2026-2035). Ce programme tient compte de l'évaluation du précédent plan de gestion mais aussi des connaissances plus fines acquises sur la flore et les habitats naturels lors de l'actualisation du plan de gestion.

L'intégration de ces nouveaux enjeux, mais aussi l'actualisation des connaissances générales sur la faune et la flore (nouvelles listes rouges par exemple), font que les objectifs ont été refondus.

La durée du futur plan de gestion, sur 10 années, nécessitera probablement des ajustements qui devront être réalisées dans le cadre du comité de pilotage/comité de suivi annuel du plan.

I.A.2. Prise en compte du projet d'ouvrage écrêteur de crues

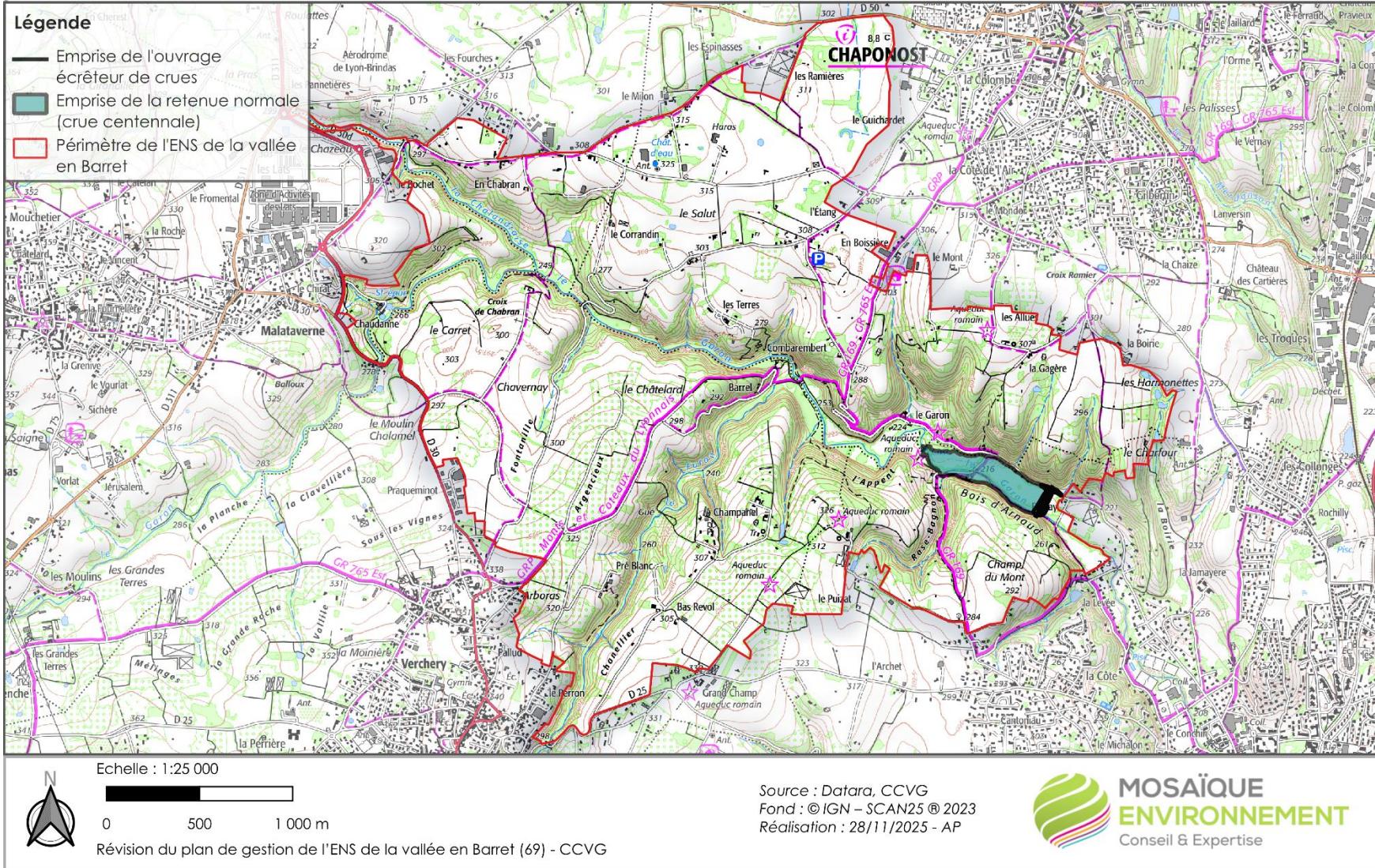
Le Syndicat de Mise en Valeur, d'Aménagement et de Gestion du bassin versant du Garon (SMAGGA) a été associé aux comités techniques pour la définition des actions du plan de gestion pour ses compétences de préservation et de restauration des milieux aquatiques, mais aussi dans le cadre de sa compétence prévention des inondations.

Il porte un projet d'ouvrage écrêteur de crues, disposé à l'aval du Garon et à l'extrémité est de l'ENS. Cette disposition a été choisie avec une prise en compte des enjeux environnementaux (évitement amont).

Ce projet fera l'objet d'une évaluation environnementale dans laquelle la démarche éviter, réduire, compenser sera détaillée et aboutie. Elle devra prendre en compte les enjeux de biodiversité de l'ENS.

Les opérations de gestion et de restauration proposées dans le plan de gestion ont été établie en connaissance de l'ouvrage et de son emprise (présentée sur les cartes ci-dessous).

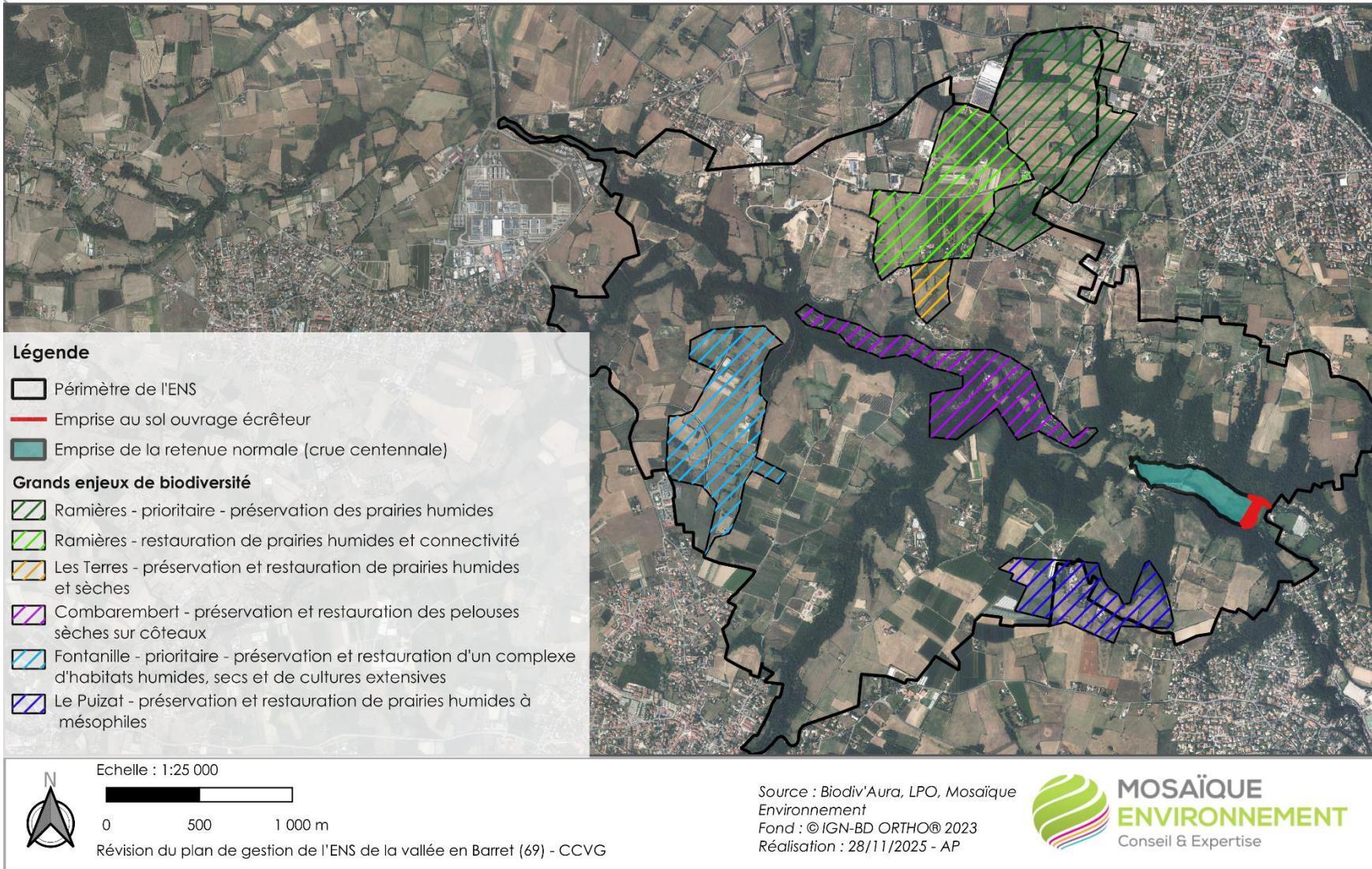
Localisation de l'ENS de la vallée en Barret et périmètre de l'ouvrage écrêteur de crues



Carte 1 - Périmètre de l'ENS et périmètre de l'ouvrage écrêteurs ainsi que de la retenue normale en cas de crue centennale

Principaux enjeux

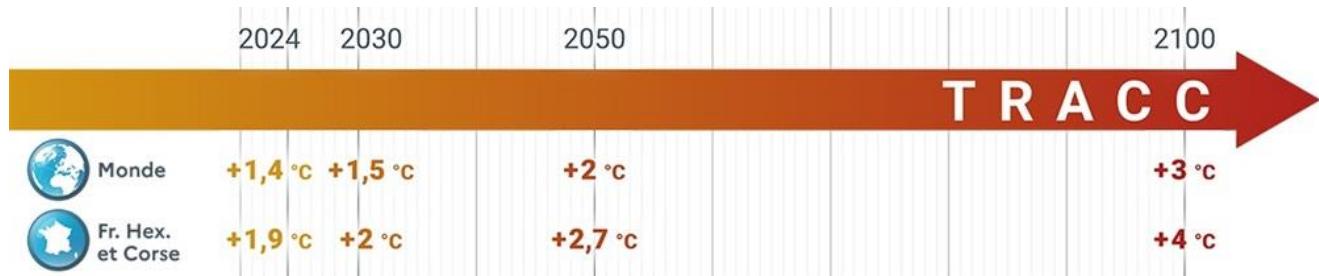
Et emprise de l'ouvrage écrêteur de crue projeté (SMAGGA)



Carte 2 - Grandes zones à enjeux et secteurs privilégiés pour les interventions

I.A.3. Gestion et changement climatique

Le réchauffement moyen en France hexagonale est estimé à +1,9°C par rapport à 1900 (période de référence), soit 0,5°C de plus que la moyenne mondiale. Dans une perspective d'adaptation, le pays s'est doté d'une Trajectoire de Réchauffement de référence pour l'Adaptation au Changement Climatique, la TRACC avec une perspective de réchauffement à +4°C en 2100.



Cet outil permet aux collectivités et au territoire de décliner les conséquences attendues du changement climatique à des échelles plus réduites afin de prévoir leur adaptation.

Sur l'ENS, les principales conséquences attendues sont :

- Une hausse générale des températures, particulièrement marquée en été, entraînant des risques d'incendie plus réguliers, une intensification des périodes de sécheresse, un étage plus marqué des cours d'eau (Garon, Furon) ;
- Une diminution du nombre de jours de gel et des précipitations de plus en plus intenses, venant aggraver les risques d'inondation notamment.

Si le changement climatique n'est pas la première cause de perte de la biodiversité, il en accélère l'effondrement, le GIEC estimant qu'il est à l'origine de 14% de la pression exercée. Les évolutions observées et attendues impactent directement les habitats naturels et la biodiversité (croissance des végétaux avec une perturbation des cycles de végétation, assèchement des zones humides et des mares, remontée d'espèces méditerranéennes, etc.). Ces impacts seront d'autant plus forts qu'une gestion intensive des milieux est pratiquée, rendant les écosystèmes plus fragiles et moins résilients.

Le changement climatique a également une influence sur les activités humaines avec des modifications possibles via l'augmentation de la fréquentation des espaces naturels pour trouver de la fraîcheur (chemins boisés le long du Garon), la modification des pratiques agricoles (date de fauche, modification des pratiques de pâturage), l'évolution des pratiques sylvicoles, etc.

Ces évolutions vont nécessairement devoir être prise en compte dans le cadre de la stratégie du plan de gestion et dans sa mise en œuvre. Des actions spécifiques seront dédiées à l'élaboration d'un diagnostic de vulnérabilité et d'un plan d'adaptation à l'échelle de l'ENS (en lien avec le programme Life Natur'adapt) mais ce facteur devra être pris en compte par la gestionnaire lors de l'ensemble des réflexions menées pour la mise en œuvre des actions. Les retours d'expériences récoltées sur d'autres espaces naturels ainsi que les comités techniques et comités de pilotage permettront d'adapter les actions le cas échéant.

I.B. LES OBJECTIFS A LONG TERME

I.B.1. Généralités sur les objectifs à long terme

Ce sont les objectifs qui permettent d'atteindre ou de maintenir un état considéré comme idéal pour le site (soit tous les habitats et les populations d'espèces en bon état de conservation) et qui seront conservés dans les plans successifs.

Il sera construit un tableau d'aide à la décision qui précise les objectifs du plan (objectifs opérationnels aboutissant à un résultat à moyen terme) pour chaque objectif à long terme et ainsi chaque enjeu.

Les objectifs à long terme sont au nombre de 5 et appartiennent à trois types d'objectifs :

- Objectifs de gestion et de restauration ciblant les habitats naturels d'intérêt et les principales trames de milieux naturels abritant les enjeux du site ;
- Objectifs d'accueil du public en corrélation avec les enjeux environnementaux ;
- Objectifs de gouvernance et de coordination avec les différents acteurs du territoire.

Chaque objectif à long terme se décline en objectifs principaux, qui se traduisent et se mettent en œuvre par des opérations de gestion. Les opérations de gestions prévues sont présentées dans des fiches actions dans les chapitres suivants.

I.B.2. Evolution des OLT par rapport au précédent plan de gestion

Sept objectifs de conservation définis sur le long terme avaient été établis dans le précédent plan de gestion :

- 1- Maintenir les affleurements rocheux en bon état de conservation ;
- 2- Préserver les prairies humides, habitat du Cuivré des marais et de l'Orchis à fleurs lâches ;
- 3- Maintenir la qualité et la densité du maillage bocager ;
- 4- Assurer le vieillissement spontané des boisements ;
- 5- Favoriser la population de Triton crêté ;
- 6- Maintenir l'Oedicnème criard ;
- 7- Mise en valeur du patrimoine et organisation de la fréquentation.

Sur la base du nouvel état de lieux et de l'actualisation du diagnostic du précédent plan de gestion, il apparaît pertinent de refondre ces objectifs à longs terme de façon à élargir ces objectifs à long terme vers les habitats naturels et l'ensemble des cortèges d'espèces associées en intégrant la notion de **trame écologique** mais aussi pour intégrer la notion de **restauration**. Les objectifs ciblant des espèces particulières seront des objectifs opérationnels donc une déclinaison de l'OLT.

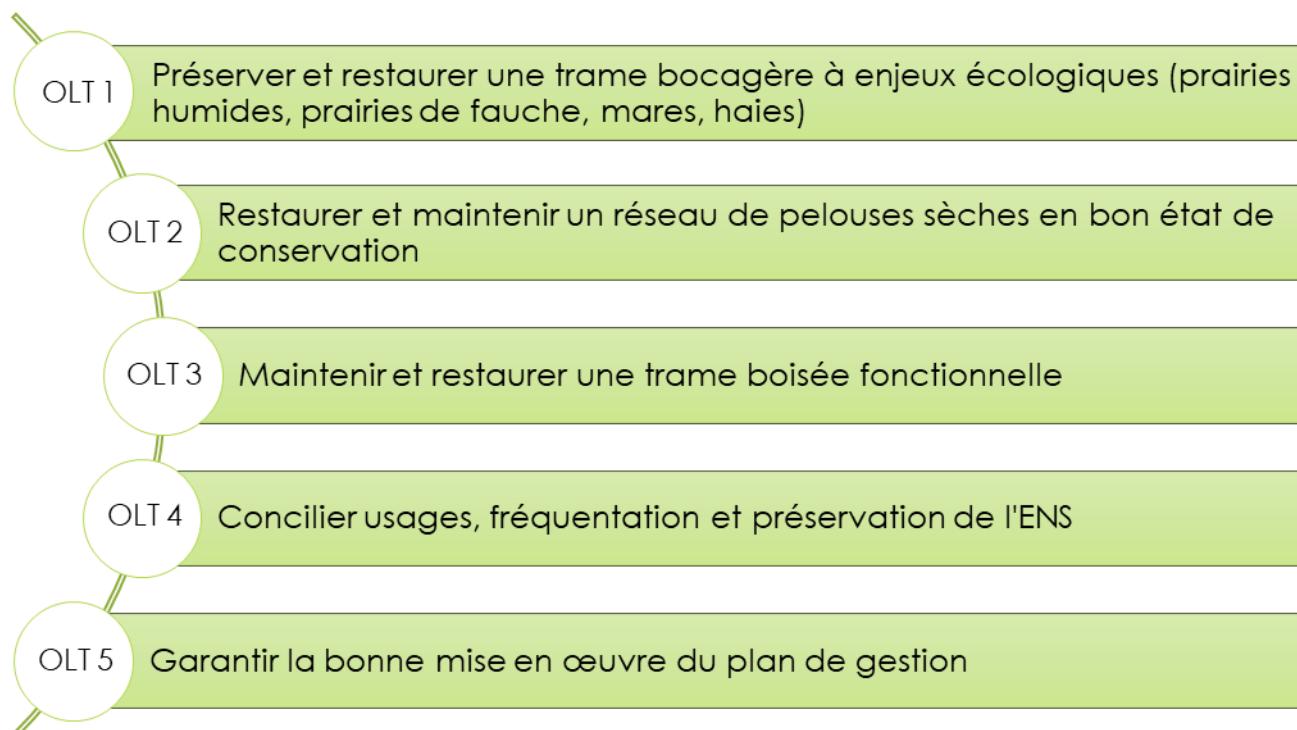
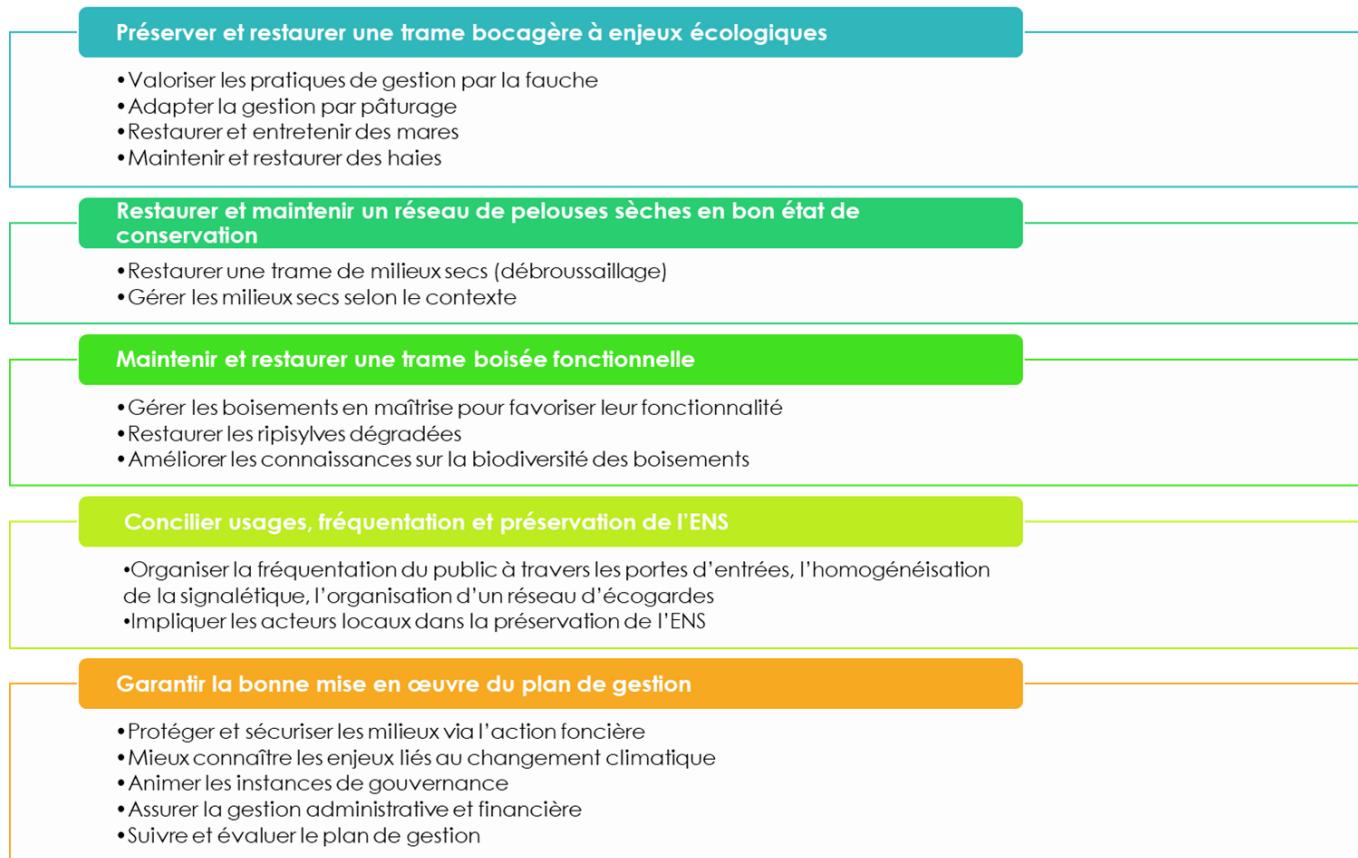


Figure 1 - OLT du plan de gestion 2026-2031

I.C. LES OBJECTIFS OPERATIONNELS

Chaque objectif à long terme se décline en objectifs opérationnels, qui se traduit et se met en œuvre par des opérations de gestion. Les opérations de gestion seront présentées dans des fiches actions.



I.D. LES ACTIONS

Les fiches actions décrivant les opérations de gestion sont présentées ci-dessous. Les fiches actions contiennent les objectifs à atteindre, les espèces concernées par l'action, la description de l'opération, ainsi qu'un tableau permettant de visualiser le programme à titre indicatif sur l'année, les prestataires concernés et une estimation financière pour chacune des actions envisagées.

Les opérations de gestion sont codifiées en fonction de leur nature :

- **ADM** : Opérations administratives (réunions, coordination, gestion administrative générale)
- **FON** : Opérations foncières (acquisition, animation, conventionnement, etc...)
- **FORM** : Formation
- **GE** : Gestion écologique
- **INV** : Inventaires (inventaires écologiques)
- **PUB** : Opérations en lien avec l'accueil du public (panneaux, accès, parking, sentiers)
- **RE** : Restauration écologique
- **SUI** : Opération de suivis écologiques qui permettent d'évaluer les objectifs et les actions du plan



Chapitre II. **Déclinaison du plan d'action**

2



II.A.OLT 1 – PRESERVER ET RESTAURER UNE TRAME BOCAGERE A ENJEUX ECOLOGIQUES (PRAIRIES HUMIDES, PRAIRIES DE FAUCHE, MARES, HAIES)

II.A.1. Indicateurs d'évaluation

Vision stratégique et opérationnelle		Outil d'évaluation de l'atteinte des objectifs			Action		
Objectif à long terme	État visé sur le long terme	Indicateur d'état	Métriques	Valeur idéale à atteindre sur le long terme	Code	Dispositifs de suivis scientifiques	Priorité
Préserver et restaurer une trame bocagère à enjeux écologiques (prairies humides, prairies de fauche, mares, haies)	Prairies de fauche et prairies pâturées en bon état de conservation	Surface des habitats	ha	A minima : maintien des surfaces existantes pour chaque habitat remarquable	SUI5	Cartographie des habitats naturels Suivi de l'évolution des habitats à enjeux de la trame bocagère (prairies humides, prairies de fauches notamment)	1
	Accueil d'une flore patrimoniale riche et diversifiée	Espèces végétales patrimoniales	Nombre d'espèces et de stations d'espèces patrimoniales	A minima : conservation de la diversité d'espèces patrimoniales connues	SUI6	Suivi de la flore patrimoniale	1
	Un contexte bocager favorable à l'avifaune des milieux semi-ouverts	Espèces d'oiseaux patrimoniales	Diversité spécifique Nb de couples d'espèces patrimoniales	A déterminer selon état des lieux initial	SUI7	Suivi de l'avifaune patrimoniale	1
	Des mares fonctionnelles favorables à une diversité d'amphibiens dont le Triton crêté (espèce parapluie)	1 espèce parapluie	Nombre de mares occupées par le Triton crêté	A minima : 3 populations identifiées (3 x un réseau de mares occupés)	SUI8	Suivi des amphibiens	1

II.A.2. Actions

Facteurs d'influence	Pressions / Influence à gérer	Objectifs opérationnels	Pressions attendues	Indicateur de pression	Métriques	Valeur à atteindre Pendant durée PG	Code	Opérations / Actions	Indicateur de réponse	Priorité
Modification des pratiques agricoles	Augmentation du pâturage, retournement, changement des périodes de fauche, drainage	Préserver et restaurer les prairies naturelles en valorisant les pratiques de gestion par la fauche	Maintien des prairies naturelles et adaptation des pratiques	Surface de prairies naturelles	ha	A minima : maintien des surfaces de prairies existantes	ADM1	Mettre en place et animer des partenariats avec le monde agricole pour l'adaptation des pratiques	Surface conventionnée (en ha) Nb de partenariat avec les exploitants agricoles Tps passé à l'animation	1
Augmentation du pâturage équin	Tassement du sol prononcé, refus importants avec EVEE, pâtures eutrophes au détriment d'habitats plus intéressants		Augmentation des surfaces de prairies de fauche en lieu et place des cultures ou de prairies dégradées (prairies temporaires, pâtures eutrophes, etc.)	Surface de prairies de fauche en bon état de conservation	ha	A minima : maintien des surfaces existantes pour chaque habitat remarquable A minima : au moins deux parcelles restaurées (sursemis ou restauration hydraulique) et 10 ha visés par une modification des pratiques (pâturage vers fauche)	RE1	Restaurer des prairies de fauche mésophiles à humides	Surface de prairies restaurées Nombre de parcelles restaurées + type de restauration	1
Réchauffement climatique	Pertes hydriques liées au réchauffement climatique Modification des dates de fauche (plus tôt dans la saison)		Augmentation de la connectivité entre les mares	Nombre de mares créées	Nombre	A minima : 3 à 5 mares dans des secteurs qui en sont dépourvus	GE1	Maintenir une gestion des prairies par la fauche	Surface gérée par la fauche	1
Usages agricoles	Impact du pâturage sur l'état de conservation des mares (piétinement, eutrophisation)	Restaurer et entretenir les mares	Amélioration de l'état de conservation des mares	Nombre de mares gérées écologiquement	Nombre	A minima 10% soit environ 7 mares	INV1	Etablir un plan de préservation et de restauration des mares	IECMA réalisé (Oui/ Non) Plan de préservation et de restauration (Oui/Non)	1
							RE2	Créer de nouvelles mares pour reconnecter les populations d'amphibiens	Nombre de mares créées dans le cadre du plan de gestion et/ou à l'opportunité	2
Dynamique naturelle	Atterrissage, sédimentation et embroussaillement des mares		Amélioration de l'état de conservation des mares	Nombre de mares gérées écologiquement	Nombre	A minima 10% soit environ 7 mares	RE3	Restaurer des mares dégradées	Nombre de mares restaurées dans le cadre du plan de	1

Facteurs d'influence	Pressions / Influence à gérer	Objectifs opérationnels	Pressions attendues	Indicateur de pression	Métriques	Valeur à atteindre Pendant durée PG	Code	Opérations / Actions	Indicateur de réponse	Priorité
Réchauffement climatique	Etiage plus précoce dans la saison entraînant une mortalité de la faune								gestion et/ou à l'opportunité Surface de mares restaurées	
Usages agricoles	Absence de gestion des haies ou gestion aberrante (épareuse)	Maintenir, restaurer et créer des haies champêtres	Augmentation du linéaire de haies	Linéaire de haie	ml	<i>A minima : 1000 ml</i>	INV2	<u>Etablir un plan de gestion et de restauration de haies champêtres</u>	Etude réalisée (Oui / Non)	2
							RE4	<u>Restaurer ou créer des haies champêtres issues du végétal local</u>	Linéaire de haie restauré Linéaire de haie créé	2

II.A.3. Fiches actions de l'OLT1

ADM1 : Mettre en place et animer des partenariats avec le monde agricole pour l'adaptation des pratiques		Priorité : 1	
Grands types de milieux ciblés		Habitats et espèces d'intérêt ciblés ou remarquables	
Prairies humides (fauchées/ pâturées) Prairies de fauche thermophiles Pâtures		Prairie fauchée à Fromental Prairie fauchée à Sauge des prés et Trèfle de Molineri Prairie humide fauchée à Laîche tomenteuse et Pâturin à feuilles étroites Prairie humide fauchée à Primevère officinale et Fétuque rouge Prairie humide de fauche à Vulpin des prés Prairie humide fauchée à Oenanthe à feuilles de peucédan et Brome à grappes Lépidoptères patrimoniaux : Cuivré des marais Oiseaux : Vanneau huppé, Courlis cendré, Bruant jaune, Moineau friquet, etc.	
Echelle d'application			
<input type="checkbox"/> Stratégique / Ensemble du site	<input checked="" type="checkbox"/> Grandes zones à enjeux	<input type="checkbox"/> Locale	<input type="checkbox"/> Préconisations pour secteur en maîtrise / sensibilisation
Description			
Contexte : Les pratiques de gestion jouent un rôle clé dans la préservation des habitats prairiaux patrimoniaux de l'ENS. L'enjeu premier sera le maintien des pratiques de gestion par la fauche. L'adaptation des pratiques pourra se faire à l'échelle de l'exploitation ou d'un pool de parcelles pour étaler les périodes de fauche ou pour gérer les chargements en bétail selon les contextes.			
Description de l'action <ul style="list-style-type: none"> * Mise en place de partenariat avec les agriculteurs du territoire * <u>Elaboration de cahiers des charges</u> définissant les modalités d'exploitation (périodes de fauche, durée du pâturage, UGB, etc.), les secteurs à mettre en défens (zones humides, habitats particuliers, mares) * <u>Définition d'une stratégie concertée</u> de la gestion des prairies à l'échelle de l'exploitation * <u>Appui sur les outils existants pour conventionner</u> (convention classique, ORE, PSE, BRCE etc.) * <u>Sensibilisation et convention avec les propriétaires de chevaux</u> 			
Secteurs prioritaires : Ramières, Les Terres, Fontanille, Le Puizat			
Actions en lien : L'ensemble des actions de l'OLT 1			
Maîtrise d'ouvrage, maîtrise d'œuvre et partenaires possibles			
Porteur de l'action : CEN Partenaires techniques : Agriculteurs locaux, Chambre d'Agriculture			
Coût estimé			
Moyens : Encadrement : 6 jours / an les deux premières années de mise en place puis 4 jours / an Hors coûts des PSE ou autre dispositif de financement pour les changements de pratiques			
Mesures, programmes et financements potentiellement mobilisables			

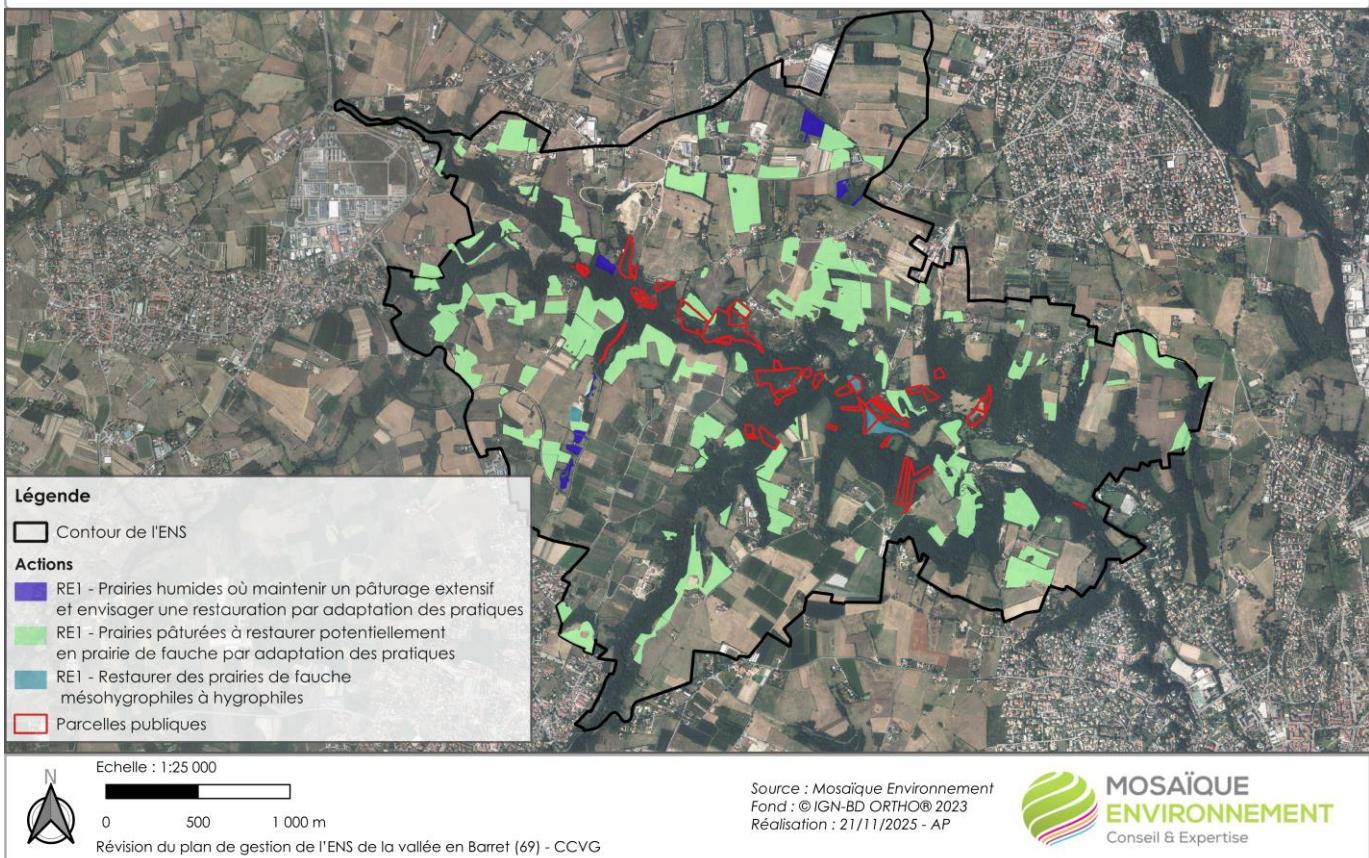
ADM1 : Mettre en place et animer des partenariats avec le monde agricole pour l'adaptation des pratiques										Priorité : 1
Calendrier de réalisation – Articulation des programmes										
Porteur de l'action	2026	2027	2028	2029	2030	2031	2032	2033	2034	2035
CENRA		6 j	6 j	4 j	4 j	4 j	4 j	4 j	4 j	4 j
Indicateurs de réalisation (suivi)										
Surface conventionnée (en ha)										
Nombre de partenariats mis en place + par type de partenariat										
Temps passé à l'animation auprès des agriculteurs (discussions peuvent faire évoluer les pratiques au-delà du conventionnement)										

RE1 : Restaurer des prairies de fauche mésophiles à humides		Priorité : 1	
Grands types de milieux ciblés		Habitats et espèces d'intérêt ciblés ou remarquables	
Prairies de fauche thermophiles à humides		Prairie fauchée à Fromental Prairie fauchée à Sauge des prés et Trèfle de Molineri Prairie humide fauchée à Laîche tomenteuse et Pâturin à feuilles étroites Prairie humide fauchée à Primevère officinale et Fétuque rouge Prairie humide de fauche à Vulpin des prés Prairie humide fauchée à Oenanthe à feuilles de peucédan et Brome à grappes Lépidoptères patrimoniaux : Cuivré des marais Oiseaux : Vanneau huppé, Courlis cendré, Bruant jaune, Moineau friquet, etc.	
Echelle d'application			
<input type="checkbox"/> Stratégique / Ensemble du site	<input type="checkbox"/> Grandes zones à enjeux	<input checked="" type="checkbox"/> Locale	<input type="checkbox"/> Préconisations pour secteur en maîtrise / sensibilisation
Description			
<p>Contexte : Les prairies de fauche qu'elles soient thermophiles ou humides représentent un enjeu fort du plan de gestion. Leur état de conservation est globalement bon quand les pratiques sont adéquates (absence de pâturage). L'enjeu est ici de restaurer à l'opportunité des parcelles fortement dégradées (surpâturage, drainage, cultures, prairies temporaires) à l'opportunité dans le cadre de la stratégie foncière.</p>			
<p>Description de l'action Les opérations de restauration de prairies peuvent prendre différentes formes selon le contexte. Ces opérations seront suivies d'opérations de gestion et pourront être précédées d'une vérification réglementaire (dossier loi sur l'eau). Elles concerneront essentiellement des parcelles en propriété ou des parcelles conventionnées. Les opérations de restauration varieront selon les contextes, il peut s'agir : * De comblement de drains dans le cas de prairies humides (bouchons ou panneaux pour obstruer les drains, comblement par apport de matériaux, etc.) * Restauration par semis d'espèces végétales indigènes soit par transfert de foin vert soit par récolte, séchage et semis de graines. La récolte de graines peut se faire à la brousseuse à graines ou éventuellement par moissonneuse-batteuse sur des prairies en bon état de conservation dans le même contexte. * Restauration par semis d'espèces végétales issues du label végétal local avec un semis adapté à la nature du sol. Exemple de mélange à adapter selon le contexte : <i>Arrhenatherum elatius, Tragopogon pratensis, Centaurea jacea subsp. jacea, Rumex acetosa, Lathyrus pratensis, Bromus hordeaceus, Vicia sativa, Leucanthemum ircutianum, Trisetum flavescens, Trifolium pratense, Ranunculus acris, Silene vulgaris</i> pour un fond prairial ; <i>Bromopsis erecta, Poterium sanguisorba, Salvia pratensis, etc.</i> pour des sols secs ; <i>Poa trivialis, Schedonorus pratensis, Bromus racemosus, Ranunculus repens, Cardamine pratensis, ...</i> pour des sols plus humides * D'adaptation importante des pratiques dans le cas de prairies pâturées thermophiles (passage du pâturage à la gestion par la fauche extensive)</p>			
<p>Secteurs prioritaires : Ramières, Fontanille, Le Puizat, Les terres</p>			

RE1 : Restaurer des prairies de fauche mésophiles à humides

Priorité :
1

RE1 - Restaurer des prairies de fauches



Carte des prairies à restaurer potentiellement – l'objectif est la restauration d'au moins 3 parcelles restaurée

Actions en lien :

ADM 1 : Mettre en place et animer des partenariats avec le monde agricole pour l'adaptation des pratiques

FON 3 : Assurer une animation foncière de façon à maîtriser le foncier et les usages

Maîtrise d'ouvrage, maîtrise d'œuvre et partenaires possibles

Porteur de l'action : CEN RA

Partenaires techniques : Agriculteurs locaux, CC, Chambre d'Agriculture

Coût estimé

Moyens : Animation : dépendra de l'émergence de projet de restauration. Estimée à 6 jours tous les 2-3 ans.

Restaurer des prairies pâturées en prairie de fauche par adaptation des pratiques (en lien avec ADM1) – 100 ha de prairies à potentiel identifiées – objectif 10 ha à restaurer

100 ha de prairie pâturée pour lesquelles un changement de pratique (fauche) permettrait une restauration : 10 ha pour lesquelles faire changer les pratiques (objectif sur la durée du plan de gestion)

Restaurer des prairies de fauche mésohygrophiles à hygrophiles

- d'environ 0,5 ha (exemple d'une parcelle ciblée sur le vallon de Fontanille) : 7500 € HT
- d'environ 0,9 ha dans le fond du vallon du Garon (maîtrise foncière) : 13500 € HT
- d'environ 0,5 ha supplémentaires (secteurs des Ramières ou des Terres) : 7500 € HT

Mesures, programmes et financements potentiellement mobilisables

AERMC

RE1 : Restaurer des prairies de fauche mésophiles à humides

Priorité :
1

Calendrier de réalisation – Articulation des programmes

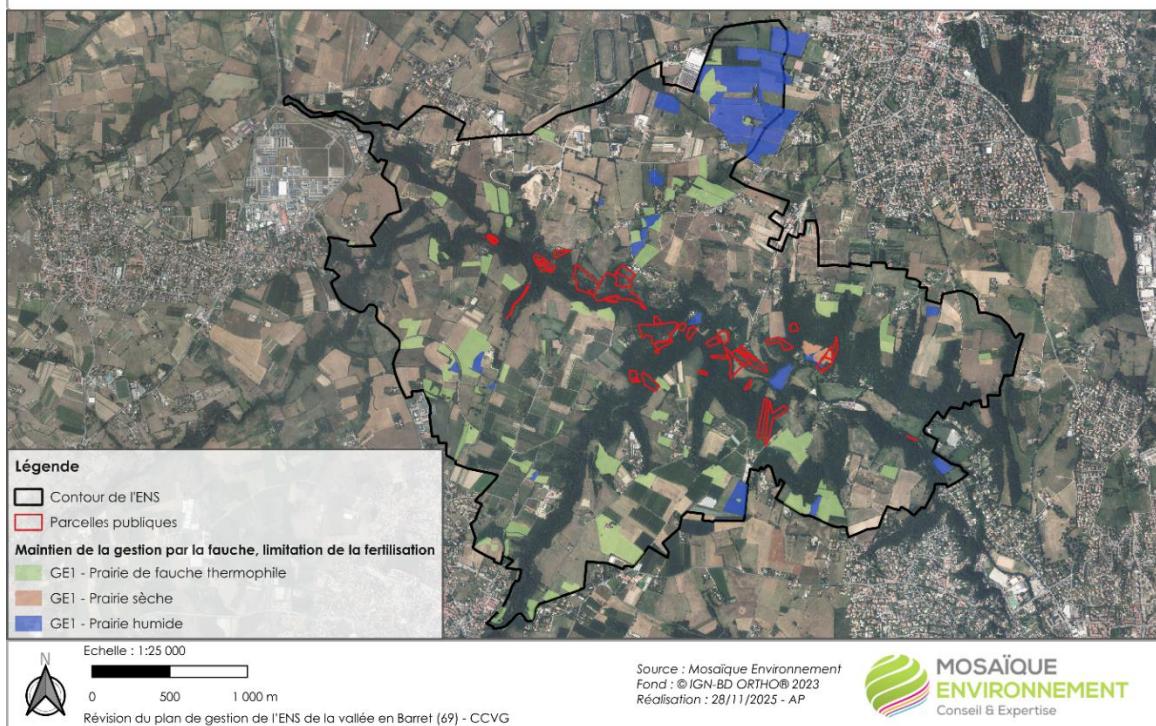
Porteur de l'action	2026	2027	2028	2029	2030	2031	2032	2033	2034	2035
CENRA				6 j 7500 €			6 j 13 500 €		6 j 7500€	

Indicateurs de réalisation (suivi)

Surface de prairies restaurées (en ha)

Nombre de parcelles restaurées + type de restauration

GE1 : Maintenir une gestion des prairies par la fauche		Priorité : 1	
Grands types de milieux ciblés		Habitats et espèces d'intérêt ciblés ou remarquables	
Prairies de fauche thermophiles à humides		Prairie fauchée à Fromental Prairie fauchée à Sauge des prés et Trèfle de Molineri Prairie humide fauchée à Laîche tomenteuse et Pâturin à feuilles étroites Prairie humide fauchée à Primevère officinale et Fétuque rouge Prairie humide de fauche à Vulpin des prés Prairie humide fauchée à Oenanthe à feuilles de peucédan et Brome à grappes Lépidoptères patrimoniaux : Cuivré des marais Oiseaux : Vanneau huppé, Courlis cendré, Bruant jaune, Moineau friquet, etc.	
Echelle d'application			
<input type="checkbox"/> Stratégique / Ensemble du site	<input type="checkbox"/> Grandes zones à enjeux	<input type="checkbox"/> Locale	<input checked="" type="checkbox"/> Préconisations pour secteur en maîtrise / sensibilisation
Description			
<p>Contexte : Les prairies de fauche qu'elles soient thermophiles ou humides représentent un enjeu fort du plan de gestion. Leur état de conservation est globalement bon quand les pratiques sont adéquates (absence de pâturage). L'enjeu est de maintenir ces pratiques et de les adapter.</p>			
<p>Description de l'action Les objectifs de gestion dépendront des parcelles et des pratiques des agricultrices et des agriculteurs. L'objectif sera essentiellement le maintien des pratiques de fauches, les opérations suivantes seront visées et proposées :</p> <ul style="list-style-type: none"> * Conventionnement ou acquisition de parcelles de prairies à forts enjeux en lien avec les opérations associées * Gestion par la fauche avec une double fauche avec export (fin de printemps/début d'été puis fin d'été/automne). Cette fauche sera centrifuge et diurne. Dans l'idéal, les parcelles d'un même site devront être fauchées en décalé pour éviter de faucher un ensemble prairial d'un seul tenant. * Maintenir des bandes refuges pour la faune ou fauche différenciée selon les contextes. * Limiter les intrants (le niveau de fertilisation devra être nul ou < 30 unités N / ha / an). * Limiter ou éviter le déprimage. <p>Secteurs prioritaires : Ramières, Fontanille, Le Puizat, Les terres</p>			

GE1 : Maintenir une gestion des prairies par la fauche
Priorité :
1
GE1 - Maintenir une gestion des prairies par la fauche**Carte des surfaces indicatrices où une gestion par la fauche doit être à minima maintenue****Actions en lien :**

ADM 1 : Mettre en place et animer des partenariats avec le monde agricole pour l'adaptation des pratiques

FON 3 : Assurer une animation foncière de façon à maîtriser le foncier et les usages

Maîtrise d'ouvrage, maîtrise d'œuvre et partenaires possibles

Porteur de l'action : CENRA

Partenaires techniques : Agriculteurs locaux, Chambre d'Agriculture

Coût estimé

Moyens : Encadrement : 4 jours / an les deux premières années puis 2 jours / an (en complément de ADM1)

Mesures, programmes et financements potentiellement mobilisables**Calendrier de réalisation – Articulation des programmes**

Porteur de l'action	2026	2027	2028	2029	2030	2031	2032	2033	2034	2035
CENRA		4 j	4 j	2 j	2 j	2 j	2 j	2 j	2 j	2 j

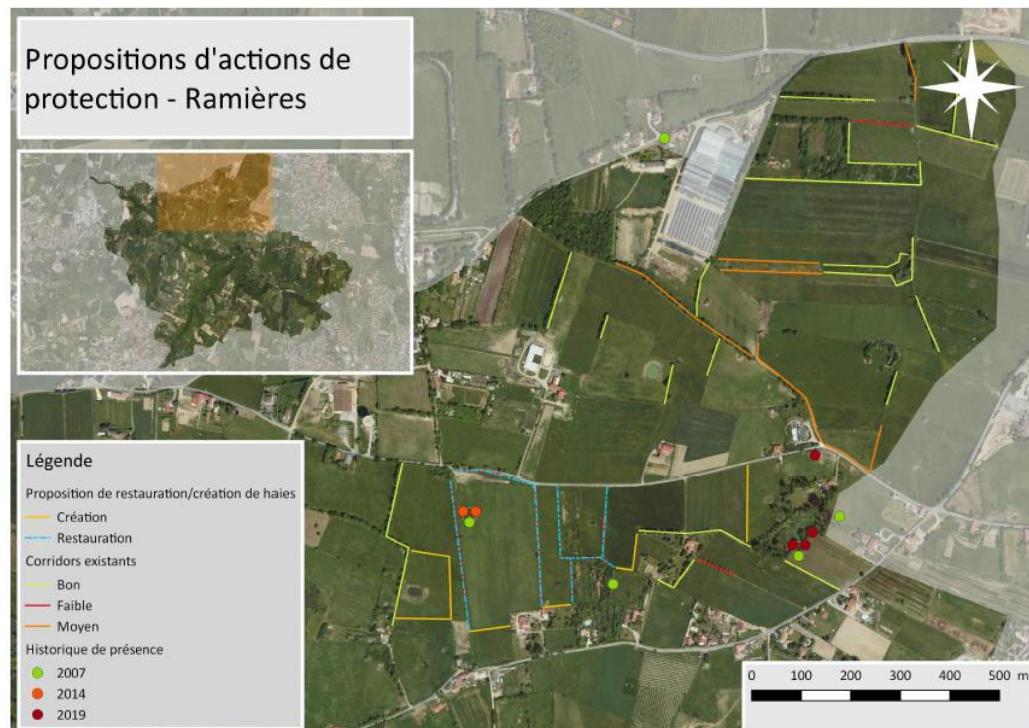
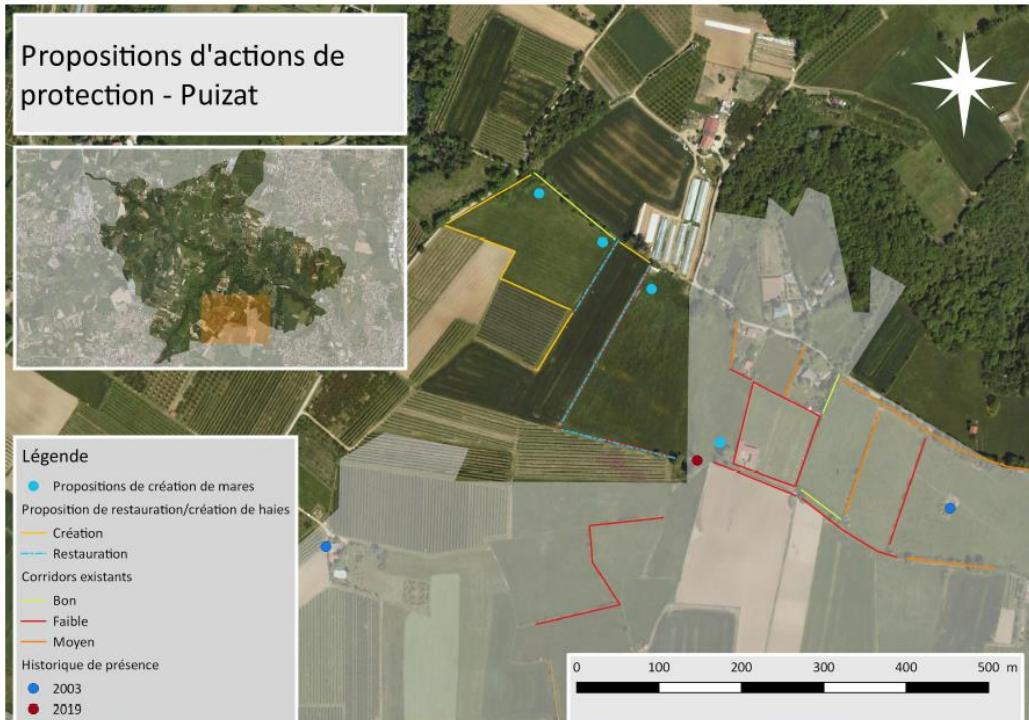
Indicateurs de réalisation (suivi)

Surface totale de prairie gérée par la fauche en ha

INV1 : Etablir un plan de préservation et de restauration des mares		Priorité : 1	
Grands types de milieux ciblés		Habitats et espèces d'intérêt ciblés ou remarquables	
Mares	Herbier aquatique à Renoncule peltée Herbier aquatique à Persicaire flottante Herbier aquatique à Nitelle sombre Herbier aquatique à Potamot et Cératophylle submergé Amphibiens : Triton crêté, Grenouille agile, Crapaud calamite, etc. Odonates		
Echelle d'application			
<input checked="" type="checkbox"/> Stratégique / Ensemble du site	<input type="checkbox"/> Grandes zones à enjeux	<input type="checkbox"/> Locale	<input type="checkbox"/> Préconisations pour secteur en maîtrise / sensibilisation
Description			
Contexte : 75 mares ont été inventoriées au niveau de l'ENS avec des états de conservation variables. Certaines mares sont non entretenues et peuvent s'embroussailler voire se combler à terme ; d'autres sont altérées par les usages tandis que le contexte agricole est globalement favorable. Trois populations distinctes de Triton crêté sont connues sur l'ENS sans que l'ensemble des mares n'ait été inventorié. Cette espèce patrimoniale constitue une véritable espèce « parapluie » pour l'ensemble du cortège d'amphibiens des mares prairiales.			
Description de l'action * Mise en œuvre d'un inventaire de type IECMA (Mallet 2017). Cet inventaire a été mis en place pour répondre aux enjeux amphibiens sur la RNN de la tourbière du Grand Lemps (38) dont l'une des espèces phares était le Triton crêté. Il a pour objectif d'évaluer la capacité d'une pièce d'eau à accueillir les amphibiens et en particulier le Triton crêté. 20 critères sont à tester et évaluer. La mise en place de l'IECMAR (rapide) pourra être utilisée en l'absence d'inventaires amphibiens. * L'état de conservation des mares et une analyse paysagère des abords des mares permettra de hiérarchiser les secteurs où préserver voire restaurer des mares. * Un plan de préservation et de restauration des mares sera établi en s'appuyant sur ces inventaires ainsi que sur le contexte foncier et les opportunités de gestion. La stratégie de gestion et de restauration permettra d'identifier : les mares à enjeux à suivre, les mares à restaurer et le type de restauration à effectuer, les secteurs de mares isolées à reconnecter.			
Secteurs prioritaires : totalité des secteurs avec des mares, notamment sur les pourtours des trois populations de Triton crêté connues (Ramières, Fontanille, Puizat).			
Actions en lien : RE 2 : Créer de nouvelles mares pour reconnecter les populations d'amphibiens RE 3 : Restaurer des mares dégradées			

INV1 : Etablir un plan de préservation et de restauration des mares

Priorité :
1



Exemple de propositions d'actions favorables au Triton crêté (LPO, 2019) et à questionner dans d'autres secteurs eu égard à l'inventaire IECMA qui sera mené.

Maîtrise d'ouvrage, maîtrise d'œuvre et partenaires possibles

INV1 : Etablir un plan de préservation et de restauration des mares	Priorité : 1									
Porteur de l'action : CC/CEN										
Partenaires techniques : Bureau d'étude / Association naturaliste / stagiaire (si encadrement et expertise sur les préconisations)										
Coût estimé										
Moyens : Estimé à 3600 € HT (travail réalisé par un stagiaire qui nécessitera un accompagnement technique notamment pour le volet préconisation réalisé par la CC + CEN)										
Mesures, programmes et financements potentiellement mobilisables										
Marathon de la biodiversité (AERMC)										
Calendrier de réalisation – Articulation des programmes										
Porteur de l'action	2026	2027	2028	2029	2030	2031	2032	2033	2034	2035
CENRA			2 j 3600 €							
Indicateurs de réalisation (suivi)										
IECMA réalisé sur au moins 50 % des mares du site (Oui / Non)										
Plan de préservation et restauration (Oui /Non)										
Cette étude devra permettre d'élaborer une stratégie de gestion et de restauration cohérente en identifiant les mares à enjeux à suivre, les mares à restaurer et le type de restauration à effectuer, les secteurs où des mares pourraient être recréées.										

RE2 : Créer de nouvelles mares pour reconnecter les populations d'amphibiens		Priorité : 2	
Grands types de milieux ciblés		Habitats et espèces d'intérêt ciblés ou remarquables	
Mares		Herbier aquatique à Renoncule peltée Herbier aquatique à Persicaire flottante Herbier aquatique à Nitelle sombre Herbier aquatique à Potamot et Cératophylle submergé Amphibiens : Triton crêté, Grenouille agile, Crapaud calamite, etc. Odonates	
Echelle d'application			
<input type="checkbox"/> Stratégique / Ensemble du site	<input type="checkbox"/> Grandes zones à enjeux	<input checked="" type="checkbox"/> Locale	<input type="checkbox"/> Préconisations pour secteur en maîtrise / sensibilisation
Description			
Contexte : 75 mares ont été inventoriées au niveau de l'ENS avec des états de conservation variables. Un plan de préservation et de restauration des mares sera issu de l'inventaire IECMA (INV1). Il permettra de hiérarchiser les secteurs où intervenir pour créer des mares dans le but de reconnecter des mares déconnectées.			
Description de l'action			
<ul style="list-style-type: none"> * Création de mares dans des secteurs qui en sont dénués, ces mares devront posséder des caractéristiques favorables au Triton crêté : <ul style="list-style-type: none"> - Posséder une profondeur suffisante (1,5 m à 2 m) sur au moins une partie de sa surface (limite le risque d'assèchement, température d'eau fraiche) ; - Berges en pentes douces (inférieures à 30% sur au moins 1/3 du périmètre) ; - Posséder des berges sinuuses et irrégulières ; - Être étanches : si besoin bâche en EPDM entre deux couches de toile de jutes + terre végétale / couche d'argile (ce qui devrait être le cas sur la majorité des secteurs humides). Les mares peuvent être temporaires et connaître une période d'assèchement en fin d'été mais devront être en eau le reste du temps. - Être mises en défens selon le contexte. 			
Secteurs prioritaires : selon l'inventaire IECMA (INV1).			
Actions en lien : ADM 1 : Mettre en place et animer des partenariats avec le monde agricole pour l'adaptation des pratiques INV 1 : Etablir un plan de préservation et de restauration des mares			
Maîtrise d'ouvrage, maîtrise d'œuvre et partenaires possibles			
Porteur de l'action : CEN RA Partenaires techniques : Agriculteurs, associations naturalistes (Groupe Herpétologique Rhône-Alpes, LPO RA, FNE, etc.)			
Coût estimé			
Moyens : Estimé à 5000 € / mare environ 3 jours d'accompagnement à minima			
Mesures, programmes et financements potentiellement mobilisables			
Marathon de la biodiversité (AERMC)			

RE2 : Créer de nouvelles mares pour reconnecter les populations d'amphibiens

Priorité :
2

Calendrier de réalisation – Articulation des programmes

Porteur de l'action	2026	2027	2028	2029	2030	2031	2032	2033	2034	2035	
CENRA				3 jr 5000 €		3 jr 5000 €		3 jr 5000 €			

Indicateurs de réalisation (suivi)

Nombre de mares créées dans le cadre du plan de gestion (INV1) – ces mares auront un intérêt particulier pour la connectivité et le maintien/restauration des populations d'amphibiens

Nombre de mares créées à l'opportunité

RE3 : Restaurer des mares dégradées		Priorité : 1	
Grands types de milieux ciblés		Habitats et espèces d'intérêt ciblés ou remarquables	
Mares		Herbier aquatique à Renoncule peltée Herbier aquatique à Persicaire flottante Herbier aquatique à Nitelle sombre Herbier aquatique à Potamot et Cératophylle submergé Amphibiens : Triton crêté, Grenouille agile, Crapaud calamite, etc. Odonates	
Echelle d'application			
<input type="checkbox"/> Stratégique / Ensemble du site	<input type="checkbox"/> Grandes zones à enjeux	<input checked="" type="checkbox"/> Locale	<input checked="" type="checkbox"/> Préconisations pour secteur en maîtrise / sensibilisation
Description			
Contexte : 75 mares ont été inventoriées au niveau de l'ENS avec des états de conservation variables. Un plan de préservation et de restauration des mares sera issu de l'inventaire IECMA (INV1). Il permettra de hiérarchiser les secteurs où intervenir pour gérer des mares en mauvais état de conservation et intégrées dans un réseau de mares d'intérêt pour le maintien des populations d'amphibiens (dont le Triton crêté). Les mares à restaurer issues du plan pourront se situer dans des secteurs en maîtrise (foncière ou d'usage) ou devront nécessiter des opérations d'animations spécifiques (ADM1).			
Description de l'action Plusieurs modalités possibles : * Curage avec exportation des boues de curage – curage entre septembre et fin novembre. Curage à privilégier sur une partie de la mare plutôt que son entièreté. * Débroussaillage ponctuel tous les 5 ans en période hivernale dans le cas d'une forte eutrophisation. * Faucardage avec exports tous les 3 à 5 ans selon le contexte, en période estivale ou automnale * Mise en défens avec installation éventuelle de pompe à museau dans le cas de parcelles pâturées. * Reprofilage des berges en pente douce selon contexte.			
Secteurs prioritaires : totalité des secteurs avec des mares, notamment sur les pourtours des trois populations de Triton crêté connues (Ramières, Fontanille, Puizat).			
Actions en lien : ADM 1 : Mettre en place et animer des partenariats avec le monde agricole pour l'adaptation des pratiques INV 1 : Etablir un plan de préservation et de restauration des mares RE 2 : Créer de nouvelles mares pour reconnecter les populations d'amphibiens			
Maîtrise d'ouvrage, maîtrise d'œuvre et partenaires possibles Porteur de l'action : CEN RA Partenaires techniques : Agriculteurs, associations (GHRA, LPO RA, FNE, etc.)			
Coût estimé Moyens : Estimé à 2500 € / mare environ 2 à 3 jours d'animations par année de gestion			

RE3 : Restaurer des mares dégradées										Priorité : 1																						
Mesures, programmes et financements potentiellement mobilisables																																
Calendrier de réalisation – Articulation des programmes																																
<table border="1"> <thead> <tr> <th>Porteur de l'action</th><th>2026</th><th>2027</th><th>2028</th><th>2029</th><th>2030</th><th>2031</th><th>2032</th><th>2033</th><th>2034</th><th>2035</th></tr> </thead> <tbody> <tr> <td>CENRA</td><td></td><td></td><td></td><td>3 jr 5000 €</td><td>3jr 5000 €</td><td>3 jr 5000 €</td><td></td><td>3jr 5000 €</td><td>3 jr 5000 €</td><td></td></tr> </tbody> </table>											Porteur de l'action	2026	2027	2028	2029	2030	2031	2032	2033	2034	2035	CENRA				3 jr 5000 €	3jr 5000 €	3 jr 5000 €		3jr 5000 €	3 jr 5000 €	
Porteur de l'action	2026	2027	2028	2029	2030	2031	2032	2033	2034	2035																						
CENRA				3 jr 5000 €	3jr 5000 €	3 jr 5000 €		3jr 5000 €	3 jr 5000 €																							
Indicateurs de réalisation (suivi)																																
Nombre de mares restaurées prévues à l'INV1 et nombre de mares restaurées à l'opportunité Surface de mares restaurées																																

INV2 : Etablir un plan de gestion et de restauration des haies champêtres		Priorité : 2	
Grands types de milieux ciblés		Habitats et espèces d'intérêt ciblés ou remarquables	
Haies		Haies Amphibiens : Triton crêté, Grenouille agile, Crapaud calamite, etc. Oiseaux : Bruant jaune, Chevêche d'Athéna, Huppe fasciée, Tourterelle des bois, Pie-grièche écorcheur, etc. Chiroptères (gîte / transit) Reptiles	
Echelle d'application			
<input checked="" type="checkbox"/> Stratégique / Ensemble du site	<input type="checkbox"/> Grandes zones à enjeux	<input type="checkbox"/> Locale	<input type="checkbox"/> Préconisations pour secteur en maîtrise / sensibilisation
Description			
Contexte : En s'appuyant sur la cartographie des habitats naturels, un plan de gestion et restauration des haies devra être produit de façon à dimensionner les opérations de gestion et de restauration à mettre en œuvre dans un secteur qui reste assez bien préservé en termes de bocage, quand bien même des destructions ou altérations de haies peuvent être constatées.			
Description de l'action <ul style="list-style-type: none"> * Etat des lieux des haies et caractérisation – évaluation de l'état de conservation du maillage bocager (linéaire / ha, état général des haies, problématique de connectivité) * Cartographie des principaux arbres remarquables, arbres isolés, arbres têtards pouvant présenter un enjeu pour la faune (avifaune, chiroptères notamment) – pour alimenter le plan de gestion et de restauration (entretien des arbres têtards par exemple, alimentation des partenariats dans le cadre de ADM1, etc.) * Identification de secteurs où des restaurations ou plantations de haies apporteraient une plus-value forte (en lien avec les inventaires amphibiens (INV1), les suivis oiseaux, etc.) 			
			
Haies cartographiées dans le nord de l'ENS			

INV2 : Etablir un plan de gestion et de restauration des haies champêtres	Priorité : 2									
<u>Actions en lien :</u>										
RE 4 : Restaurer ou créer des haies champêtres issues du végétal local										
Maîtrise d'ouvrage, maîtrise d'œuvre et partenaires possibles										
Porteur de l'action : CC/CEN RA										
Coût estimé										
Moyens : Estimé à 3600 € HT (stagiaire avec 2 jours d'accompagnement/encadrement CC+CENRA)										
Mesures, programmes et financements potentiellement mobilisables										
Calendrier de réalisation – Articulation des programmes										
Porteur de l'action	2026	2027	2028	2029	2030	2031	2032	2033	2034	2035
CC/CENRA				2 jr 3600 €						
Indicateurs de réalisation (suivi)										
Etude réalisée (Oui / Non) avec hiérarchisation des secteurs où planter des haies, secteurs conventionnés où préconiser des opérations de gestion, budget prévisionnel et mode opératoire pour haie à planter										

RE4 : Restaurer ou créer des haies champêtres issues du végétal local		Priorité : 2	
Grands types de milieux ciblés		Habitats et espèces d'intérêt ciblés ou remarquables	
Prairies bocagères		<u>Haies</u> Amphibiens : Triton crêté, Grenouille agile, Crapaud calamite, etc. Oiseaux : Bruant jaune, Chevêche d'Athéna, Huppe fasciée, Tourterelle des bois, Pie-grièche écorcheur, etc. Chiroptères (gîte / transit) Reptiles	
Echelle d'application			
<input type="checkbox"/> Stratégique / Ensemble du site	<input type="checkbox"/> Grandes zones à enjeux	<input checked="" type="checkbox"/> Locale	<input type="checkbox"/> Préconisations pour secteur en maîtrise / sensibilisation
Description			
Contexte : <p>Les milieux agricoles bocagers de l'ENS accueillent une faune diversifiée. En s'appuyant sur la cartographie des habitats naturels, un plan de gestion et restauration des haies devra être produit de façon à dimensionner les opérations de gestion et de restauration à mettre en œuvre dans un secteur qui reste assez bien préservé en termes de bocage, quand bien même des destructions ou altérations de haies peuvent être constatées.</p> <p>La préservation des haies et leur restauration est un élément indispensable au maintien de la trame bocagère (rôle de corridor écologique, support de reproduction, intérêt paysager, intérêt pour les polliniseurs, etc.).</p>			
Description de l'action : <p>* <u>Haies avec végétaux indigènes et/ou locaux :</u></p> <p>Des haies seront replantées, à partir d'espèces locales (label végétal local à prioriser). La composition et la hauteur des haies seront hétérogènes pour favoriser l'installation d'un maximum d'espèces. La largeur de la haie est d'environ 2-3 m, chaque arbre étant planté à 2-3 m de distance avec ses voisins (place nécessaire au développement des racines). Afin de constituer des haies fonctionnelles et assez larges, le mieux est de planter sur deux rangées à 1 m l'une de l'autre. Les arbres peuvent être plantés à 1 m les uns des autres en quinconce.</p> <p>Afin de réduire les coûts de ces opérations, la technique dite de la haie spontanée, pourra être mise en place selon les opportunités et les contextes (mise en défens, arrêt de l'entretien de la végétation le long d'une route/d'un chemin, grattage ou labour du sol pour faire s'exprimer la banque de graines, disposition d'andains issus de la taille de haies voisines, etc.).</p> <p>Les haies seront menées en haies libres mais l'entretien et la taille des arbustes est nécessaire les quatre premières années, afin que les arbustes s'étoffent de la base. Pour renforcer le rôle fonctionnel des haies, il peut s'avérer utile de compléter les haies avec tout élément végétal ou minéral présent à proximité tel que bois mort, pierriers, etc. Ces éléments contribuent à créer des micro-refuges pour la faune (Micromammifères, Reptiles, Amphibiens, etc.).</p> <p>Selon la localisation sur le site d'étude, différentes espèces d'arbres et arbustes sont préconisées pour la création d'une haie champêtre et sont à adapter en fonction du contexte (sol sec à humide).</p> <ul style="list-style-type: none"> - Espèces buissonnantes à feuilles caduques : Aubépine monogyne (<i>Crataegus monogyna</i>), Bourdaine (<i>Frangula dodonei</i>), Cornouiller sanguin (<i>Cornus sanguinea</i>), Noisetier (<i>Corylus avellana</i>), Prunellier (<i>Prunus spinosa</i>), Viorne lantane (<i>Viburnum lantana</i>), Viorne commune (<i>Viburnum opulus</i>), Fusain (<i>Euonymus europaeus</i>), Epine-Vinette (<i>Berberis vulgaris</i>), Saule pourpre (<i>Salix purpurea</i>) - Espèces buissonnantes à feuilles persistantes : Troène (<i>Ligustrum vulgare</i>), Chèvrefeuille des haies (<i>Lonicera xylosteum</i>), Buis (<i>Buxus sempervirens</i>), Genévrier commun (<i>Juniperus communis</i>) - Espèces arborescentes brise-vent : Érable champêtre (<i>Acer campestre</i>), Sureau noir (<i>Sambucus nigra</i>), Aulne glutineux (<i>Alnus glutinosa</i>), Frêne (<i>Fraxinus excelsior</i>), Noyer commun (<i>Juglans regia</i>), Chêne sessile et pédonculé (<i>Quercus petraea et Quercus robur</i>), Charme (<i>Carpinus betulus</i>), Chêne pubescent (<i>Quercus pubescens</i>). Les espèces à fleurs et à baies sont intéressantes pour les papillons et les oiseaux qui viennent s'y nourrir. Le Noisetier ou le Noyer sont intéressants pour les petits mammifères (Écureuil roux, Muscardin...). 			

RE4 : Restaurer ou créer des haies champêtres issues du végétal local	Priorité : 2																					
<p>* <u>Gestion de la haie</u> : En haie libre avec taille sélective des rameaux coupés lors que la haie devient « gênante » pour les autres usagers. Dans le cas d'une haie vieillissante ou endommagée, prévoir une taille plus drastique à 15-20 cm du sol en période hivernale. Exporter et revaloriser les produits de la taille. Aucun entretien entre le 1^{er} mars et le 31 août (période de sensibilité de la faune).</p> <p>* <u>Localisation des haies à planter</u> : La localisation des haies à planter sera fonction de l'action INV2. Elle pourra se faire également à l'opportunité (volonté ou projet local) et en relation avec les associations du territoire : chantiers participatifs ou événements participatifs par exemple.</p> <p>* <u>Taux de reprise</u> : la vérification du taux de reprise devra être réfléchie en amont (incluse dans le marché, intégrée aux suivis de la faune ou réalisé en interne (CC, Ecogardes)</p>																						
Actions en lien :																						
INV2 : Etablir un plan de gestion et de restauration des haies champêtres																						
Maîtrise d'ouvrage, maîtrise d'œuvre et partenaires possibles																						
Porteur de l'action : CC Partenaires techniques : associations naturalistes, mission Haies																						
Coût estimé																						
Temps et budget déjà intégrés dans les budgets agriculture des CC (coût estimatif 15 € / ml)																						
Mesures, programmes et financements potentiellement mobilisables																						
AFAC agroforesterie, fondations privées																						
Calendrier de réalisation – Articulation des programmes																						
<table border="1"> <thead> <tr> <th>Porteur de l'action</th><th>2026</th><th>2027</th><th>2028</th><th>2029</th><th>2030</th><th>2031</th><th>2032</th><th>2033</th><th>2034</th><th>2035</th></tr> </thead> <tbody> <tr> <td>CC</td><td></td><td></td><td></td><td></td><td></td><td></td><td></td><td></td><td></td><td></td></tr> </tbody> </table>	Porteur de l'action	2026	2027	2028	2029	2030	2031	2032	2033	2034	2035	CC										
Porteur de l'action	2026	2027	2028	2029	2030	2031	2032	2033	2034	2035												
CC																						
Indicateurs de réalisation (suivi)																						
Linéaire de haie restaurée Linéaire de haie créée																						

II.B. OLT 2 – RESTAURER ET MAINTENIR UN RESEAU DE PELOUSES SECHES EN BON ETAT DE CONSERVATION

II.B.1. Indicateurs d'évaluation

Vision stratégique et opérationnelle		Outil d'évaluation de l'atteinte des objectifs			Action		
Objectif à long terme	État visé sur le long terme	Indicateur d'état	Métriques	Valeur idéale à atteindre sur le long terme	Code	Dispositifs de suivis scientifiques	Priorité
Restaurer et maintenir un réseau de pelouses sèches en bon état de conservation	Pelouses sèches et prairies sèches en bon état de conservation	Surface des habitats	ha	A minima : maintien des surfaces existantes pour chaque habitat remarquable	SUI5	Cartographie des habitats naturels Suivi de l'évolution des habitats à enjeux de la trame de milieux secs	1
	Accueil d'une flore patrimoniale riche et diversifiée	Espèces végétales patrimoniales	Diversité spécifique	A minima : conservation de la diversité d'espèces patrimoniales connues	SUI6	Suivi de la flore patrimoniale	1
	Accueil d'une diversité de lépidoptères rhopalocères dont certaines espèces indicatrices patrimoniales	Espèces de lépidoptères rhopalocères patrimoniales	Diversité spécifique	A minima : deux des trois espèces patrimoniales autrefois connues	SUI9	Suivi des lépidoptères rhopalocères patrimoniaux	1

II.B.2. Actions

Facteurs d'influence	Pressions / Influence à gérer	Objectifs opérationnels	Pressions attendues	Indicateur de pression	Métriques	Valeur à atteindre Pendant durée PG	Code	Opérations / Actions	Indicateur de réponse	Priorité
Déprise dans des secteurs d'affleurement difficiles d'accès	Manque de gestion, embroussaillage en cours	Gérer les milieux secs dégradés	Maintien des surfaces de pelouses sèches sur affleurement en bon état de conservation	Surface de pelouses sèches	ha	Selon financement - sur parcelles communales Idéalement (1,8 ha gérés)	GE2	Mettre en place une gestion des pelouses sèches sur affleurements	Surface de pelouse sèche gérée sur affleurement (débroussaillage ou pâturage)	2
Modification générale des pratiques	Augmentation du pâturage, retournement, changement des périodes de fauche, embroussaillage		Augmentation de la surface de prairies sèches en bon état de conservation par gestion d'habitats aujourd'hui dégradés par une gestion inadaptée	Surface de prairies thermophiles	ha	A minima : 1,25 ha gérés		Mettre en place une gestion extensive dans les pâtures sèches via le partenariat avec les éleveurs	Nombre de partenariat avec les éleveurs	1
Augmentation du pâturage équin	Tassement du sol prononcé, refus importants avec EVEE, pâtures eutrophes au détriment d'habitats plus intéressants						GE3		Surface gérée extensivement	
Réchauffement climatique	Influence sur les cortèges d'espèces									
Connectivité entre les milieux secs	Isolement des populations animales liées aux milieux secs	Restaurer une trame de milieux secs	Augmentation de la surface de milieux secs	Surface de pelouses sèches	ha	Selon financement - sur parcelle communale	RE5	Restaurer une trame de milieux secs (pelouses et prairies) par débroussaillage	Surface de pelouse sèche restaurée	3
Milieux dégradés dans des contextes thermophiles	Colonisation par les EVEE notamment Fermeture des milieux depuis plusieurs dizaines d'années (analyse diachronique)		Création de corridors herbacés entre les milieux secs	Augmentation de la connectivité entre les milieux (évolution des populations d'insectes)	Diversité spécifique				Surface de pelouse sèche restaurée / surface potentielle de PS dans la trame	

II.B.3. Fiches actions de l'OLT2

GE2 : Mettre en place une gestion des pelouses sèches sur affleurement		Priorité : 2	
Grands types de milieux ciblés		Habitats et espèces d'intérêt ciblés ou remarquables	
Pelouses sèches, prairies sèches, milieux rocheux		<p>Pelouse vivace sèche à Peucedan persil-de-montagne et Fétuque d'Auvergne</p> <p>Pelouse vivace sèche à Saxifrage granulée et Hélianthème nummulaire</p> <p>Pelouse sèche à Brome dressé et Sainfoin</p> <p>Pelouse annuelle à Catapode des graviers</p> <p>Pelouse annuelle à Petite Oseille et Canche caryophyllée</p> <p>Pelouse pionnière vivace à Scléranthe pérenne</p> <p>Flore patrimoniale : <i>Bombycilaena erecta</i>, <i>Myosotis balbisiana</i>, <i>Ranunculus parviflorus</i>, <i>Anacamptis morio</i>, <i>Noccaea caerulescens</i> subsp. <i>virens</i>,</p> <p><i>Trifolium glomeratum</i>, <i>Trifolium sylvaticum</i>, <i>Aira multiculmis</i>, <i>Aira praecox</i>, <i>Allium flexum</i>, <i>Anthemis cotula</i>, <i>Anthericum ramosum</i>, <i>Arnoseris minima</i></p> <p><i>Lepidium coronopus</i>, <i>Logfia minima</i>, <i>Lotus angustissimus</i>, <i>Orobanche gracilis</i></p> <p><i>Silene gallica</i>, <i>Spergula morisonii</i>, <i>Spergula pentandra</i>, <i>Veronica verna</i>, <i>Vicia lutea</i></p> <p>Lépidoptères patrimoniaux : Azuré du thym, Azuré des orpins, Mercure, (Azuré du serpolet)</p> <p>Coléoptères patrimoniaux : Cylindromorphe en pointe, Cylindromorphe de Lyon</p> <p>Oiseaux : Busards, Oedicnème criard, Grand-duc d'Europe (alimentation)</p>	
Echelle d'application			
<input type="checkbox"/> Stratégique / Ensemble du site	<input checked="" type="checkbox"/> Grandes zones à enjeux	<input type="checkbox"/> Locale	<input checked="" type="checkbox"/> Préconisations pour secteur en maîtrise / sensibilisation
Description			
<p>Contexte :</p> <p>Les pelouses et prairies sèches de la vallée en Barret représentent un enjeu notable du plan de gestion. Elles sont localisées dans les secteurs les plus exposés ainsi qu'au niveau des affleurements rocheux de la vallée du Garon qui est parfois très encaissée.</p> <p>Globalement en mauvais état de conservation, ces pelouses sèches souffrent, selon le contexte, d'un embroussaillement ou d'une gestion par surpâturage. L'objectif de l'opération est de gérer ces pelouses sèches, notamment au niveau d'emprises en maîtrise foncière.</p>			
<p>Description de l'action</p> <p>Deux modes opératoires sont présentés et dépendront des opportunités :</p> <p>*Débroussaillage sélectif, manuel ou mécanique, tous les cinq ans environ</p> <p>La cartographie fine des habitats naturels, les informations sur l'état de conservation des prairies, les inventaires entomologiques et la notion de maîtrise foncière guideront les choix des secteurs à gérer.</p>			

GE2 : Mettre en place une gestion des pelouses sèches sur affleurement

Priorité :
2

Le débroussaillage pourra être la solution la plus simple à mettre en œuvre à court terme. Elle nécessitera des opérations répétées dans le temps (tous les 5 ans) pour maintenir une végétation ouverte.

L'ensemble des précautions pour éviter la dissémination des EVEE devront être prises lors de ces opérations.

* Mettre en place un pâturage tournant au niveau des parcelles de pelouses sèches

Ce mode de gestion ne pourra être réalisé que par conventionnement avec les agriculteurs locaux. Il nécessitera l'installation de clôtures (fixes ou mobiles) pour délimiter les parcelles gérées.

Cette gestion nécessitera des expérimentations sur la durée et la charge en ovin par parcelle. Un pâturage tournant sera plus efficace avec une pression de pâturage sur une durée courte :

- 10 à 20 chèvres à l'hectare en pâturage tournant
- Essai pour trois semaines puis à adapter le cas échéant
- Grillages et clôtures électriques plus adaptés pour les chèvres

Actions en lien :

RE5 : Restaurer une trame des milieux secs (pelouses et prairies sèches) par débroussaillage

GE3 : Mettre en place une gestion extensive des pâtures sèches via le partenariat avec les éleveurs

Maîtrise d'ouvrage, maîtrise d'œuvre et partenaires possibles

Porteur de l'action : Collectivités (parcelles en propriété aux collectivités) / CENRA

Partenaires techniques : Brigades Nature, exploitants, prestataire

Coût estimé

Coûts estimatifs minimal pour gestion par pâturage (autre option) si partenariat avec agriculteurs :

Partenariat avec les agriculteurs pour les ovins et le troupeau ;

Clôtures dans les budgets « agriculture » des CC

Les débroussaillages ou opérations mécaniques de restauration / investissement devront être portées par les propriétaires c'est-à-dire les collectivités

Mesures, programmes et financements potentiellement mobilisables

Calendrier de réalisation – Articulation des programmes

Porteur de l'action	2026	2027	2028	2029	2030	2031	2032	2033	2034	2035
CENRA		3 jr	4 jr	4 jr		5 jr	3 jr			

Indicateurs de réalisation (suivi)

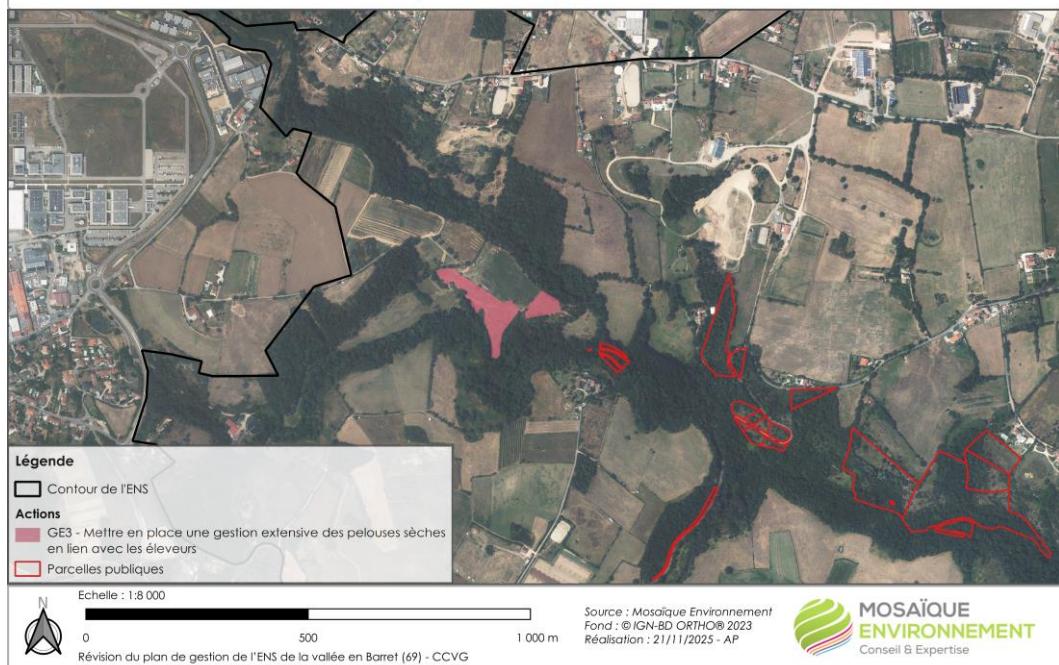
Surface de pelouses sèches gérées sur affleurement

GE3 : Mettre en place une gestion extensive dans les pâtures sèches via le partenariat avec les éleveurs		Priorité : 1	
Grands types de milieux ciblés		Habitats et espèces d'intérêt ciblés ou remarquables	
Pelouses sèches, prairies sèches		Pelouse vivace sèche à Saxifrage granulée et Hélianthème nummulaire Pelouse sèche à Brome dressé et Sainfoin Pelouse annuelle à Petite Oseille et Canche caryophyllée Pelouse pionnière vivace à Scleranthe pérenne Flore patrimoniale : <i>Bombycilaena erecta</i> , <i>Myosotis balbisiana</i> , <i>Ranunculus parviflorus</i> , <i>Anacamptis morio</i> , <i>Noccaea caerulescens</i> subsp. <i>virens</i> , <i>Trifolium glomeratum</i> , <i>Trifolium sylvaticum</i> , <i>Aira multiculmis</i> , <i>Aira praecox</i> , <i>Allium flexum</i> , <i>Anthemis cotula</i> , <i>Anthericum ramosum</i> , <i>Arnoseris minima</i> <i>Lepidium coronopus</i> , <i>Logfia minima</i> , <i>Lotus angustissimus</i> , <i>Orobanche gracilis</i> <i>Silene gallica</i> , <i>Spergula morisonii</i> , <i>Spergula pentandra</i> , <i>Veronica verna</i> , <i>Vicia lutea</i> Lépidoptères patrimoniaux : Azuré du thym, Azuré des orpins, Mercure, (Azuré du serpolet) Coléoptères patrimoniaux : Cylindromorphe en pointe, Cylindromorphe de Lyon Oiseaux : Busards, Oedicnème criard, Grand-duc d'Europe (alimentation)	
Echelle d'application			
<input type="checkbox"/> Stratégique / Ensemble du site	<input checked="" type="checkbox"/> Grandes zones à enjeux	<input type="checkbox"/> Locale	<input checked="" type="checkbox"/> Préconisations pour secteur en maîtrise / sensibilisation
Description			
<p>Contexte :</p> <p>Les pelouses et prairies sèches de la vallée en Barret représentent un enjeu notable du plan de gestion. Elles sont localisées dans les secteurs les plus exposés ainsi qu'au niveau des affleurements rocheux de la vallée du Garon qui est parfois très encaissée. Cette fiche action concerne les secteurs surpâturés qui dégradent la qualité des milieux et qui pourraient, avec une gestion plus adaptée et plus extensive, permettre de retrouver des habitats de type pelouses sèches, plus qualitatifs.</p> <p>Description de l'action</p> <p><u>*Entretien de ces prairies par gestion pastorale en lien avec les opérations de conventionnements et la stratégie foncière :</u></p> <ul style="list-style-type: none"> - Elaboration de cahiers des charges définissant les modalités d'exploitation de ces parcelles (chargement en UGB, périodes de pâturage, durée, etc.) ; - Lien fort avec les opérations de maîtrise d'usage (PSE, ORE, etc.) - Mise en défens de certains secteurs à enjeux ; - Travail avec les exploitants à l'échelle de l'ensemble de leurs parcelles pour faciliter le pâturage tournant et limiter le chargement sur les parcelles pouvant présenter un enjeu. 			

GE3 : Mettre en place une gestion extensive dans les pâtures sèches via le partenariat avec les éleveurs

Priorité :
1

GE3 - Gestion extensive des pelouses sèches en lien avec les éleveurs parcelles à prioriser



Exemple de parcelle pour laquelle privilégier un partenariat avec l'éleveur pour diminuer la charge en pâturage

Actions en lien :

RE5 : Restaurer une trame des milieux secs (pelouses et prairies sèches) par débroussaillage

GE2 : Mettre en place une gestion des pelouses sèches sur affleurements (fauche/pâturage)

Maîtrise d'ouvrage, maîtrise d'œuvre et partenaires possibles

Porteur de l'action : CENRA

Partenaires techniques : Agriculteurs

Coût estimé

2 jours / an

Mesures, programmes et financements potentiellement mobilisables

Calendrier de réalisation – Articulation des programmes

Porteur de l'action	2026	2027	2028	2029	2030	2031	2032	2033	2034	2035
CENRA			2	2	2	2	2	2	2	2

Indicateurs de réalisation (suivi)

Nombre de partenariats avec les éleveurs

Surface gérée extensivement

RE5 : Restaurer une trame de milieux secs (pelouses et prairies sèches)		Priorité : 3	
Grands types de milieux ciblés		Habitats et espèces d'intérêt ciblés ou remarquables	
Pelouses sèches, prairies sèches, milieux rocheux			
		<p>Pelouse vivace sèche à Peucédan persil-de-montagne et Fétuque d'Auvergne Pelouse vivace sèche à Saxifrage granulée et Hélianthème nummulaire Pelouse sèche à Brome dressé et Sainfoin Pelouse annuelle à Catapode des graviers Pelouse annuelle à Petite Oseille et Canche caryophyllée Pelouse pionnière vivace à Scléranthe pérenne Flore patrimoniale : <i>Bombycilaena erecta</i>, <i>Myosotis balbisiana</i>, <i>Ranunculus parviflorus</i>, <i>Anacamptis morio</i>, <i>Noccaea caerulescens subsp. <i>virens</i></i>, <i>Trifolium glomeratum</i>, <i>Trifolium sylvaticum</i>, <i>Aira multicaulis</i>, <i>Aira praecox</i>, <i>Allium flexum</i>, <i>Anthemis cotula</i>, <i>Anthericum ramosum</i>, <i>Arnoseris minima</i> <i>Lepidium coronopus</i>, <i>Logfia minima</i>, <i>Lotus angustissimus</i>, <i>Orobanche gracilis</i> <i>Silene gallica</i>, <i>Spergula morisonii</i>, <i>Spergula pentandra</i>, <i>Veronica verna</i>, <i>Vicia lutea</i> Lépidoptères patrimoniaux : Azuré du thym, Azuré des orpins, Mercure, (Azuré du serpolet) Coléoptères patrimoniaux : Cylindromorphe en pointe, Cylindromorphe de Lyon Oiseaux : Busards, Oedicnème criard, Grand-duc d'Europe (alimentation)</p>	
Echelle d'application			
<input type="checkbox"/> Stratégique / Ensemble du site	<input checked="" type="checkbox"/> Grandes zones à enjeux	<input type="checkbox"/> Locale	<input checked="" type="checkbox"/> Préconisations pour secteur en maîtrise / sensibilisation
Description			
Contexte :			
Les pelouses et prairies sèches de la vallée en Barret représentent un enjeu notable du plan de gestion. Elles sont localisées dans les secteurs les plus exposés ainsi qu'au niveau des affleurements rocheux de la vallée du Garon qui est parfois très encaissée.			
Globalement en mauvais état de conservation, ces pelouses sèches souffrent, selon le contexte, d'un embroussaillement ou d'un surpâturage. L'objectif de l'opération est de restaurer ces pelouses sèches pour restaurer une trame orange fonctionnelle pour la faune et la flore.			
Objectifs de l'action : Restaurer les prairies sèches en mauvais état de conservation et envisager de rouvrir des milieux pour restaurer une trame orange			
Description de l'action			
* Identifier dans la continuité des pelouses sèches existantes, des secteurs d'anciennes pelouses sèches restaurables			
Analyse des photographies aériennes anciennes, travaux ponctuels dans le foncier en maîtrise			
Deux modalités d'actions principales peuvent être envisagées :			

RE5 : Restaurer une trame de milieux secs (pelouses et prairies sèches)

Priorité :
3

*Débroussaillage sélectif, manuel ou mécanique, pour restaurer les pelouses sèches en déprise tout en préservant une mosaïque d'habitats favorables à la faune

La cartographie fine des habitats naturels, les informations sur l'état de conservation des prairies et les inventaires entomologiques devront guider les choix des secteurs à restaurer, en gardant en tête l'objectif de restauration d'une trame fonctionnelle.

Travaux à programmer en début de plan de gestion dans certains sites en maîtrise foncière (collectivités) sur le secteur de Combarembert.

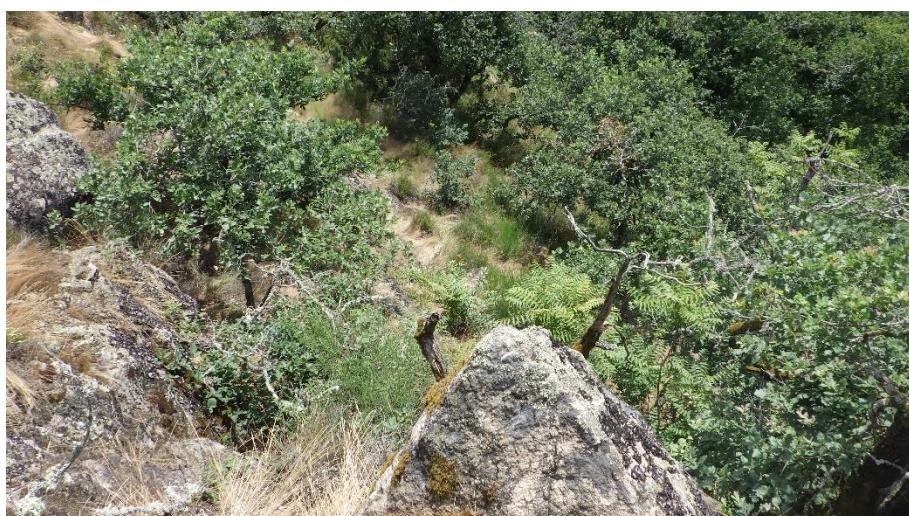
* Réouverture par abattage et dessouchage de milieux forestiers dégradés pour restaurer des continuités ouvertes entre pelouses sèches

Abattages localisés et réfléchis en lien avec la cartographie des habitats naturels dans des secteurs en maîtrise foncière. Plusieurs parcelles de plantations de Robiniers faux-acacia sont notamment ciblées.

* Programmer la gestion des espaces réouverts (fauche, pâturage extensif) en lien avec GE2



Exemple d'évolution des milieux entre les années 50 et aujourd'hui

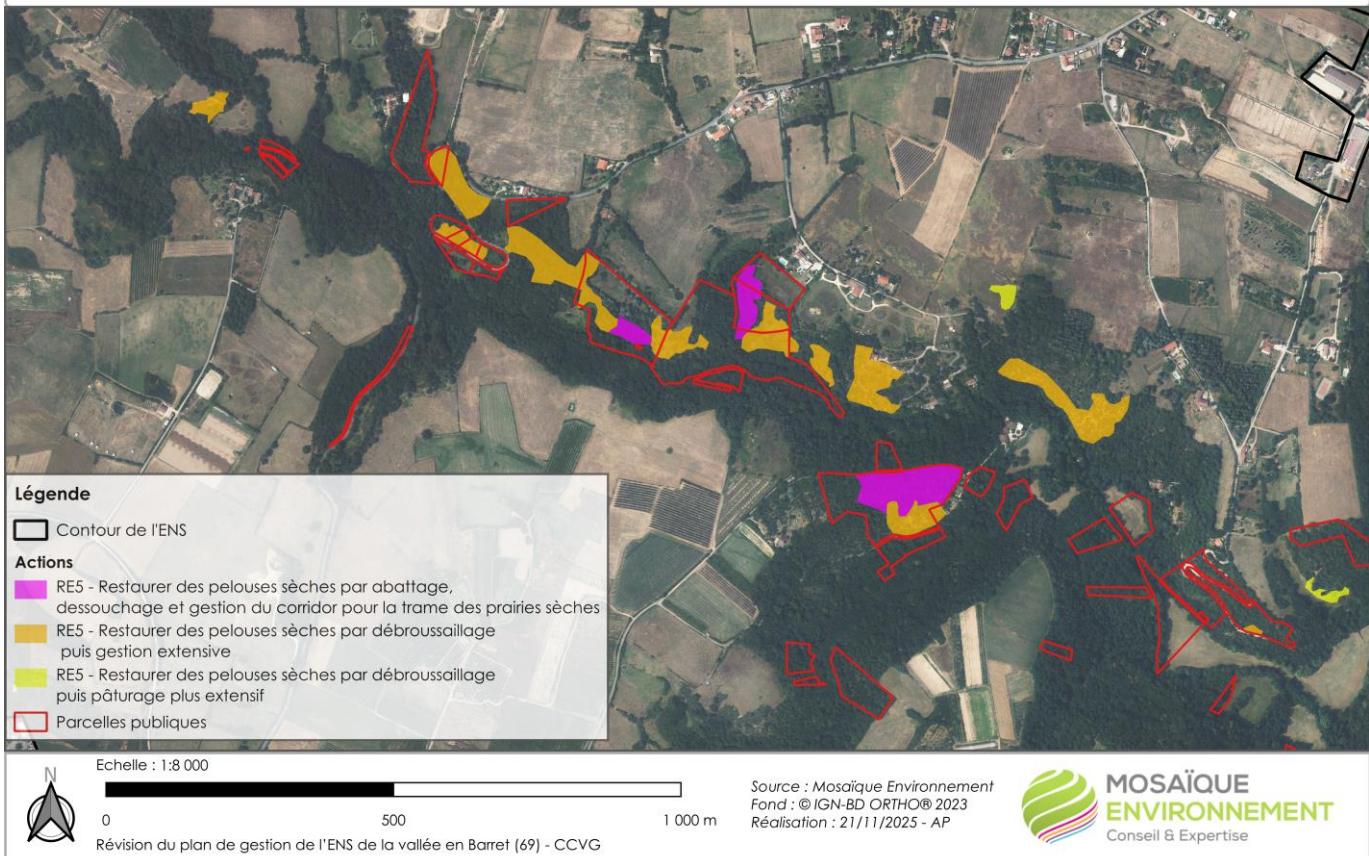


Exemple de pelouse sèche à réouvrir

RE5 : Restaurer une trame de milieux secs (pelouses et prairies sèches)

Priorité :
3

RE5 - Restaurer des pelouses sèches



Les parcelles en rose sur la carte précédente seraient les parcelles pour lesquelles envisager des opérations de réouverture fortes

Actions en lien :

GE2 : Mettre en place une gestion des pelouses sèches sur affleurements

GE3 : Mettre en place une gestion extensive des pâtures sèches

Maîtrise d'ouvrage, maîtrise d'œuvre et partenaires possibles

Porteur de l'action : CENRA

Partenaires techniques : Prestataire, CENRA

Coût estimé

Non budgété dans ce plan de gestion (estimé à 20000 € pour la réouverture de milieux totalement fermés : boisements) – action non prioritaire qui dépendra de l'obtention des financements (Encadrement : 7 jours de préparation puis 5 jours d'encadrement des opérations)

Mesures, programmes et financements potentiellement mobilisables

Outils ENS (Département 69)

Calendrier de réalisation – Articulation des programmes

RE5 : Restaurer une trame de milieux secs (pelouses et prairies sèches)										Priorité :
3										
Porteur de l'action	2026	2027	2028	2029	2030	2031	2032	2033	2034	2035
CENRA										
Indicateurs de réalisation (suivi)										
Surface de pelouses sèches restaurées / surface potentielle de PS dans la trame										

II.C.OLT 3 – MAINTENIR ET RESTAURER UNE TRAME BOISEE FONCTIONNELLE

II.C.1. Indicateurs d'évaluation

Vision stratégique et opérationnelle		Outil d'évaluation de l'atteinte des objectifs			Action		
Objectif à long terme	État visé sur le long terme	Indicateur d'état	Métriques	Valeur idéale à atteindre sur le long terme	Code	Dispositifs de suivis scientifiques	Priorité
Maintenir et restaurer une trame boisée fonctionnelle	Maintien des surfaces de boisements humides	Surface des habitats	ha	A <i>minima</i> : maintien des surfaces existantes pour chaque habitat remarquable	SUI5	Cartographie des habitats naturels Suivi de l'évolution des habitats à enjeux de la trame des boisements humides	1
	Boisements à potentiel d'accueil important pour les espèces indicatrices d'une bonne qualité	Indice de Biodiversité Potentiel (IBP)	Note	Augmentation des IBP sur les parcelles testées	SUI10	Etat initial puis IBP après gestion en fin de plan de gestion	2

II.C.2. Actions

Facteurs d'influence	Pressions / Influence à gérer	Objectifs opérationnels	Pressions attendues	Indicateur de pression	Métriques	Valeur à atteindre Pendant durée PG	Code	Opérations / Actions	Indicateur de réponse	Priorité
Des boisements essentiellement en propriétés privés	Pas d'influence sur les pratiques de gestion	Gérer les boisements pour favoriser leur fonctionnalité	Plus de microhabitats favorables à la faune et à la flore dans les boisements	Surfaces de boisements gérés	ha	Environ 10 à 11 ha de boisements gérés extensivement	GE4	Mettre en place des îlots de sénescence dans les secteurs en maîtrise	Surface de boisement en îlot de sénescence	2
Une gestion non maîtrisée			Préservation de boisements sénescents					Communiquer auprès des propriétaires privés sur les bonnes pratiques à mettre en œuvre pour la gestion des boisements	Nombre d'opérations de communications réalisées	3
Fréquentation au sein de la ripisylve			Absence de coupes à blancs				COMM1	Gérer et restaurer la ripisylve des cours d'eau	Nombre de propriétaires conseillés / conventionnés	
Réchauffement climatique	Etiage plus marqué des cours d'eau et incidence sur les ripisylves	Restaurer les ripisylves dégradées	Surface plus importante de ripisylve en bon état de conservation	Surface de ripisylve en bon état de conservation	ha	A définir dans les documents cadres du SMAGGA	ADM2	Gérer et restaurer la ripisylve des cours d'eau	Nombre de conventions remises à jour Guide des bonnes pratiques publié (oui/non) Linéaire de ripisylve entretenu / restauré	2
Biodiversité des boisements méconnue	Des enjeux méconnus à l'échelle de certaines parcelles	Améliorer les connaissances sur la biodiversité des boisements	Meilleure connaissance de certains groupes indicateurs de la qualité des boisements	/	ha	Issu du plan de gestion / restauration	INV3	Réaliser un inventaire des bryophytes et rechercher des espèces indicatrices des vieux boisements	Inventaire réalisé (oui/non) Suivi réalisé (oui/non)	3

II.C.3. Fiches actions de l'OLT3

GE4 : Mettre en place des îlots de sénescence dans les secteurs en maîtrise		Priorité : 2	
Grands types de milieux ciblés		Habitats et espèces d'intérêt ciblés ou remarquables	
Boisements de feuillus (chênaies, hêtraies-chênaies)		Chênaie pubescente et chênaie sessiliflore à Fragon petit houx Hêtraie-chênaie sessiliflore-charmaie à Grande luzule Chênaie pédonculée – frênaie humide à Pulmonaire affine Chênaie sessiliflore à Epervière fragile Oiseaux : Bondrée apivore, Epervier d'Europe, Pic épeichette, Pic noir, Sittelle torchepot, Verdier d'Europe Chiroptères : Murin de Bechstein, Murin d'Alacathoe, Murin à oreilles échancrées, Barbastelle d'Europe, Pipistrelle de Natusius. Coléoptères saproxyliques dont le Lucane cerf-volant	
Echelle d'application			
<input type="checkbox"/> Stratégique / Ensemble du site	<input checked="" type="checkbox"/> Grandes zones à enjeux	<input type="checkbox"/> Locale	<input checked="" type="checkbox"/> Préconisations pour secteur en maîtrise / sensibilisation
Description			
Contexte :			
La majorité des boisements sur les coteaux de la vallée du Garon sont inclus dans la zone de préemption ENS (ZPENS). Plusieurs parcelles sont en maîtrise publique dans ce secteur.			
Les préconisations liées à la biodiversité sur la gestion sylvicole prendront plusieurs formes :			
<ul style="list-style-type: none"> - Elles seront rappelées dans un document synthétique à destination des propriétaires forestiers et rappelées / transmises lors de réunions publiques (COM1) ; - Elles pourront être mises en place sur des propriétés en maîtrise foncière ou d'usage par le gestionnaire ; - Elles pourront simplement être mises en place de manière volontaire par le propriétaire ou discutées dans le cadre d'accompagnement des propriétaires privés sur la gestion de leur parcelle. 			
Description de l'action			
<p>* <u>Conservation de vieux bois, îlots de sénescences, îlots de vieillissement</u> :</p> <p>S'inspirer des préconisations réalisées dans le guide technique « Vieux bois et bois mort » (ONF 2017) :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Préserver une trame de vieux bois à l'échelle de la parcelle : arbres habitats conservés de manière disséminée dans chaque parcelle (intérêt pour l'avifaune et les chiroptères, relais entre les zones favorables, habitats de refuge) - Maintenir des îlots de sénescences de taille optimale de 3 ha : taille de 0,5 à 3ha, isolé au cœur de parcelles, de forme compacte, dans des peuplements d'essences autochtones. Ces îlots de sénescence pourront particulièrement être mis en place sur des parcelles en maîtrise foncière. - Mettre en place des îlots de vieillissement : éclaircies menées au profit des plus belles tiges (durée de rotation fixée en fonction de l'état du peuplement) ; continuité avec d'autres peuplements favorables si coupes, maintien des houppiers non démembrés - Conserver des arbres habitats : chandelles, arbres morts avec forts décollements d'écorces ou absence d'écorce / arbres sénescents / arbres à cavités basses / arbres à loges de pics / arbres à cavités hautes et à fente / gros ou vieux arbres. L'objectif de 6 à 10 arbres par ha doit être visé. - Signaler / marteler les arbres habitats à conserver (attention particulière portée à la sécurité du public), privilégier le maintien d'un bouquet d'arbres habitats 			

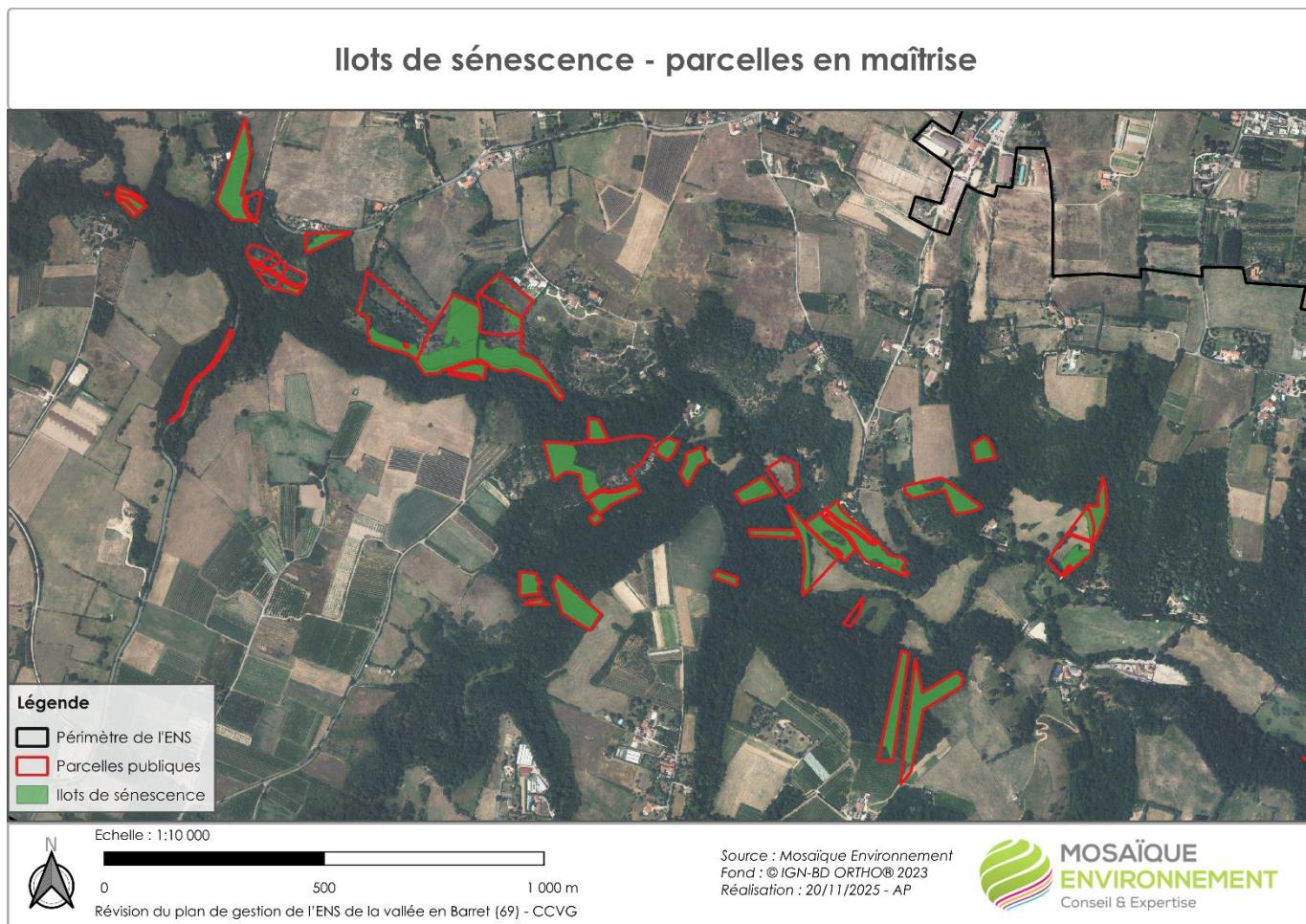
GE4 : Mettre en place des îlots de sénescence dans les secteurs en maîtrise

Priorité :
2

*Conservation de bois mort au sol :

- Conserver du bois mort au sol, de toutes dimensions et de toutes essences en veillant à renouveler régulièrement le stock : ne pas incinérer les rémanents, laisser une partie des houppiers sur le parterre des coupes, laisser en place le vieux bois mort de plus de deux ans, ne pas récolter systématiquement les chablis isolés, préservation d'arbre mort au sol si abattage sans le démonter, etc.
- Maintien de souches hautes après la coupe, conservation de houppiers au sol

*Réalisation d'un IBP en début puis fin de plan de gestion en lien avec l'opération de suivi associée.



Secteurs en propriété publique pour lesquelles des îlots de sénescence sont à mettre en place

Actions en lien :

COMM1 : Communiquer auprès des propriétaires privés sur les bonnes pratiques à mettre en œuvre pour la gestion des boisements

Maîtrise d'ouvrage, maîtrise d'œuvre et partenaires possibles

Porteur de l'action : Collectivités (sur les parcelles en maîtrise)

Partenaires techniques : CNPF / ONF / SMAGGA

Coût estimé

2 jours / an la première année puis 1 jour / an tous les deux ans

IBP prévus dans une fiche action dédiée (SUI10)

GE4 : Mettre en place des îlots de sénescence dans les secteurs en maîtrise										Priorité : 2																						
Mesures, programmes et financements potentiellement mobilisables																																
Calendrier de réalisation – Articulation des programmes																																
<table border="1"> <thead> <tr> <th>Porteur de l'action</th><th>2026</th><th>2027</th><th>2028</th><th>2029</th><th>2030</th><th>2031</th><th>2032</th><th>2033</th><th>2034</th><th>2035</th></tr> </thead> <tbody> <tr> <td>Collectivités</td><td>2</td><td>1</td><td>1</td><td></td><td>1</td><td></td><td>1</td><td></td><td>1</td><td></td></tr> </tbody> </table>											Porteur de l'action	2026	2027	2028	2029	2030	2031	2032	2033	2034	2035	Collectivités	2	1	1		1		1		1	
Porteur de l'action	2026	2027	2028	2029	2030	2031	2032	2033	2034	2035																						
Collectivités	2	1	1		1		1		1																							
Indicateurs de réalisation (suivi)																																
Surface de boisement en îlot de sénescence – absence de gestion																																

COMM1 : Communiquer auprès des propriétaires privés sur les bonnes pratiques à mettre en œuvre pour la gestion des boisements

Priorité :
3

Grands types de milieux ciblés	Habitats et espèces d'intérêt ciblés ou remarquables		
Boisements de feuillus (chênaies, hêtraies-chênaies)	Chênaie pubescente et chênaie sessiliflore à Fragon petit houx Hêtraie-chênaie sessiliflore-charmaie à Grande luzule Chênaie pédonculée – frênaie humide à Pulmonaire affine Chênaie sessiliflore à Epervière fragile Oiseaux : Bondrée apivore, Epervier d'Europe, Pic épeichette, Pic noir, Sittelle torchepot, Verdier d'Europe Chiroptères : Murin de Bechstein, Murin d'Alacathoe, Murin à oreilles échancrées, Barbastelle d'Europe, Pipistrelle de Nathusius. Coléoptères saproxyliques dont le Lucane cerf-volant		
Echelle d'application			
<input type="checkbox"/> Stratégique / Ensemble du site	<input checked="" type="checkbox"/> Grandes zones à enjeux	<input type="checkbox"/> Locale	<input checked="" type="checkbox"/> Préconisations pour secteur en maîtrise / sensibilisation
Description			
Contexte : Les boisements des coteaux sont composés de nombreuses parcelles de petite taille, dont une grande partie appartient à des propriétaires privés. L'accompagnement des forestiers privés est l'une des missions du CNPF, établissement public en charge du développement de la gestion durable des forêts privées. L'objectif de cette action est de développer l'accompagnement des propriétaires privés au niveau de l'ENS. Le plan de gestion peut être l'occasion d'orienter le propriétaire vers les outils mis en place dans le cadre du plan de gestion (outil foncier, outil de communication, mise en relation avec d'autres acteurs du territoire).			
Description de l'action Cette action concernera la sensibilisation de propriétaires volontaires via une animation foncière sur des parcelles d'intérêt (continuité des parcelles publiques) ou des plus grandes parcelles sur lesquelles une gestion apporterait une plus-value forte. * Animation foncière			
<u>*Mettre en place des accompagnements individualisés sur des parcelles volontaires</u> - Mettre en place des îlots de vieillissement : éclaircies menées au profit des plus belles tiges (durée de rotation fixée en fonction de l'état du peuplement) ; continuité avec d'autres peuplements favorables si coupes, maintien des houppiers non démembrés - Favoriser une gestion des boisements permettant de stocker l'eau dans les sols, de réduire les ruissellements et l'érosion des sols - Conserver des arbres habitats : chandelles, arbres morts avec forts décollements d'écorces ou absence d'écorce / arbres sénescents / arbres à cavités basses / arbres à loges de pics / arbres à cavités hautes et à fente / gros ou vieux arbres. L'objectif de 6 à 10 arbres par ha doit être visé. - Conserver du bois mort au sol (avec un point de vigilance sur le risque inondation) - Maintien de souches hautes après la coupe, conservation de houppiers au sol - Mettre en place une gestion en futaie irrégulière (rotation de 7 à 10 ans) en conservant des arbres habitats (si présence) et en diversifiant un minimum la plantation ou mieux en favorisant la régénération spontanée de feuillus sur un ou plusieurs secteurs au niveau d'éventuelles plantations de conifères ou autres plantations homogènes. - Proscrire les travaux forestiers en période de reproduction de l'avifaune / période de gîte des chiroptères			

COMM1 : Communiquer auprès des propriétaires privés sur les bonnes pratiques à mettre en œuvre pour la gestion des boisements	Priorité : 3									
<p>- Privilégier la régénération naturelle et les espèces autochtones ; proscrire les coupes rases</p> <p>*Visite de la parcelle sur le terrain avec le propriétaire et avec un expert forestier (CRPF) et naturaliste pour guider au mieux le propriétaire volontaire dans la gestion à venir de sa parcelle ;</p> <p>*Contrôler la gestion effectuée en lien avec le changement climatique (essences plantées, arbres dépérissants, etc.)</p>										
Actions en lien : <p>GE4 : Mettre en place des îlots de sénescence dans les secteurs en maîtrise</p> <p>FON 3 : Assurer une animation foncière de façon à maîtriser le foncier et les usages</p>										
Maîtrise d'ouvrage, maîtrise d'œuvre et partenaires possibles										
Porteur de l'action : CC Partenaires techniques : SMAGGA / DEPT69 / CRPF / Associations naturalistes										
Coût estimé										
2 journées d'accompagnement										
Mesures, programmes et financements potentiellement mobilisables										
Outils ENS (Département 69)										
Calendrier de réalisation – Articulation des programmes										
Porteur de l'action	2026	2027	2028	2029	2030	2031	2032	2033	2034	2035
CC				2jr		2 jr		2 jr		
Indicateurs de réalisation (suivi)										
Nombre d'opérations de communication réalisées Nombre de propriétaires conseillés / conventionnés										

ADM2 : Gérer et restaurer la ripisylve des cours d'eau		Priorité : 2	
Grands types de milieux ciblés		Habitats et espèces d'intérêt ciblés ou remarquables	
Cours d'eau, milieux associés, aulnaie-frênaies		Aulnaie-frênaie à Laîche à épis espacés Oiseaux : Martin-pêcheur d'Europe, Pic épeichette, etc. Chiroptères : Murin de Daubenton, Pipistrelle pygmée notamment	
Echelle d'application			
<input checked="" type="checkbox"/> Stratégique / Ensemble du site	<input type="checkbox"/> Grandes zones à enjeux	<input type="checkbox"/> Locale	<input type="checkbox"/> Préconisations pour secteur en maîtrise / sensibilisation
Description			
Contexte :			
L'ENS de la vallée en Barret est marqué par la présence du Furon et du Garon qui dessinent le paysage et auxquels sont associés des enjeux spécifiques (ripisylves, prairies rivulaires). Le SMAGGA, dans le cadre de ces attributions, met en œuvre des mesures de gestion et de restauration ciblées sur les habitats aquatiques et rivulaires. Il effectue également des opérations de sensibilisation auprès de différents publics.			
Dans le cadre de sa compétence « entretien et restauration du Garon, ses berges et sa végétation », le SMAGGA a rédigé et met en place un plan de gestion de la ripisylve 2024-2029. Cette gestion, différenciée, prend en compte le bon fonctionnement de la rivière et le maintien des berges avec une végétation fonctionnelle mais également d'autres enjeux qui vont du risque d'embâcles augmentant le risque inondation du centre bourg de Brignais à la préservation des milieux et des enjeux de l'ENS de la vallée en Barret.			
Description de l'action			
*Enjeu ripisylve identifié			
Mettre en œuvre le plan de gestion de la ripisylve du Garon et de ses affluents			
* Remise à jour des conventions riverains			
<ul style="list-style-type: none"> • Guide des bonnes pratiques ripisylve à destination des propriétaires fonciers • Entretien et restauration de la ripisylve • Mettre à jour le plan de gestion en 2029 			
Maîtrise d'ouvrage, maîtrise d'œuvre et partenaires possibles			
Porteur de l'action : SMAGGA Partenaires techniques : FDPPMA			
Coût estimé			
Porté par le SMAGGA			
Mesures, programmes et financements potentiellement mobilisables			
Contrats Eau et climat (AERMC)			

ADM2 : Gérer et restaurer la ripisylve des cours d'eau								Priorité : 2		
Calendrier de réalisation – Articulation des programmes										
Porteur de l'action	2026	2027	2028	2029	2030	2031	2032	2033	2034	2035
SMAGGA	Guide		Révision du PDG	Révision du PDG						
Indicateurs de réalisation (suivi)										
<ul style="list-style-type: none"> - nombre de conventions remises à jour - guide des bonnes pratiques publié : oui / non - linéaire de ripisylve entretenu / restauré 										

INV3 : réaliser un inventaire des bryophytes		Priorité : 3	
Grands types de milieux ciblés		Habitats et espèces d'intérêt ciblés ou remarquables	
Boisements de feuillus (chênaies, hêtraies-chênaies)		Chênaie pubescente et chênaie sessiliflore à Fragon petit houx Hêtre-chênaie sessiliflore-charmaie à Grande luzule Chênaie pédonculée – frênaie humide à Pulmonaire affine Chênaie sessiliflore à Epervière fragile	
Echelle d'application			
<input type="checkbox"/> Stratégique / Ensemble du site	<input checked="" type="checkbox"/> Grandes zones à enjeux	<input type="checkbox"/> Locale	<input type="checkbox"/> Préconisations pour secteur en maîtrise / sensibilisation
Description			
<p>Contexte :</p> <p>Les bryophytes représentent un compartiment de la biodiversité peu connu sur le site. Ces espèces servent également de bioindicateurs pour de nombreux habitats naturels.</p> <p>La connaissance des bryophytes sur le site est très éparses tant sur le plan de la richesse taxonomique que sur l'aspect patrimonial et les enjeux.</p> <p>L'objectif de cette action est dans un premier temps d'améliorer la connaissance des bryophytes sur l'ENS pour connaître cette richesse végétale et les enjeux qui en découlent en termes d'espèces patrimoniales. Il est notamment nécessaire de compléter les connaissances afin de ne pas réaliser des opérations de gestion qui pourraient s'opposer au maintien d'espèces de bryophytes patrimoniales.</p> <p>Dans un second temps, en tant que bioindicateurs, le suivi des bryophytes indicatrices et patrimoniales par type de milieux permettra d'aider à évaluer la gestion des habitats leurs état de conservation.</p>			
Description de l'action			
<p>*Inventaire par échantillonnage des bryophytes dans l'ENS</p> <p>Cet inventaire sera réalisé par un organisme compétent en bryologie par échantillonnage dans les différents milieux grâce à la cartographie précise des habitats naturels. L'idée est d'obtenir la liste de espèces présentes sur l'ENS qui devraient dépasser les 150 taxons pour un site si diversifié. L'inventaire sera précédé d'une analyse bibliographique des données connues et historiques.</p> <p>*Analyser les communautés identifiées : espèces protégées, menacées, rares, en limite d'aire ou inféodées à des contextes particuliers.</p> <p>L'analyse des données permettra de révéler le patrimoine naturel de ce compartiment écologique : nombre d'espèces, espèces patrimoniales à enjeu, espèces protégées, etc. et l'état de conservation des espèces patrimoniales</p> <p>*inventaire et recherche des bryophytes indicatrices et patrimoniales des habitats d'intérêt</p> <p>Sur le site, un certain nombre d'habitats à enjeux seront suivis par l'intermédiaire des communautés de bryophytes (recherche d'espèces, quadrats bryosociologiques, etc.)</p> <p>En effet, certains habitats abritent des cortèges d'espèces rares et patrimoniales qu'il est nécessaire de rechercher et suivre sur le site. Par rapport à la cartographie des habitats, on peut déjà citer : les pelouses sèches, les vases exondées des milieux aquatiques, les zones humides, les prairies humides, les tonnures au sein des pâtures et prairies sèches, les bords de cours d'eau, les rochers humifères, les boisements de fonds de vallons et les suintements/sources.</p>			
Maîtrise d'ouvrage, maîtrise d'œuvre et partenaires possibles			

INV3 : réaliser un inventaire des bryophytes									Priorité : 3	
Porteur de l'action : CEN										
Partenaires techniques : Expert du groupe (bryologue), associations naturalistes										
Coût estimé										
7000 € HT comprenant bibliographie, terrain, détermination au laboratoire et rédaction 2 jours d'accompagnement CC										
Mesures, programmes et financements potentiellement mobilisables										
Calendrier de réalisation – Articulation des programmes										
Porteur de l'action	2026	2027	2028	2029	2030	2031	2032	2033	2034	2035
CEN		2 jr 7000 €								
Indicateurs de réalisation (suivi)										
Réalisation de l'inventaire (oui / non)										
Réalisation du suivi (oui / non)										

II.D. OLT 4 – CONCILER USAGES, FREQUENTATION ET PRESERVATION DE L'ENS

II.D.1. Actions

Objectif à long terme	Facteurs d'influence	Objectifs opérationnels	Pressions attendues	Code	Opérations / Actions	Indicateur de réponse	Priorité				
Conciler usages, fréquentation et préservation de l'ENS	Accessibilité au site	Organiser la fréquentation du public	Des portes d'entrées utilisées comme principale points d'entrées dans l'ENS	PUB1	Améliorer l'accès à l'ENS via les portes d'entrées	Etude préopérationnelle (Oui/Non)	1				
						Nombre d'aménagements favorisant la multimodalité					
	Manque de clarté et d'informations sur les cheminements possibles au sein de l'ENS					Nombre de panneaux signalétiques disposés					
						Aménagements des portes d'entrées (panneaux, poubelles, végétalisation, etc.)					
	Utilisation exclusive des cheminements publics et dédiés		PUB2	Canaliser la fréquentation au sein de l'ENS via l'harmonisation de la signalétique	Chemins piétonniers / boucles de randonnées définies (oui/non)	1					
					Nombre de chemins sauvages fermés						
					Délimitation d'un espace récréatif pour les enfants (cabanes)						
					Nombre de panneaux de signalétique posés / remplacés / supprimés						
	Manque de connaissance sur la biodiversité et sa sensibilité		Respect de la réglementation et préservation de la faune et de la flore à proximité des secteurs fréquentés	PUB3	Valoriser et aménager le site de la confluence	Etude préopérationnelle (Oui/Non)	1				
						Acquisition foncière (Oui/Non)					
				PUB4		Réaménagement du sentier le long du Furon (Oui/Non)					
						Aménagement de la confluence (Oui/Non)					
				PUB5	Mettre en place des panneaux de sensibilisation	Etude préopérationnelle (Oui/Non)	3				
						Nombre de supports de sensibilisation installés (dépendra en partie de financements complémentaires)					
				PUB5	Assurer la propreté du site, l'entretien du chemin et la sécurité des usagers	Linéaire de chemins entretenus chaque année	1				
						Prestation de récoltes des déchets (oui/non)					

Objectif à long terme	Facteurs d'influence	Objectifs opérationnels	Pressions attendues	Code	Opérations / Actions	Indicateur de réponse	Priorité
						Nombre de tournées de veille sur la sécurisation des chemins	
				ADM3	<u>Organiser un réseau d'écogardes</u>	Nombre de tournées / mois de présence Ecogardes	1
				ADM4	<u>Réglementer la fréquentation et la faire respecter</u>	Nombre de suivis réalisés par les Ecogardes (types de suivis)	
				ADM4	<u>Réglementer la fréquentation et la faire respecter</u>	Nombre d'animations réalisées par les Ecogardes	
				ADM4	<u>Réglementer la fréquentation et la faire respecter</u>	Nombre de tournées réalisées par les écogardes et nombre d'animation natures réalisées	2
				ADM4	<u>Réglementer la fréquentation et la faire respecter</u>	Reprise des arrêtés municipaux (Oui / Non)	
				GES	<u>Préserver les stations d'espèces protégées ou patrimoniales à proximité des voies</u>	Nombre de secteurs mis en défens	2
				GES	<u>Préserver les stations d'espèces protégées ou patrimoniales à proximité des voies</u>	Nombre de tracé de cheminements adaptés ou de périodes de gestion adaptées	
				PUB6	<u>Suivre et encadrer les événements sportifs d'ampleur</u>	Nombre de dossiers pour événements sportifs analysés (nombre de projets connus en amont / non analysés)	1
				PUB6	<u>Suivre et encadrer les événements sportifs d'ampleur</u>	Nombre de projets ayant une incidence sur la faune et la flore ayant fait l'objet de prescriptions / mesures	
				SUI1	<u>Suivre la fréquentation</u>	Installation des éco-compteurs (oui/non) et nombre d'écompteurs installés	1
				SUI1	<u>Suivre la fréquentation</u>	Analyse et comparaison des flux réalisée	
Des niveaux de connaissances sur l'ENS variables pour les élus	Impliquer les acteurs locaux dans la préservation de l'ENS	Des actions allant dans le sens du plan de gestion portées par les acteurs du territoire		FORM1	<u>Mobiliser les élus sur la mise en œuvre du plan de gestion</u>	Nombre de conseils réalisés Nombre de visites de sites réalisées avec les élus	2
Une large gamme d'activités pratiquées : randonnée pédestre, équestre, cycliste, motorisée,...).		Une cohabitation entre les différentes activités de l'ENS		COMM2	<u>Proposer des activités construites conjointement avec les associations de loisirs de plein air pour sensibiliser leurs adhérents</u>	Nombre de partenariats établis et nombre d'animations/événements réalisés	3

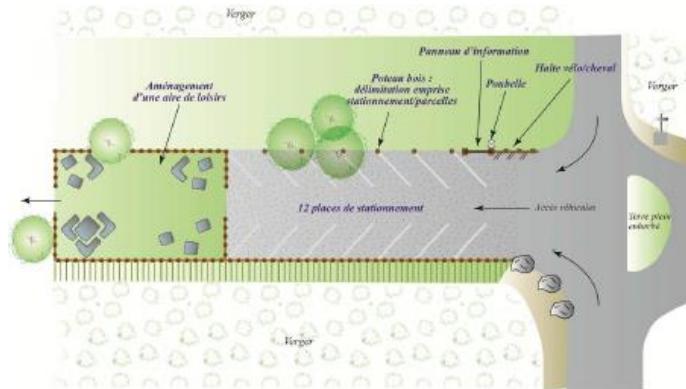
Objectif à long terme	Facteurs d'influence	Objectifs opérationnels	Pressions attendues	Code	Opérations / Actions	Indicateur de réponse	Priorité
				COMM3	<u>Construire des animations spécifiques au public scolaire</u>	Nombre d'animations réalisées et nombre d'enfants concernés Nombre d'enfants et de classes concernées	
	Les autres acteurs et partenaires techniques éventuels (associatifs, socio-professionnels...) ne sont pas impliqués directement dans les instances de concertation.			COMM4	<u>Valoriser les bonnes pratiques agricoles et communiquer sur l'activité agricole auprès du public</u>	Nombre de portraits réalisés et nombre de réunion publique réalisées Nombre de panneaux mis en place	
			Une communication établie et dans les deux sens entre acteurs et gestionnaire de l'ENS	COMM5	<u>Construire et mettre en œuvre un plan de communication</u>	Réalisation de la charte des bonnes pratiques (Oui / Non) Nombre de kits de communication diffusés	

II.D.2. Fiches actions de l'OLT4

PUB1 : Améliorer l'accès à l'ENS via les portes d'entrée			Priorité : 1
Echelle d'application			
<input type="checkbox"/> Stratégique / Ensemble du site	<input type="checkbox"/> Grandes zones à enjeux	<input checked="" type="checkbox"/> Locale	<input type="checkbox"/> Préconisations pour secteur en maîtrise / sensibilisation
Description			
<p>Contexte :</p> <p>Les portes d'entrée de l'ENS possèdent des emplacements et des niveaux d'aménagement variables.</p> <p>Les panneaux aux niveaux de ces portes d'entrée possèdent une forme et un contenu qui diffèrent d'un secteur à l'autre, tandis que l'accès aux portes d'entrée n'est pas toujours très clair (transports en commun, mode doux, panneaux d'indication, etc.).</p> <p>L'objectif de cette action est double :</p> <ul style="list-style-type: none"> - améliorer la qualité des portes d'entrée en clarifiant leur accès et les messages qui y sont portés pour une meilleure orientation du public - gérer le flux touristique sur l'ENS de la vallée en Barret. 			
Description de l'action			
<p>Réaliser une étude pré-opérationnelle pour proposer des aménagements cohérents et conformes aux attentes du plan de gestion. Cette étude pré-opérationnelle intégrera les réflexions autour des actions PUB1, PUB2, PUB3 et PUB4.</p> <p>Elle proposera une charte graphique commune à l'ENS (en lien avec la charte ENS du département) et amènera des réflexions plus fines sur certaines problématiques (accessibilité du site au PMR, aménagements ludiques intégrés à l'ambiance de l'ENS, etc.).</p>			
<p>Accessibilité aux parkings</p> <p>* <u>Mise en place de panneaux signalétiques pour guider vers les parkings dédiés et éviter le parking sauvage</u> : au niveau de points stratégiques (gares, carrefours routiers, etc.)</p> <p>* <u>Faciliter l'accès en vélo en installant des aménagements dédiés</u> (arceaux, « bike tools », etc.).</p> <p>* <u>Communiquer via les supports de communication de l'OTI, du Sytral, des CC et des communes sur les possibilités d'accès et les portes d'entrée de l'ENS. Les accessibilités en mode doux seront largement détaillées.</u></p>			
<p>Petits aménagements au niveau des parkings</p> <p>* <u>Clarifier les espaces et réaménager le parking de Soucieu-en-Jarrest de façon sommaire</u> : en s'inspirant de l'étude réalisée dans le plan d'interprétation du précédent plan de gestion (Latitude 2013)</p>			

PUB1 : Améliorer l'accès à l'ENS via les portes d'entrée

Priorité :
1

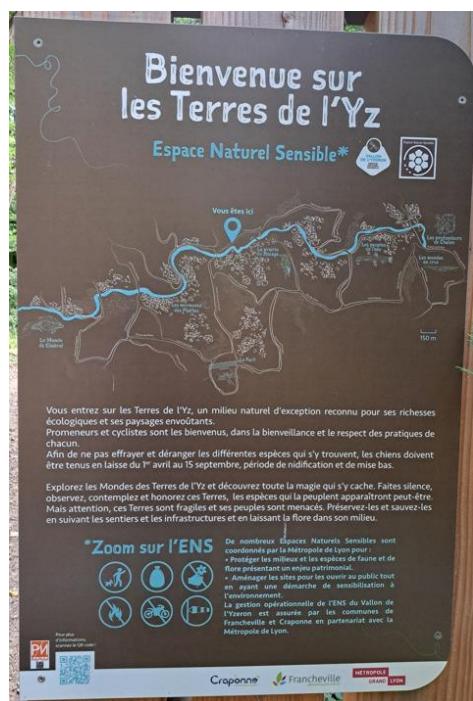


Aménagements proposés par Latitude en 2013

*Renouveler les panneaux d'information de portes d'entrée de l'ENS :

Les portes d'entrée de l'ENS seront matérialisées par une signalétique d'accueil issue de la charte signalétique « ENS » du Département. Une information concernant la politique ENS du Département permettant d'inscrire le site dans un réseau d'espaces naturels labellisés sera aussi à intégrer au message des panneaux « Portes d'entrée ENS ». Les logos des gestionnaires, partenaires et des communes seront aussi à faire figurer.

- Message clair et commun au niveau des trois portes d'entrée ;
- Identification des collectivités impliquées dans la démarche de l'ENS et sur la labellisation ENS ;
- Message via des pictogrammes des interdictions sur l'ENS (véhicules à moteurs, feu, cueillette, chien en laisse, etc.)
- Cartographie des sentiers et boucles de randonnées au départ de la porte d'entrée (cartographie différente pour chacune des portes)
- Possibilité d'un message amovible



Exemple d'un panneau de porte d'entrée (ENS Yzeron, 69)

***Cas particulier du parking de Brignais :** envisager des panneaux directionnels plus précis et un aménagement identifiable et sécurisé pour indiquer le fait que l'usager est aux portes d'un ENS et le guider vers celui-ci. Un marquage au sol complémentaire (logo ENS) pourrait clarifier ce passage de quelques centaines de mètres.

PUB1 : Améliorer l'accès à l'ENS via les portes d'entrée

Priorité :
1



Vue sur le parking minéralisé de Brignais et sur la piste piétonne d'accès à l'ENS

Actions en lien :

PUB 2 : canaliser la fréquentation au sein de l'ENS via l'harmonisation de la signalétique

PUB4 : Mettre en place des panneaux de sensibilisation

PUB5 : Assurer la propreté du site, l'entretien des chemins et la sécurité des usagers

COMM5 : Construire et mettre en œuvre un plan de communication

COMM2 : Proposer des activités construites conjointement avec les associations de loisirs de plein air pour sensibiliser leurs adhérents

Maîtrise d'ouvrage, maîtrise d'œuvre et partenaires possibles

Porteur de l'action : CCVG (étude + panneaux) et aménagements en fonction des compétences

Partenaires techniques : DEPT69 / Copamo / CEN / OTI

Coût estimé

30 000 € d'étude pré-opérationnelle qui comprend l'aménagement des portes d'entrée mais aussi l'harmonisation de la signalétique et l'aménagement de la confluence.

25 000 € si aménagements légers + panneaux

Mesures, programmes et financements potentiellement mobilisables

AAP de fondations privées

Calendrier de réalisation – Articulation des programmes

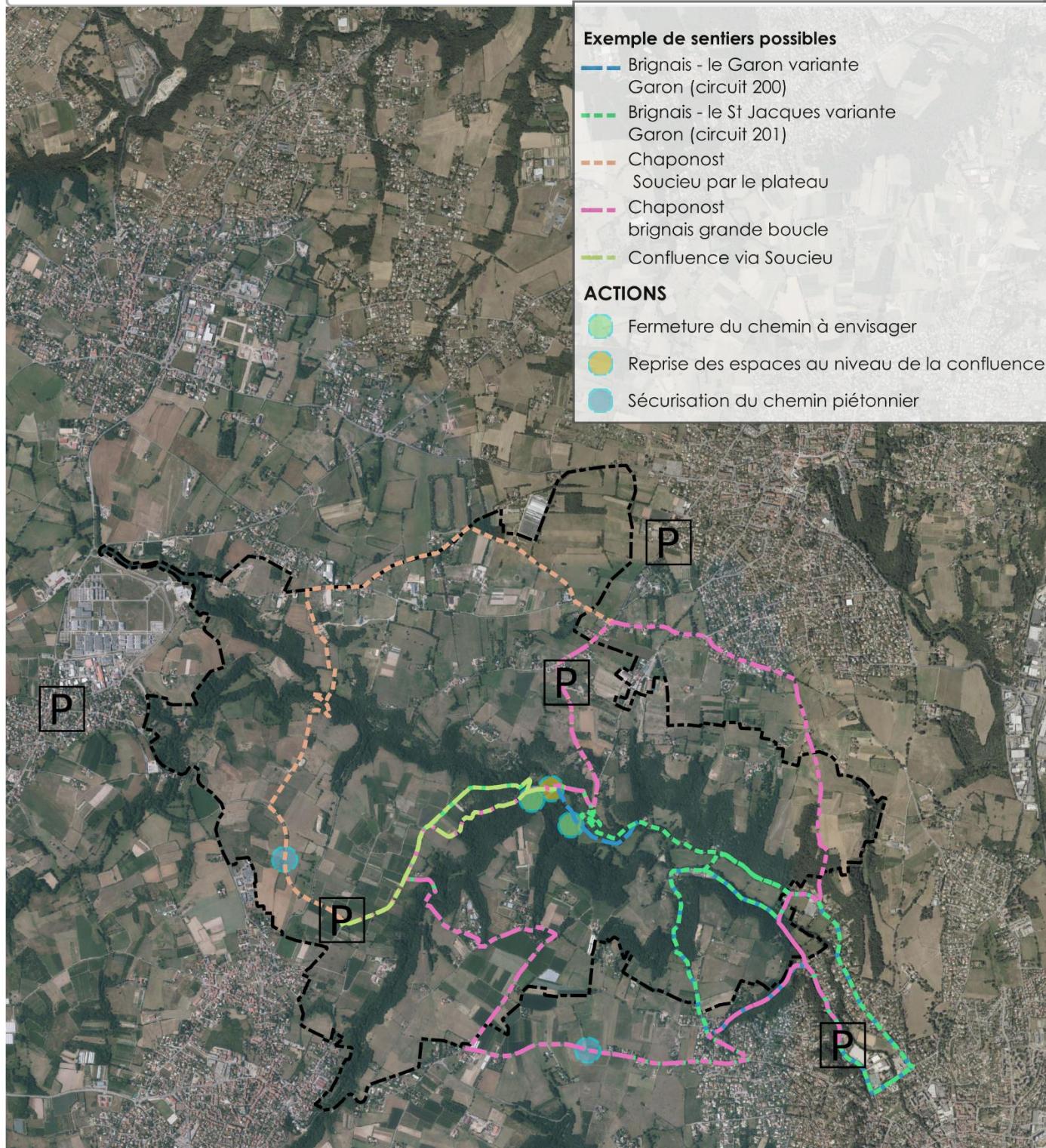
Porteur de l'action	2026	2027	2028	2029	2030	2031	2032	2033	2034	2035
---------------------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------

PUB1 : Améliorer l'accès à l'ENS via les portes d'entrée								Priorité :
								1
CC	30 000 €	10 000 €	15 000 €					
Indicateurs de réalisation (suivi)								
Etude pré-opérationnelle réalisée : OUI / NON								
Panneaux installés aux sites stratégiques depuis l'hyper centre des communes (parkings, gare, etc) : OUI / NON								
Nombre d'aménagements favorisant la multimodalité								
Réalisation des aménagements des portes d'entrée (panneaux, poubelles, végétalisation, etc.) : OUI / NON								

PUB2 : Canaliser la fréquentation au sein de l'ENS via l'harmonisation de la signalétique			Priorité : 1
Echelle d'application			
<input checked="" type="checkbox"/> Stratégique / Ensemble du site	<input type="checkbox"/> Grandes zones à enjeux	<input type="checkbox"/> Locale	<input type="checkbox"/> Préconisations pour secteur en maîtrise / sensibilisation
Description			
<p>Contexte :</p> <p>L'objectif de cette action est de canaliser la fréquentation sur les sentiers ou les parcelles publiques tout en proposant des alternatives d'itinéraires à l'accès au fond du vallon du Garon et à la confluence Garon/Furon pour « désengorger » ce secteur qui restera probablement le plus fréquenté.</p> <p>Pour cela différents leviers sont identifiés :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Harmoniser et mettre en cohérence les différentes signalétiques ; - Mieux informer sur les sentiers / chemins à emprunter ou les cheminements privés ; - Identifier des espaces de détente et des espaces dédiés (jeux d'enfants, chiens, etc.) <p>Elle vise également à harmoniser les différentes signalétiques présentes sur le site (PDIPR, Aqueduc du Gier, chemin de Compostelle, etc).</p>			
<p>Description de l'action</p> <p>* <u>Harmoniser et mettre en cohérence les signalétiques</u> en lien avec l'aménagement des portes d'entrées (PUB1) mais également en orientant les usagers vers des sentiers dédiés. La signalétique devra être homogène sur l'ENS et les panneaux non conformes et superflus ôtés ou adaptés. Cette harmonisation s'appuiera sur l'étude préopérationnelle proposée au niveau de PUB1.</p> <p>* <u>Sentiers / accès sur l'ENS</u> : L'accès et la circulation au sein de l'ENS impliquent la mise en place d'un réseau de cheminements balisés et sécurisés dont la maîtrise foncière est assurée par la collectivité (domaine public ou convention de passage pour le domaine privé).</p> <p>Les sentiers de randonnées intégrés au PDIPR et accessibles seront identifiés au niveau de chaque porte d'entrée de façon à guider les randonneurs vers des espaces publics et dédiés. Il en sera de même pour les itinéraires VTT.</p> <p>Ces tronçons doivent faire l'objet d'une maîtrise foncière par la collectivité, de travaux de gestion ou de restauration (ruissements, arbres tombés, etc.), d'aménagements d'espaces piétons dédiés dans les secteurs le long des routes, etc.</p>			

Vallée en Barret

Actions - Accueil du public



Source : Mosaïque Environnement
Fond : ©IGN - BD TOPO®

Réalisation : 10/11/2025 - AP

Echelle : 1:30 000



0 1 000 2 000 m

Actualisation ENS - Vallée en Barret (69)

MOSAÏQUE
ENVIRONNEMENT
Conseil & Expertise

PUB2 : Canaliser la fréquentation au sein de l'ENS via l'harmonisation de la signalétique

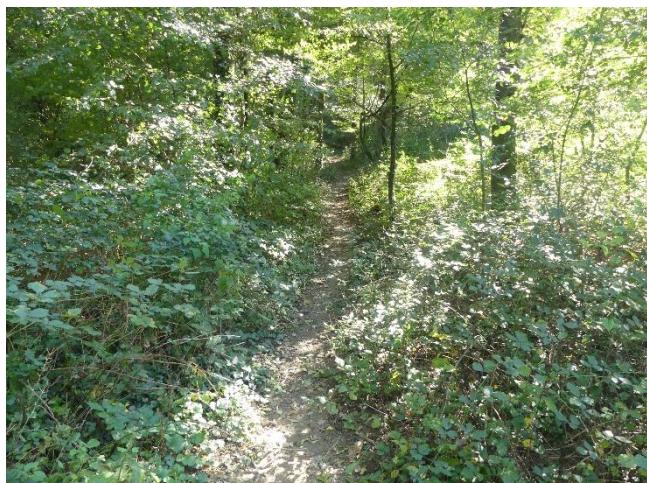
Priorité :
1

Exemples de sentiers qui peuvent être identifiés au départ des portes d'entrée

* Fermer les sentiers sauvages empruntant des propriétés privées

- Installation de blocs rocheux pour éviter l'accès par les véhicules motorisés et surveillance du secteur (pour éviter les contournements par des passages plus impactants encore)
- Plantation de végétation arbustive épineuse issue du label végétal local pour empêcher l'accès (Pour les informations : <https://www.vegetal-local.fr>)
- Fermeture des sentiers privés avec des haies sèches.

Cette fermeture devra cibler les zones avec de forts enjeux identifiés et pourra s'appuyer sur la connaissance des associations naturalistes ou des observateurs locaux. Elle devra s'accompagner d'opérations de communications sur place (panneaux légers) et de suivi de l'installation/de la fréquentation.



Exemple de chemin emprunté alors que la parcelle est privée (long du Furon) / exemple de parcelle privée parfois traversée par des véhicules (entrée côté route du Corrandin).



Exemple de haie sèche (vallon des hôpitaux – Métropole de Lyon – Mosaïque Environnement) qui peut permettre de fermer ou d'identifier une limite à un espace

PUB2 : Canaliser la fréquentation au sein de l'ENS via l'harmonisation de la signalétique

Priorité :
1

* Envisager de dédier des espaces aux jeux d'enfants : utiliser une ou deux parcelles en maîtrise publique, à faible enjeu écologique et déjà dégradée par le surpiétinement pour orienter les enfants vers ces parcelles pour construire des cabanes ou jouer dans les bois.

Cette espace devra être délimité et faire l'objet d'une signalétique. Il pourra être agrémenté d'espace dédié aux jeux très sommaires (poutres en rondin de bois, etc.) ou de panneaux ludiques à destination du public cible.



Exemples de parcelles surpiétinées dans lesquelles des espaces dédiés aux jeux d'enfants pourront être identifiés (exemple : pour créer des cabanes)

Actions en lien :

PUB 2 : canaliser la fréquentation au sein de l'ENS via l'harmonisation de la signalétique

PUB4 : Mettre en place des panneaux de sensibilisation

PUB5 : Assurer la propreté du site, l'entretien des chemins et la sécurité des usagers

COMM5 : Construire et mettre en œuvre un plan de communication

Maîtrise d'ouvrage, maîtrise d'œuvre et partenaires possibles

Porteur de l'action : Collectivités

Partenaires techniques : DEPT69 / SIARG / OTI / gestionnaires des chemins de Compostelle, etc

Coût estimé

10 000 € par parcelle dédiée aux jeux d'enfants (délimitation de l'espace et panneautage)

Fermeture des chemins / panneau propriétés privés en lien avec les propriétaires : prix dépendra des solutions techniques employées - Signalétique : 500 à 1 000 € par panneau posé

Mesures, programmes et financements potentiellement mobilisables

Calendrier de réalisation – Articulation des programmes

Porteur de l'action	2026	2027	2028	2029	2030	2031	2032	2033	2034	2035	
CC			10 000 €	15 000 €	10 000 €						

Indicateurs de réalisation (suivi)

Chemins piétonniers / boucles de randonnées définies (oui/non)

Nombre de chemins sauvages fermés Nombre de panneaux de signalétique posés / remplacés / supprimés

Délimitation d'un espace récréatif pour les enfants (cabanes)

PUB3 : Valoriser et aménager le site de la confluence**Priorité :**
1**Echelle d'application**

<input type="checkbox"/> Stratégique / Ensemble du site	<input type="checkbox"/> Grandes zones à enjeux	<input checked="" type="checkbox"/> Locale	<input type="checkbox"/> Préconisations pour secteur en maîtrise / sensibilisation
---	---	--	--

Description**Contexte :**

Le site de la confluence Garon/Furon est l'un des secteurs les plus fréquentés de l'ENS. Des crues récentes au niveau du Garon et du Furon ont modifié les conditions d'accès à cet espace qui cristallise plusieurs problématiques :

- Passage non autorisé par des propriétés privés ;
- Valorisation de cet espace fortement fréquenté ;
- Surfréquentation et piétonnisme dans le cours d'eau.

Description de l'action

* Etude pré opérationnelle : l'aménagement de cet espace nécessitera une étude pré-opérationnelle pour valider des orientations d'aménagement et mieux appréhender les points abordés ci-dessous. Cette étude pré-opérationnelle est prévue et chiffrée dans le cadre de PUB1.

* Propriétés privés : L'espace actuellement utilisé comme aire de repos / aire de pique-nique en rive gauche du Garon est située sur une propriété privée. Afin de faciliter l'aménagement de cet espace, l'acquisition foncière apparaît comme la solution la plus efficace (en lien avec les opérations foncières prévues au plan de gestion).

Cette problématique de l'espace privé / public est également soulevée suite aux crues d'octobre 2024 et au changement de lit du Furon, qui passe à présent sur l'ancien chemin rural au niveau de la confluence. L'ancien sentier a aujourd'hui disparu. Un cheminement spontané s'est créé en passant par une parcelle privée, sans autorisation du propriétaire (parcelle AH0122). La commune à l'obligation de recréer le chemin rural détruit. Une acquisition d'une partie de la parcelle AH0122 doit donc être réalisée.



Espace privé largement fréquenté en rive droite du Garon (à gauche) / nouveau cheminement au niveau de la parcelle AH0122 suite à l'érosion de la berge du Furon (à droite)

*Valorisation de la confluence en rive droite en restaurant une partie des berges et délimitant les espaces

Mise en défens de cheminements sauvages et signalétique au niveau de cheminements sauvages vers l'amont de l'espace présenté ci-dessus.

Mise en défens d'une partie des berges et restauration d'une ripisylve ou d'une végétation hygrophile.

PUB3 : Valoriser et aménager le site de la confluence

Priorité :
1

Envisager des opérations de restauration ponctuelle de la continuité latérale



Cheminements en direction de l'amont du Garon pour lesquels limiter l'accès (épineux, haie sèche, panneau d'interdiction, etc.)

* Installer quelques troncs d'arbre taillés : les mobiliers devront être sommaires et s'intégrer au maximum dans l'esprit naturel du site.

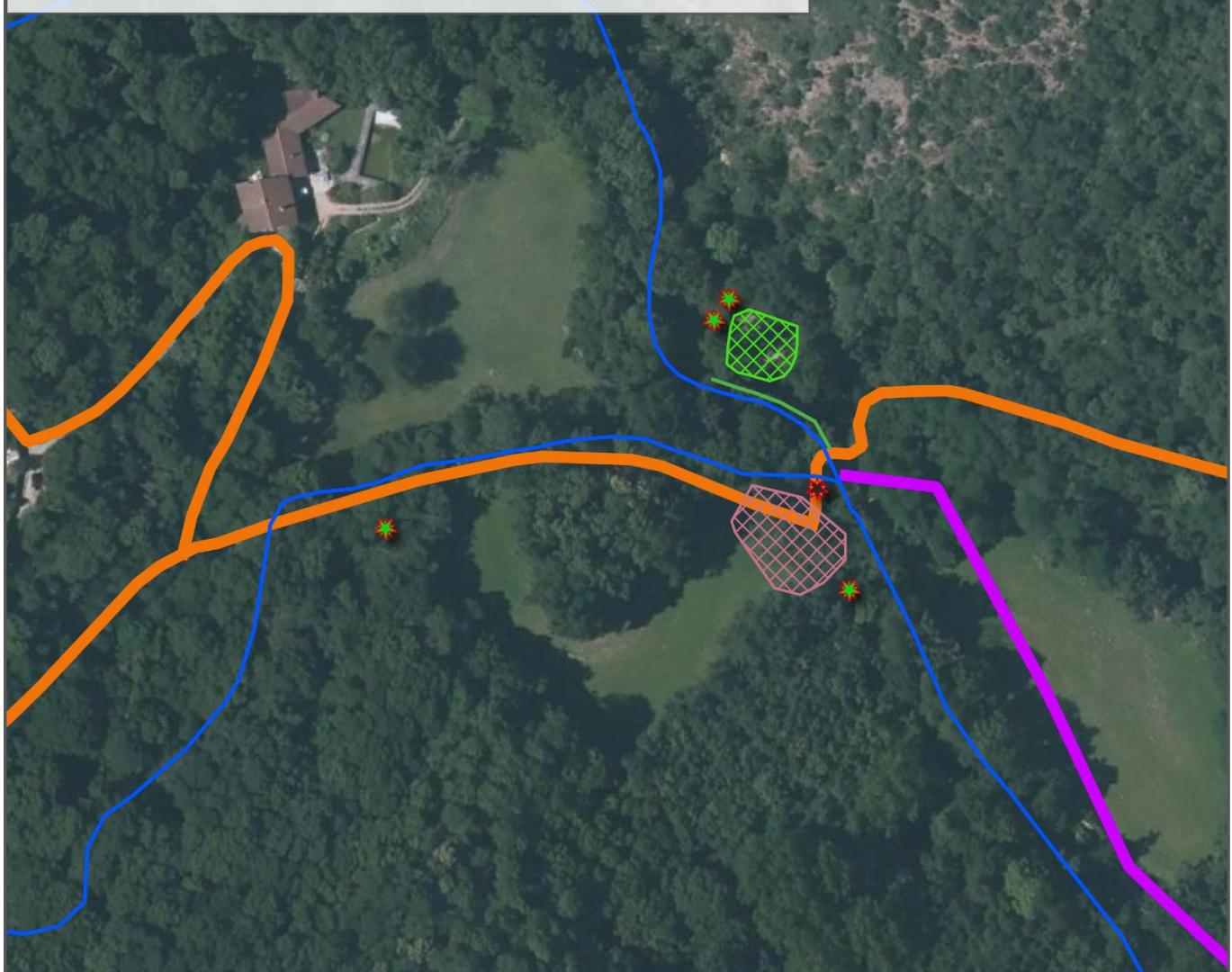
* Rappel de règles des bonnes pratiques spécifiques à cet espace et sensibilisation à la richesse biologique

* Réaménager / reclarifier les espaces en rive droite du Garon suite à la crue : déplacement des panneaux, préservation du gué, envisager la suppression de l'ancienne passerelle, etc.

Valoriser et aménager le site de la confluence

Légende

- Acquisition foncière, délimitation et clarification de l'espace de détente
- Clarifier cet espace suite à l'érosion des berges du Furon
- Déplacement du panneau directionnel en rive droite
- Fermeture du sentier (signalétique, plantations)
- Mise en défens des berges et restauration de la végétation
- Réseau hydrographique
- Sentiers (PDIPR)
- Autre sentier



Source : Mosaique Environnement
Fond : ©IGN - BD TOPO®

Réalisation : 10/11/2025 - AP



Echelle : 1:1 500



0 25 50 m

Révision du plan de gestion de l'ENS de la Vallée en Barret (69)



MOSAÏQUE
ENVIRONNEMENT
Conseil & Expertise

PUB3 : Valoriser et aménager le site de la confluence		Priorité : 1									
<u>Actions en lien :</u>											
FON3 : Assurer une animation foncière de façon à maîtriser le foncier et les usages											
PUB4 : Mettre en place des panneaux de sensibilisation											
COMM6 : Construire et mettre en œuvre un plan de communication											
COMM5 : Impliquer les associations locales											
PUB2 : Canaliser la fréquentation au sein de l'ENS via l'harmonisation de la signalétique											
Maîtrise d'ouvrage, maîtrise d'œuvre et partenaires possibles											
Porteur de l'action : CCVG											
Partenaires techniques : Copamo, Département, Commune de Soucieu, Office du tourisme, SMAGGA, CEN.											
Coût estimé											
20 000 € d'aménagements											
Mesures, programmes et financements potentiellement mobilisables											
Aucun											
Calendrier de réalisation – Articulation des programmes											
Porteur de l'action	2026	2027	2028	2029	2030	2031	2032	2033	2034	2035	
CC	Etude pré opérationnelle pub1	20 000 €									
Indicateurs de réalisation (suivi)											
Etude pré opérationnelle (oui/non)											
Acquisition foncière de la parcelle rive gauche (oui/non)											
Végétalisation de la parcelle rive gauche (oui/non)											
Réaménagement du sentier le long du Furon (oui/non)											
Indicateurs de résultat / Indicateurs d'impacts (efficacité)											
Non attribué											

PUB4 : Mettre en place des panneaux de sensibilisation			Priorité : 3
Echelle d'application			
<input type="checkbox"/> Stratégique / Ensemble du site	<input type="checkbox"/> Grandes zones à enjeux	<input checked="" type="checkbox"/> Locale	<input type="checkbox"/> Préconisations pour secteur en maîtrise / sensibilisation
Description			
<p>Contexte :</p> <p>Sur l'ENS, les panneaux d'interprétation et de sensibilisation sont essentiellement situés au niveau des portes d'entrée, ainsi qu'au niveau de l'aqueduc du Gier.</p> <p>L'objectif de cette action est de réfléchir à la mise en valeur du patrimoine naturel, historique et paysager par le biais d'un plan d'interprétation global.</p>			
Description de l'action			
<p>* <u>Etude pré opérationnelle</u> : Un concept à imaginer et à préciser par un bureau d'études spécialisé dans l'interprétation et une conception des parcours et des médias. Cette étude pré opérationnelle est commune à plusieurs fiches actions et est chiffrée dans PUB1.</p> <p><u>*Utilisation de panneaux amovibles au niveau des portes d'entrée et/ou de la confluence</u></p> <p>Pour rappeler la sensibilité des milieux à une période donnée et les bonnes pratiques à avoir : problématique des petits barrages construits par les enfants dans le cours d'eau en période estivale, période d'accouplement de la Salamandre à l'automne, quiétude et chant du Grand-duc d'Europe en hiver, etc.</p> <p>* <u>Mettre en valeur le patrimoine par le biais d'un plan d'interprétation qui pourrait être réparti sur plusieurs localisations : cette action ne sera réalisable que sous réserve de financements non budgétés dans le plan de gestion.</u></p> <ul style="list-style-type: none"> - La confluence Garon/Furon où les enjeux pourraient être de présenter la richesse de la vallée enclavée (Grand-duc d'Europe, Salamandre tachetée, ripisylve, etc.) via des supports variés et à définir qui peuvent amener à la contemplation. - La parcelle dédiée aux cabanes pour enfants avec des aménagements de sensibilisation qui peuvent être plus ludiques ou poétiques. - Le plateau des Ramières : lien entre la richesse biologique, la préservation des zones humides et l'activité agricole (lien à faire avec COMM4 – valoriser les bonnes pratiques agricoles). - Les points de vue depuis les plateaux ou cheminements qui viennent depuis les portes d'entrée de Chaponost et de Soucieu ou le point de vue de Soucieu au niveau de l'aqueduc (« chameau »). 			
Actions en lien :			
<p>PUB1 : Améliorer l'accès à l'ENS via les portes d'entrées</p> <p>PUB2 : Canaliser la fréquentation de l'ENS via l'harmonisation de la signalétique</p> <p>PUB3 : Valoriser et aménager le site de la confluence</p>			
Maîtrise d'ouvrage, maîtrise d'œuvre et partenaires possibles			
<p>Porteur de l'action : CCVG / Communes / DEPT</p> <p>Partenaires techniques : Copamo, communes, Département, Office du tourisme, SMAGGA, CEN</p>			
Coût estimé			
En lien avec les opérations PUB1 et PUB3.			

PUB4 : Mettre en place des panneaux de sensibilisation

Priorité :
3

La réalisation de panneaux de sensibilisation complémentaires au-delà des portes d'entrée et de la confluence est conditionnée à l'obtention de financements complémentaires (estimé à 25 000 € environ)

Mesures, programmes et financements potentiellement mobilisables

AAP fondations

Calendrier de réalisation – Articulation des programmes

Porteur de l'action	2026	2027	2028	2029	2030	2031	2032	2033	2034	2035
CC		En lien avec PUB 1 et PUB3								

Indicateurs de réalisation (suivi)

Etude pré opérationnelle réalisée (oui /non)

Nombre de supports de sensibilisation installés (dépendra en partie de financements complémentaires)

PUB5 : Assurer la propreté du site, l'entretien des chemins et la sécurité des usagers	Priorité : 1		
Echelle d'application			
<input checked="" type="checkbox"/> Stratégique / Ensemble du site	<input type="checkbox"/> Grandes zones à enjeux	<input type="checkbox"/> Locale	<input type="checkbox"/> Préconisations pour secteur en maîtrise / sensibilisation
Description			
<p>Contexte :</p> <p>Historiquement, un travail de veille et de surveillance était réalisé par l'ONF (rôle de police). Il faisait état des problématiques liées aux déchets sauvages, à la prévention contre l'incendie, à la détérioration des équipements, à la sécurité des chemins (risque de chute d'arbre, ...) et de sensibilisation des usagers rencontrés. Ce travail de veille devra être prolongé pour assurer de façon globale la propreté du site, l'entretien des chemins et la sécurité des usagers.</p> <p>Actuellement, la surveillance des enjeux de sécurité à proximité des chemins (arbres pouvant menacer de tomber) n'est pas optimale (baisse de la surveillance ONF), les enjeux de sécurité représentent donc un enjeu de responsabilité important pour le gestionnaire.</p>			
<p>Description de l'action</p> <p>Cette action vise à :</p> <ul style="list-style-type: none"> - assurer une présence régulière sur le site, qui permette de faire remonter et traiter différentes problématiques (arbre tombé, dépôt sauvage, traces de feu de camp, circulation non autorisée dans l'ENS, etc) et d'anticiper les risques en matière de sécurité, notamment. - faire le lien avec les forces de l'ordre (polices municipales, gendarmeries, ONF) dès que des infractions sont constatées et assurer une coordination du réseau d'écogardes et des forces de l'ordre pour assurer une mission de contrôle plus régulière sur le site. - assurer l'entretien régulier des chemins (nettoyage des petits déchets, taille des haies en bordure des chemins PDIPR adaptée aux enjeux du site) et leur mise en sécurité (élagage d'arbres tombés ou dangereux). - assurer l'entretien plus lourd des chemins (reprise, réhabilitation), notamment après des événements climatiques intenses. <p>Pour être réalisée de façon optimale, cette mission devra s'appuyer sur un réseau d'écogardes (ADM3).</p>			
<p>Actions en lien :</p> <p>ADM3 : Organiser le réseau d'écogardes</p>			
<p>Maîtrise d'ouvrage, maîtrise d'œuvre et partenaires possibles</p> <p>Porteur de l'action : CC / Communes</p> <p>Partenaires techniques : prestataire, SMAGGA, ONF</p>			
<p>Coût estimé</p> <p>Coût nettoyage et entretien régulier des chemins pour 10 jours d'entretien : 7300 € (prestataire)</p> <p>Les coûts liés à l'entretien « lourd » des chemins ainsi que les interventions d'élagage sont déjà intégrés dans les budgets des services techniques des différentes collectivités concernées.</p>			
<p>Mesures, programmes et financements potentiellement mobilisables</p> <p>Aucun</p>			

PUB5 : Assurer la propreté du site, l'entretien des chemins et la sécurité des usagers

Priorité :
1

Calendrier de réalisation – Articulation des programmes

Porteur de l'action	2026	2027	2028	2029	2030	2031	2032	2033	2034	2035
CC / Communes	7300 €	7300 €	7300 €	4200 €	4200 €	4200 €	4200 €	4200 €	4200 €	4200 €

Indicateurs de réalisation (suivi)

Linéaire de chemins entretenus chaque année

Nombre de tournées de veille sur la sécurisation des chemins

Réunion de coordination des différentes forces de l'ordre et des éco-gardes

ADM3 : Organiser un réseau d'écogardes			Priorité : 1
Echelle d'application			
<input checked="" type="checkbox"/> Stratégique / Ensemble du site	<input type="checkbox"/> Grandes zones à enjeux	<input type="checkbox"/> Locale	<input type="checkbox"/> Préconisations pour secteur en maîtrise / sensibilisation
Description			
<p>Contexte :</p> <p>Historiquement, un travail de veille et de surveillance était réalisé par l'ONF (rôle de police). L'ONF ne pouvant plus assurer tout le travail effectué par le passé, d'autres solutions de surveillance doivent être envisagées. L'appui sur un dispositif d'écogardes pourrait permettre la réalisation des opérations de veille sur l'ENS tout en permettant d'avoir un opérateur de terrain qui pourra intervenir sur des actions variées allant de l'entretien à l'animation auprès de différents publics.</p>			
<p>Description de l'action</p> <p>Ce dispositif est né dans les Yvelines il y a plus de 15 ans. Il repose sur un groupe d'écogardes bénévoles, commissionnés et assermentés à la police forestière pour certains d'entre eux. Il se développe également dans de nombreux départements y compris en Auvergne-Rhône-Alpes (Drôme, Loire, Ardèche, Rhône, etc.). Ces écogardes assurent tout au long de l'année un ensemble de missions pour la protection et la valorisation de l'environnement dans les ENS. Il a notamment été mis en place de façon expérimentale dans la Métropole de Lyon où il est pour l'instant porté par les Brigades Nature Rhône.</p>			
<p>*<u>Mettre en place un réseau d'écogardes en collaboration avec la COPAMO</u> pour intervenir sur différents ENS du secteur (ENS de la vallée en Barret et du Plateau mornantais notamment), en lien avec la stratégie Biodiversité 2034 de la CCVG.</p>			
<p>*Organiser la formation et l'organisation de ce réseau :</p> <ul style="list-style-type: none"> - formation, véhicule de service, tenue ; - présence à l'année ou lors des mois les plus sensibles / plus forte fréquentation ; - bénévoles / salariés. 			
<p>*Organiser les missions des écogardes autour de plusieurs piliers :</p> <ul style="list-style-type: none"> - <u>Sensibilisation</u> : information des usagers, sensibilisation aux bonnes pratiques, rappel des réglementations, organisation de balades nature ou d'animations scolaires, etc. - <u>Veille et entretien</u> : veille sur l'état des boisements à proximité des chemins, entretien des chemins, organisation de l'élagage, veille sur les berges des cours d'eau, etc. - <u>Suivis</u> : suivis de la fréquentation (échanges, compte-rendu d'échanges, remontées qualitatives), échanges avec les agriculteurs, les associations locales et potentiellement suivis ponctuels écologiques simples selon compétences (suivi d'une population de Salamandre tachetée au droit d'un chemin, suivi de la reprise d'une haie plantée, etc.) - <u>Lien avec les forces de l'ordre</u> (gendarmeries, OFB) en cas d'infraction constatée 			
<p>Actions en lien :</p> <p>Une grande partie des actions du plan de gestion, notamment les actions de l'OLT 4 « Concilier usages, fréquentation et préservation de l'ENS ».</p>			
<p>Maîtrise d'ouvrage, maîtrise d'œuvre et partenaires possibles</p>			

ADM3 : Organiser un réseau d'écogardes										Priorité : 1
Porteur de l'action : CCVG / COPAMO										
Partenaires techniques : département 69										
Coût estimé										
1 jours de coordination avec le CEN en début de procédure										
CC : coût inscrit à la stratégie biodiversité de la CCVG										
Mesures, programmes et financements potentiellement mobilisables										
Aucun										
Calendrier de réalisation – Articulation des programmes										
Porteur de l'action	2026	2027	2028	2029	2030	2031	2032	2033	2034	2035
CC			1jr							
Indicateurs de réalisation (suivi)										
Nombre de tournées / mois de présence des Ecogardes										
Nombre de suivis réalisés par les Ecogardes (types de suivis)										
Nombre d'animations réalisées par les Ecogardes										

ADM4 : Réglementer la fréquentation et la faire respecter								Priorité : 2							
Echelle d'application															
<input checked="" type="checkbox"/> Stratégique / Ensemble du site		<input type="checkbox"/> Grandes zones à enjeux			<input type="checkbox"/> Locale		<input type="checkbox"/> Préconisations pour secteur en maîtrise / sensibilisation								
Description															
Contexte : Trois arrêtés municipaux limitent la circulation des véhicules à moteurs au sein de l'ENS. Des macarons permettent aux personnes autorisées de circuler dans l'ENS, sur présentation d'un justificatif.															
Description de l'action															
*Harmoniser les arrêtés municipaux sur l'interdiction de circulation de véhicules à moteur au sein de l'ENS															
*Préserver le système des macarons pour autoriser la circulation des résidents, des exploitants agricoles.															
*Organiser la surveillance du site par les écogardes (fiche action ADM3) qui pourront alerter la gendarmerie, les polices municipales, ou l'OFB															
*Communiquer en amont auprès de la gendarmerie pour organiser la surveillance															
Actions en lien : ADM 3 : Organiser un réseau d'écogardes															
Maîtrise d'ouvrage, maîtrise d'œuvre et partenaires possibles															
Porteur de l'action : CC/Communes Partenaires techniques : -															
Coût estimé															
Coordination par les CC															
Mesures, programmes et financements potentiellement mobilisables															
Aucun															
Calendrier de réalisation – Articulation des programmes															
Porteur de l'action	2026	2027	2028	2029	2030	2031	2032	2033	2034	2035					
CC															
Indicateurs de réalisation (suivi)															
Reprise des arrêtés municipaux (oui/non)															
Nombre de tournées réalisées par les écogardes / an :															
Nombre de d'animations nature organisées par les écogardes / an :															

GE5 : Préserver les stations d'espèces protégées ou patrimoniales à proximité des voies de circulation		Priorité : 2	
Grands types de milieux ciblés	Habitats et espèces d'intérêt ciblés ou remarquables		
Habitats d'espèces protégés ou patrimoniales	Colonie de Murin de Daubenton sous le pont de la D30 Salamandre tachetée Centaurée de Lyon, Rosier de France		
Echelle d'application			
<input type="checkbox"/> Stratégique / Ensemble du site	<input type="checkbox"/> Grandes zones à enjeux	<input checked="" type="checkbox"/> Locale	<input type="checkbox"/> Préconisations pour secteur en maîtrise / sensibilisation
Description			
Contexte : Certains habitats d'espèces protégées ou patrimoniales peuvent être menacés par la fréquentation au droit des chemins existants (surpiétinement, gestion de la végétation en lien avec l'accueil du public, etc.). Compte-tenu de l'existence de ces chemins, les espèces concernées peuvent être soumises au dérangement voire à la surfréquentation.			
Description de l'action			
*Mise en défens des secteurs sensibles de façon permanente (sensibilité annuelle) ou temporaire (pendant une des périodes du cycle de vie) avec affichage adapté : -Bordure du chemin « de Raze Bagnon » ou du chemin des amoureux au niveaux d'habitats de reproduction de la Salamandre tachetée (espèce protégée) - Mise en défens ou communication sur la gestion au niveau des stations de Centaurée de Lyon et de Rosier de France			
*Communication auprès du Département dans le cas d'opération d'entretien du pont de la D30 où se situe une colonie de Murin de Daubenton (chauve-souris protégée)			
*Adaptation des périodes de gestion aux périodes de sensibilité des espèces concernées le cas échéant			
*Vigilance sur d'autres stations signalées par les usagers du site ou des associations naturalistes			
Actions en lien : PUB6 : suivre et encadrer les évènements sportifs d'ampleurs ADM3 : Organiser un réseau d'écogardes			
Maîtrise d'ouvrage, maîtrise d'œuvre et partenaires possibles			
Porteur de l'action : COPAMO / CCVG Partenaires techniques : CEN, associations locales, associations naturalistes			
Coût estimé			
Mise en défens assurée en interne par les services techniques 1 jour d'accompagnement CEN pour déterminer les stations à mettre en défens et les périodes en amont des travaux techniques			
Mesures, programmes et financements potentiellement mobilisables			
Contrats Eau et Climat, AERMC ?			

GE5 : Préserver les stations d'espèces protégées ou patrimoniales à proximité des voies de circulation
Priorité :
2
Calendrier de réalisation – Articulation des programmes

Porteur de l'action	2026	2027	2028	2029	2030	2031	2032	2033	2034	2035
CC	1jr									

Indicateurs de réalisation (suivi)

Nombre de secteurs mis en défens

Nombre de tracés de cheminement adaptés ou de périodes de gestion adaptées

PUB6 : Suivre et encadrer les évènements sportifs d'ampleur			Priorité : 1
Echelle d'application			
<input checked="" type="checkbox"/> Stratégique / Ensemble du site	<input type="checkbox"/> Grandes zones à enjeux	<input type="checkbox"/> Locale	<input type="checkbox"/> Préconisations pour secteur en maîtrise / sensibilisation
Description			
Contexte			
Plusieurs évènements sportifs d'ampleur (trail des Tard-venus, course Henry Anglade, Sainté-Lyon, etc.) peuvent concerner tout ou partie de l'ENS. Ces évènements peuvent avoir des incidences notables sur la faune et la flore avec une surfréquentation parfois très importante sur une période très courte. Ces évènements peuvent avoir une incidence plus générale sur les habitats naturels ou sur les aménagements de l'ENS.			
Description de l'action			
<p>*Communication amont avec les associations utilisant fréquemment l'ENS pour l'organisation d'évènements : rappel du périmètre ENS et de ces enjeux. La communication en amont permettra de faciliter les échanges et les adaptations éventuelles à mettre en œuvre.</p> <p>*Vérification du tracé ou du périmètre du projet en le croisant avec les enjeux écologiques de l'ENS, ainsi qu'avec les enjeux de sécurité du site : communication avec le gestionnaire ou une association spécialiste de(s) espèce(s) concernée(s) le cas échéant.</p> <p>*Adaptation de l'évènement : évitement de secteurs sensibles si nécessaires en modifiant le tracé, la période de l'évènement, mise en sécurité en mettant en défens des secteurs sensibles, etc.</p> <p>*Vérification de la bonne réalisation des prescriptions</p>			
Actions en lien :			
GE5 : Préserver les stations d'espèces protégées ou patrimoniales à proximité des voies de circulation COMM5 : Impliquer les associations locales COMM2 : Proposer des activités construites conjointement avec les associations de loisirs de plein air pour sensibiliser leurs adhérents Priorité :			
Maîtrise d'ouvrage, maîtrise d'œuvre et partenaires possibles			
Porteur de l'action : CC Partenaires techniques : Selon le projet et les espèces concernées			
Coût estimé			
Actions réalisées en interne par le CC et quelques jours CEN selon les besoins (1 jour par an)			
Mesures, programmes et financements potentiellement mobilisables			
Calendrier de réalisation – Articulation des programmes			

PUB6 : Suivre et encadrer les évènements sportifs d'ampleur										Priorité : 1	
Porteur de l'action	2026	2027	2028	2029	2030	2031	2032	2033	2034	2035	
CC		1 jr									

Indicateurs de réalisation (suivi)
Nombre de dossiers analysés
Nombre de projets ayant une incidence sur la faune/flore ayant fait l'objet de prescriptions / mesures

SUI1 : Suivre la fréquentation			Priorité : 1
Echelle d'application			
<input checked="" type="checkbox"/> Stratégique / Ensemble du site	<input type="checkbox"/> Grandes zones à enjeux	<input type="checkbox"/> Locale	<input type="checkbox"/> Préconisations pour secteur en maîtrise / sensibilisation
Description			
Contexte de l'action			
<p>Historiquement, un travail de veille et de surveillance était réalisé par l'ONF (rôle de police). L'ONF ne pouvant plus assurer tout le travail effectué par le passé, d'autres solutions de surveillance doivent être envisagées. L'appui sur un dispositif d'écogardes pourrait permettre la réalisation des opérations de veille sur l'ENS tout en permettant d'avoir un opérateur de terrain qui pourra intervenir sur des actions variées allant de l'entretien à l'animation auprès de différents publics.</p>			
Description de l'action			
<p>*Mettre en place des éco-compteurs :</p> <p>Quatre éco-compteurs pourront être mis en place sur les trajets depuis les trois portes d'entrées en complément de l'éco-compteur déjà installés. Ce dispositif pourra être composé de deux éco-compteurs fixes et de deux éco-compteurs mobiles qui pourront être déplacés et installés au début et à la fin d'un trajet de randonnée pour plus clairement identifier les flux.</p> <p>*S'appuyer sur des dispositifs existants de compilation et de traitement des données issues des traces GPS des visiteurs de l'ENS (exemple : outdoor vision) : ces éléments peuvent apporter d'autres informations sur les pratiques précises d'un panel de visiteurs sur l'ENS.</p> <p>*Surveillance du site à assurer par l'ONF puis par le réseau d'écogardes une fois mis en place</p> <ul style="list-style-type: none"> - Sensibilisation : information des usagers, sensibilisation aux bonnes pratiques, rappel des réglementations, organisation de balades natures ou d'animations scolaires, etc. - Veille et entretien : veille sur l'état des boisements à proximité des chemins, entretien des chemins, organisation de l'élagage, veille sur les berges des cours d'eau, etc. - Suivis : suivis de la fréquentation (échanges, compte-rendu d'échanges, remontées qualitatives), échanges avec les agriculteurs, les associations locales et potentiellement suivis ponctuels écologiques simples selon compétence (suivi d'une population de Salamandre tachetée au droit d'un chemin, suivi de la reprise d'une haie plantée, etc.) - Lien avec les forces de l'ordre (gendarmeries, OFB) en cas d'infraction constatée. <p>Actions en lien :</p> <p>ADM3 : Organiser un réseau d'écogardes</p>			
Maîtrise d'ouvrage, maîtrise d'œuvre et partenaires possibles			
<p>Porteur de l'action : CC</p> <p>Partenaires techniques : CEN, bureaux d'études, associations naturalistes</p>			
Coût estimé			
Coût éco-compteur : 3000 € HT (3 écocompteurs mobiles)			

SUI1 : Suivre la fréquentation										Priorité : 1
1/2 journée CEN pour l'accompagnement uniquement (vérification des écocompteurs et transmission des données – tournée annuelle) – analyse des données réalisée par la CC										
Mesures, programmes et financements potentiellement mobilisables										
Aucun										
Calendrier de réalisation – Articulation des programmes										
Porteur de l'action	2026	2027	2028	2029	2030	2031	2032	2033	2034	2035
CC		0.5 jr 3000€	0.5 jr	0.5 jr Coût écogarde – ADM3						
Indicateurs de réalisation (suivi)										
Installation des éco-compteurs (oui/non) et nombre d'éco compteurs installés										
Analyse et comparaison des flux réalisées (oui / non)										

FORM1 : Mobiliser les élus sur la mise en œuvre du plan de gestion		Priorité : 2								
Echelle d'application										
<input checked="" type="checkbox"/> Stratégique / Ensemble du site	<input type="checkbox"/> Grandes zones à enjeux	<input type="checkbox"/> Locale								
Description										
Description de l'action										
Afin de réaliser les objectifs du plan de gestion, sa bonne mise en œuvre doit être assurée à la fois par les « techniciens » en charge de l'ENS dans les collectivités. L'implication des élus et le portage politique qui en découle est cependant essentiel.										
<p>*Présentation du contenu du plan de gestion et des actions réalisées par les gestionnaires aux conseils municipaux des communes de l'ENS concernées ainsi qu'aux commissions des communautés de communes</p> <p>Présentation 2 fois dans les conseils municipaux sur la durée du plan de gestion – après les élections et après l'évaluation à mi-parcours. Cela pour être adapté selon les actions réalisées sur les différentes communes. Bilan et programmation annuels présentés en commissions des communautés de communes.</p> <p>*Organiser une visite de site au démarrage de chaque nouveau mandat pour présenter l'ENS, ses particularités, ses enjeux écologiques et les projets en cours</p>										
Actions en lien :										
PUB6 : suivre et encadrer les évènements sportifs d'ampleur										
Maîtrise d'ouvrage, maîtrise d'œuvre et partenaires possibles										
Porteur de l'action : CC / CEN Partenaires techniques :										
Coût estimé										
CEN : 2 jours (présentation et préparation) pour les présentations générales en conseils municipaux uniquement CC : 1 jr cumulé pour les 2 CC (commission + rédaction délibérations) / an										
Mesures, programmes et financements potentiellement mobilisables										
Calendrier de réalisation – Articulation des programmes										
Porteur de l'action	2026	2027	2028	2029	2030	2031	2032	2033	2034	2035
CC	2 jr	2jr			2 jr	2jr				
Indicateurs de réalisation (suivi)										
Nombre de présentations réalisées (2 présentations par communes, 1 présentation annuelle en commission par CC) Nombre de visites de site réalisées (2 sur toute la durée du PLG)										

COMM2 : Proposer des activités construites conjointement avec les associations de loisirs de plein air pour sensibiliser leurs adhérents		Priorité : 3								
Echelle d'application										
<input checked="" type="checkbox"/> Stratégique / Ensemble du site	<input type="checkbox"/> Grandes zones à enjeux	<input type="checkbox"/> Locale	<input type="checkbox"/> Préconisations pour secteur en maîtrise / sensibilisation							
Description										
Description de l'action										
Face aux pressions exercées par les activités de loisirs de plein air, voire, dans certains cas, aux dégradations constatées il est nécessaire de communiquer avec les associations d'usagers du site sur cette problématique.										
*Monter des partenariats avec certaines associations de loisirs de plein air pour les sensibiliser et sensibiliser leurs usagers à la biodiversité										
*Organiser des évènements conjoints (promenades commentées par exemple) pour montrer les enjeux de biodiversité du site et parler des pratiques de l'association ciblée : association de randonnée, centre équestre, association de VTT, association de trails, etc.										
Actions en lien :										
GE5 : Préserver les stations d'espèces protégées ou patrimoniales à proximité des voies de circulation COMM6 : Construire et mettre en œuvre un plan de communication										
Maîtrise d'ouvrage, maîtrise d'œuvre et partenaires possibles										
Porteur de l'action : CC / CENRA Partenaires techniques : Selon le projet et les espèces concernées										
Coût estimé										
Temps CC + Jours de coordination CEN pour organiser les animations thématiques – 2 à 3 jours selon les années – pourront être regroupés dans les conventions CEN / CC selon l'ambition des actions / les partenariats envisageables										
Mesures, programmes et financements potentiellement mobilisables										
Aucune										
Calendrier de réalisation – Articulation des programmes										
Porteur de l'action	2026	2027	2028	2029	2030	2031	2032	2033	2034	2035
CC/CEN		3 jr			2jr			2jr		
Indicateurs de réalisation (suivi)										
Nombre de partenariats établis et nombre d'animations réalisées (1 à 2 animations minimum sur la durée du plan de gestion peuvent être visées)										

COMM3 : Construire des animations spécifiques au public scolaire			Priorité : 3
Echelle d'application			
<input checked="" type="checkbox"/> Stratégique / Ensemble du site	<input type="checkbox"/> Grandes zones à enjeux	<input type="checkbox"/> Locale	<input type="checkbox"/> Préconisations pour secteur en maîtrise / sensibilisation
Description			
<p>Contexte :</p> <p>L'Office de Tourisme intercommunal est basé à Chaponost. Il organise régulièrement des sorties dans l'ENS notamment sur la thématique de l'aqueduc romain du Gier. D'une façon générale, dans l'ENS, c'est l'aspect patrimonial et architectural qui est le plus souvent mis en avant plutôt que la thématique « milieux naturels ».</p> <p>En termes d'animations, celles-ci sont également régulières :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Animations scolaires organisées par le SMAGGA au bord du Garon et occasionnellement un programme découverte fait par l'office du tourisme avec un animateur ; - Animations scolaires organisées par les écoles des communes concernées par l'ENS ; - Animations pilotées par le CPIE (convention Département du Rhône-CPIE). Ces animations ont pu être réalisées avec les commissions environnement des conseil municipaux jeunes en 2023 ou avec des classes de 5ème du collège Jean Zay à Brignais en partenariat avec FNE, la LPO Rhône, le CONIB et Arthropologia. 			
Description de l'action			
<p>*Animation auprès du public scolaire</p> <p>Cette action a pour but de sensibiliser le public scolaire local à l'environnement et plus précisément aux milieux naturels de l'ENS. Elle vise également à favoriser une réappropriation de l'espace naturel par les habitants.</p> <p>L'objectif est de continuer les animations mises en œuvre sur le site (SMAGGA, CPIE) en lien avec l'actualisation du plan de gestion. Les thématiques de ces animations pourront être : milieux aquatiques et humides, réchauffement climatique et biodiversité, agriculture et biodiversité, etc.</p> <p>Chaque année, le département propose un catalogue d'actions éducatives aux collèges qui peuvent candidater pour participer aux animations natures sur l'ENS.</p>			
<p>*Envisager des partenariats avec des lycées agricoles, des projets étudiants ou des universités</p> <p>Selon l'école ciblée, ces partenariats pourront concerner :</p> <ul style="list-style-type: none"> - La mise en œuvre de petits projets de gestion et de restauration à l'échelle d'une parcelle (débroussaillage d'une pelouse sèche, création ou entretien d'une mare, etc.) - La réalisation de suivis faune ou flore à l'échelle d'un pool de parcelles ; - La réalisation de diagnostic de potentiel d'accueil de la faune à l'échelle de parcelles (IBP par exemple). 			
<p>*Développer des animations en deuxième moitié du plan de gestion en lien avec les écogardes (ADM3)</p>			

COMM3 : Construire des animations spécifiques au public scolaire	Priorité : 3									
<u>Actions en lien :</u>										
COMM2 : Proposer des activités construites conjointement avec les associations de loisirs de plein air pour sensibiliser leurs adhérents										
Porteur de l'action : CC / SMAGGA										
Partenaires techniques : associations d'éducation à l'environnement										
Coût estimé										
Temps d'animation déjà portés (SMAGGA, CPIE)										
Mesures, programmes et financements potentiellement mobilisables										
Aucune										
Calendrier de réalisation – Articulation des programmes										
Porteur de l'action	2026	2027	2028	2029	2030	2031	2032	2033	2034	2035
CC										
Indicateurs de réalisation (suivi)										
Nombre d'animations réalisées										
Nombre d'enfants/de classes concernés										

COMM4 : Valoriser les bonnes pratiques agricoles et communiquer sur l'activité agricole auprès du public			Priorité : 3
Echelle d'application			
<input checked="" type="checkbox"/> Stratégique / Ensemble du site	<input type="checkbox"/> Grandes zones à enjeux	<input type="checkbox"/> Locale	<input type="checkbox"/> Préconisations pour secteur en maîtrise / sensibilisation
Description			
<p>Contexte :</p> <p>L'objectif de cette action est double :</p> <ul style="list-style-type: none"> - valoriser l'engagement des agriculteurs en faveur de la préservation de l'espace naturel sensible ; - informer les visiteurs du site sur l'intérêt des pratiques agricoles, qui peuvent engendrer des gênes ponctuelles (bruit, déplacement d'engins agricoles, poussière, etc.). 			
Description de l'action			
<p>*Valoriser l'engagement et les bonnes pratiques de certains agriculteurs au sein de l'ENS : panneau d'affichage (information temporaire à la parcelle), témoignage/portrait au sein des bulletins municipaux, concours des pratiques agroécologiques « prairies et parcours », lien avec les projets alimentaires territoriaux (PAT), communication et coordination avec la chambre d'agriculture.</p> <p>*Communiquer à destination du grand public sur les pratiques effectuées : en lien avec la mise en place de panneaux de sensibilisation (PUB4). Panneaux amovibles pouvant aborder différentes problématiques (périodes des fauches, questions de la propriété privée, etc.). Organisation de conférences faisant le lien entre biodiversité et agriculture.</p> <p>* Rappeler les bons comportements à avoir et le respect des espaces agricoles : en lien avec les politiques agricoles de la CCVG, de la Copamo et du Département du Rhône, rappeler les bons gestes et les bons comportements à avoir pour respecter les espaces agricoles et le travail des agricultrices et agriculteurs.</p> <p>Le contenu des messages de valorisation des agriculteurs ou de sensibilisation du grand public pourra être retranscrit dans les bulletins municipaux, sur les sites internet des communes et des intercommunalités ou encore sur les réseaux sociaux.</p>			
Actions en lien :			
<p>PUB4 : Mettre en place des panneaux de sensibilisation</p> <p>ADM3 : Organiser un réseau d'écogardes</p>			
<p>Porteur de l'action : CC</p> <p>Partenaires techniques : Chambre d'agriculture, CBN, etc.</p>			
Coût estimé			
<p>Temps interne CC</p> <p>CEN : 1 jour par an (accompagnement uniquement – aiguiller sur les agriculteurs à valoriser)</p>			

COMM4 : Valoriser les bonnes pratiques agricoles et communiquer sur l'activité agricole auprès du public										Priorité : 3
Mesures, programmes et financements potentiellement mobilisables										
Aucune										
Calendrier de réalisation – Articulation des programmes										
Porteur de l'action	2026	2027	2028	2029	2030	2031	2032	2033	2034	2035
CC				1jr						
Indicateurs de réalisation (suivi)										
Nombre de portraits / articles réalisés										
Nombre de panneaux mis en place										

COMM5 : Construire et mettre en œuvre un plan de communication		Priorité : 3	
Echelle d'application			
<input checked="" type="checkbox"/> Stratégique / Ensemble du site	<input type="checkbox"/> Grandes zones à enjeux	<input type="checkbox"/> Locale	<input type="checkbox"/> Préconisations pour secteur en maîtrise / sensibilisation
Description			
<p>Contexte :</p> <p>Dans le cadre du plan de gestion, une organisation entre les acteurs de l'ENS et le gestionnaire de l'ENS est nécessaire. La monté en puissance de la fréquentation depuis le COVID conforte l'idée de mieux organiser l'accueil et la fréquentation du public. Un plan de communication auprès des différents usagers du territoire doit être mis en œuvre en s'appuyant sur des outils déjà produits qu'il conviendra de réactualiser (charte de bonnes conduites en 2018).</p>			
<p>Description de l'action</p> <p>*Mettre à jour la charte de bonne conduite à destination des organisateurs de manifestation : en s'appuyant sur la charte existante et en rappelant les enjeux actualisés de l'ENS.</p> <p>*Mettre à jour la charte de bonne conduite à destination du public :</p> <ul style="list-style-type: none"> - afficher les sentiers de randonnée utilisables (PDIPR, propriétés publiques, etc.) - rappeler l'interdiction de se déplacer hors de ces chemins (propriété privée, quiétude de la faune, etc.) - rappeler les arrêtés de circulation ; - rappeler les bonnes pratiques / interdictions - Associer cette charte de communication positive (richesse en biodiversité, points de vue, parkings, intérêt du patrimoine bâti, etc.) pour favoriser sa lecture - Plan de communication et de transmission de cette charte : sites internet des Communes et CC, office du tourisme, lors d'évènements ou animations, QR code au niveau des panneaux des portes d'entrée, lors des demandes d'autorisation de manifestations sportives, etc. <p>Actions en lien :</p> <p>COMM2 : Proposer des activités construites conjointement avec les associations de loisirs de plein air pour sensibiliser leurs adhérents</p>			
<p>Porteur de l'action : CC</p> <p>Partenaires techniques : CEN / Communes / Office du tourisme</p>			
Coût estimé			
<p>CEN : 1 jour pour la mise en place (coordination)</p> <p>CC : Temps interne essentiellement en 2027 puis suivi annuel</p>			
Mesures, programmes et financements potentiellement mobilisables			
Aucune			

COMM5 : Construire et mettre en œuvre un plan de communication										Priorité : 3
Calendrier de réalisation – Articulation des programmes										
Porteur de l'action	2026	2027	2028	2029	2030	2031	2032	2033	2034	2035
CC		1								
Indicateurs de réalisation (suivi)										
Actualisation des chartes des bonnes pratiques (oui / non)										
Nombre de kits de communication diffusés										

II.E. OLT 5 – GARANTIR LA BONNE MISE EN ŒUVRE DU PLAN DE GESTION

II.E.1. Actions

Objectif à long terme	Facteurs d'influence	Objectifs opérationnels	Pressions attendues	Code	Opérations / Actions	Indicateur de réponse	Priorité
Garantir la bonne mise en œuvre du plan de gestion	Un site d'environ 900 ha, essentiellement en propriété privée	Protéger et sécuriser les milieux via l'action foncière	Une stratégie foncière à l'échelle de l'ENS cohérente et efficace	ADM5	Actualiser et homogénéiser les PLU pour intégrer les enjeux écologiques	Nombre de PLU suivis / nombre de révisions engagées	1
	Des PLU non homogènes			FON1	Revoir le périmètre de l'ENS et la zone de préemption	Définition du nouveau périmètre de la ZPENS	1
	Une zone de préemption ENS qui n'est plus à jour et qui ne correspond pas entièrement aux enjeux			FON2	Poursuivre la veille foncière	Mise en place administrative de la nouvelle ZPENS (Oui / Non)	
	FON3			Assurer une animation foncière de façon à maîtriser le foncier et les usages	Nombre de ventes vérifiées	1	
					Nombre de préemptions exercées		
					Nombre de propriétaires contactés	1	
					Nombre de retours obtenus (carnet de bord)		
	Réchauffement climatique	Mieux connaître les enjeux liés au changement climatique pour adapter la gestion du site	Réaliser une étude et proposer des adaptations de certaines pratiques	INV4	Elaborer un diagnostic de vulnérabilité de l'ENS et un plan d'adaptation au changement climatique	Plan d'adaptation (Oui / Non) Nombre d'opérations de gestion amendées en lien avec l'adaptation au réchauffement climatique	1
	Réunions régulières des acteurs pour adapter la gestion	Animer les instances de gouvernance	Régularité des réunions formelles avec adaptation des actions	ADM6	Mobiliser les retours d'expérience d'acteurs engagés dans une gestion adaptive des espaces naturels	Intégration à au moins un réseau Nombre de retours d'expériences sur des cas similaires récoltés	2
	ADM7	Réunir et mobiliser le comité technique sur la mise en œuvre et le suivi du plan de gestion	Au moins 1 réunion du comité technique / an	1			
	ADM8	Réunir et mobiliser le comité de pilotage sur la programmation et le suivi de la mise en œuvre du plan de gestion	Au moins 1 réunion du comité de pilotage / an	1			

Objectif à long terme	Facteurs d'influence	Objectifs opérationnels	Pressions attendues	Code	Opérations / Actions	Indicateur de réponse	Priorité
				ADM9	Mettre en place une convention de partenariat avec le CENRA pour la mise en œuvre de certaines actions	Convention signée (Oui / Non)	1
	Suivi des opérations du plan de gestion pas toujours mis en œuvre (bilan technique, financier, etc.) Moyens humains et financiers disponibles	Assurer la gestion administrative et financière	Financements et moyens humains mobilisés pour réaliser les actions	ADM10	Gérer et coordonner les partenaires techniques et financiers Les partenaires techniques ont obtenu les subventions nécessaires à la réalisation des actions prévues (Oui / Non)	Carnet de bord des opérations menées et programmées (Oui / Non)	1
		Suivre et évaluer le plan de gestion	Amélioration continue de la gestion	SUI2	Mettre en place un outil de suivi du plan de gestion	Outil de suivi du plan de gestion mis en place et renseigné (Oui / Non)	1
				SUI3	Conduire une évaluation à mi-parcours du plan de gestion	Evaluation à mi-parcours (Oui / Non)	1
				SU4	Evaluer et réviser le plan de gestion	Evaluation du plan de gestion (Oui / Non) Révision du plan de gestion (Oui / Non)	1

Les suivis permettant d'évaluer les OLT seront également listés à la suite de cet OLT. Ils permettront de suivre et d'évaluer le plan de gestion.

II.E.2. Fiches actions de l'OLT5

ADM5 : Accompagner l'actualisation et homogénéisation des PLU pour intégrer les enjeux écologiques		Priorité : 1	
Grands types de milieux ciblés	Habitats et espèces d'intérêt ciblés ou remarquables		
Haies, Zones humides, ripisylves			
Echelle d'application			
<input checked="" type="checkbox"/> Stratégique / Ensemble du site	<input type="checkbox"/> Grandes zones à enjeux	<input type="checkbox"/> Locale	<input type="checkbox"/> Préconisations pour secteur en maîtrise / sensibilisation
Description			
Contexte :			
L'ENS concerne cinq communes et trois communautés de communes avec d'un côté des PLU qui peuvent varier fortement au niveau de leur zonage et de leurs règlements ; de l'autre des enjeux importants en termes de biodiversité qui peuvent être réglementés ou intégrés au PLU (zones humides, préservation des haies, préservations des boisements).			
Description de l'action			
Ces réflexions doivent avoir lieu en amont de l'actualisation des PLU. Les modifications pourront être réalisées dans le cadre de révision ou de modification des PLU. Elles ciblent l'intégration des éléments de biodiversité dans les différents règlements.			
* <u>Intégrer les zones humides issues de la cartographie des habitats naturels</u> (habitats humides) au sein des documents d'urbanisme pour aller au-delà de l'inventaire départemental des zones humides réalisé à large échelle (1/100 000 ^e) et établir leur protection au titre de l'article L151-23 du code de l'urbanisme.			
* <u>Sécuriser les haies et boisements cartographiés</u> (cartographie des habitats naturels ou lien avec l'opération INV 2 – établir un plan de gestion et de restauration des haies champêtres) : L151-23 du code de l'urbanisme ou Espace Boisé Classé.			
* <u>Communiquer auprès des élus et des référents à l'urbanisme des collectivités sur les enjeux liés à l'ENS</u> : porté à connaissance des enjeux liés aux zones humides notamment.			
* <u>Intégrer l'enjeu ripisylve dès le PLU</u> : intervention coordonnée avec le SMAGGA auprès des communes pour viser une préservation d'une largeur minimale de ripisylve, pour intégrer la problématique des cheminements le long des cours d'eau, etc.			
* Identifier éventuellement les éléments du patrimoine bâti au titre de l'article L151-19 du code de l'urbanisme.			
* Préserver éventuellement certains cônes de vues.			
Actions en lien :			
INV 1 : établir un plan de préservation et de restauration des mares			
INV 2 : établir un plan de gestion et de restauration des haies champêtres			
FORM1 : mobiliser les élus sur la mise en œuvre du plan de gestion			

ADM5 : Accompagner l'actualisation et homogénéisation des PLU pour intégrer les enjeux écologiques	Priorité : 1									
Maîtrise d'ouvrage, maîtrise d'œuvre et partenaires possibles										
Porteur de l'action : CCVG / Copamo / Département / Communes Partenaires techniques : SMAGGA / CEN										
Coût estimé										
Portage interne CC : Révision du PLU de Soucieu en Jarrest Puis accompagnement des modifications de PLU dans la seconde partie du plan de gestion										
Mesures, programmes et financements potentiellement mobilisables										
AERMC (volet zone humide)										
Calendrier de réalisation – Articulation des programmes										
Porteur de l'action	2026	2027	2028	2029	2030	2031	2032	2033	2034	2035
Collectivités										
Indicateurs de réalisation (suivi)										
Nombre de PLU ayant intégré ces enjeux										

FON1 : Revoir le périmètre de l'ENS et la zone de préemption		Priorité : 1	
Grands types de milieux ciblés		Habitats et espèces d'intérêt ciblés ou remarquables	
Prairies humides, prairies de fauche		Prairie fauchée à Fromental Prairie fauchée à Sauge des prés et Trèfle de Molineri Prairie humide fauchée à Laîche tomenteuse et Pâturin à feuilles étroites Prairie humide fauchée à Primevère officinale et Fétuque rouge Prairie humide de fauche à Vulpin des prés Prairie humide fauchée à Oenanthe à feuilles de peucédan et Brome à grappes	
Echelle d'application			
<input type="checkbox"/> Stratégique / Ensemble du site	<input checked="" type="checkbox"/> Grandes zones à enjeux	<input type="checkbox"/> Locale	<input type="checkbox"/> Préconisations pour secteur en maîtrise / sensibilisation
Description			
Contexte :			
<p>L'objectif du droit de préemption dans les espaces naturels sensibles (ENS) est de permettre au département de maîtriser le foncier à fort enjeu environnemental en vue de préserver la qualité des sites, des paysages, des milieux naturels et des champs naturels d'expansion des crues et d'assurer la sauvegarde des habitats naturels sensibles (article L.113-8 du code l'urbanisme).</p> <p>En principe, ce droit ne porte que sur des terrains non bâties. Les titulaires du droit de préemption sont le département et par substitution la commune ou l'EPCI à qui il a délégué ce droit. Une zone de préemption ENS peut être scindée en secteurs distincts suivant leurs enjeux (prioritaires ou non).</p> <p>L'ENS fait l'objet d'une zone de préemption au titre des ENS instaurée en 2005. Cette zone de préemption a été définie avant l'intégration du secteur des Ramières (évolution du périmètre en 2013) qui s'avère être aujourd'hui le secteur avec les plus forts enjeux écologiques connus.</p>			
Description de l'action			
<p><u>*Définition de la zone de préemption et des critères</u></p> <p>Réalisation d'une étude préalable pour déterminer les enjeux à l'échelle de chaque parcelle :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Cette étude sera réalisée au sein des grandes zones à enjeux. Une adaptation plus fine du périmètre d'étude pourra être réalisée en amont de la réalisation de l'étude en fonction des limites du parcellaire et d'autres enjeux éventuels. - Les critères de détermination des enjeux devront être <i>a minima</i> : écologiques (prairies humides par exemple), accueil du public, paysager. Une attention particulière devra être portée à la problématique du maintien de la qualité des cours d'eau ou de leur restauration. Ces critères et le seuil pour la définition de la zone de préemption devront être concertés (communes, associations naturalistes, acteurs forestiers). - Ce travail s'appuiera sur les travaux existants : diagnostic ponctuel des associations naturalistes, diagnostic du plan de gestion, inventaires menés dans le cadre de l'actualisation du plan de gestion (cartographie fine des habitats naturels notamment). <p><u>* Concertation avec les communes pour la mise à jour du périmètre de la ZPENS</u></p> <p>Ce périmètre devra intégrer <i>a minima</i> les zones à enjeux forts et très forts des Ramières. La définition du périmètre sera concertée et conforme aux critères de détermination des enjeux (écologiques, accueil du public, paysager). Elle</p>			

FON1 : Revoir le périmètre de l'ENS et la zone de préemption

Priorité :
1

s'appuiera notamment sur la cartographie des habitats naturels et la localisation des données de flore et faune patrimoniale.

*Délégation du droit de préemption du département à la CC ou aux communes

Le département peut déléguer son droit de préemption aux collectivités en fonction des enjeux.

*Exercice du droit de préemption un fois mis en place :

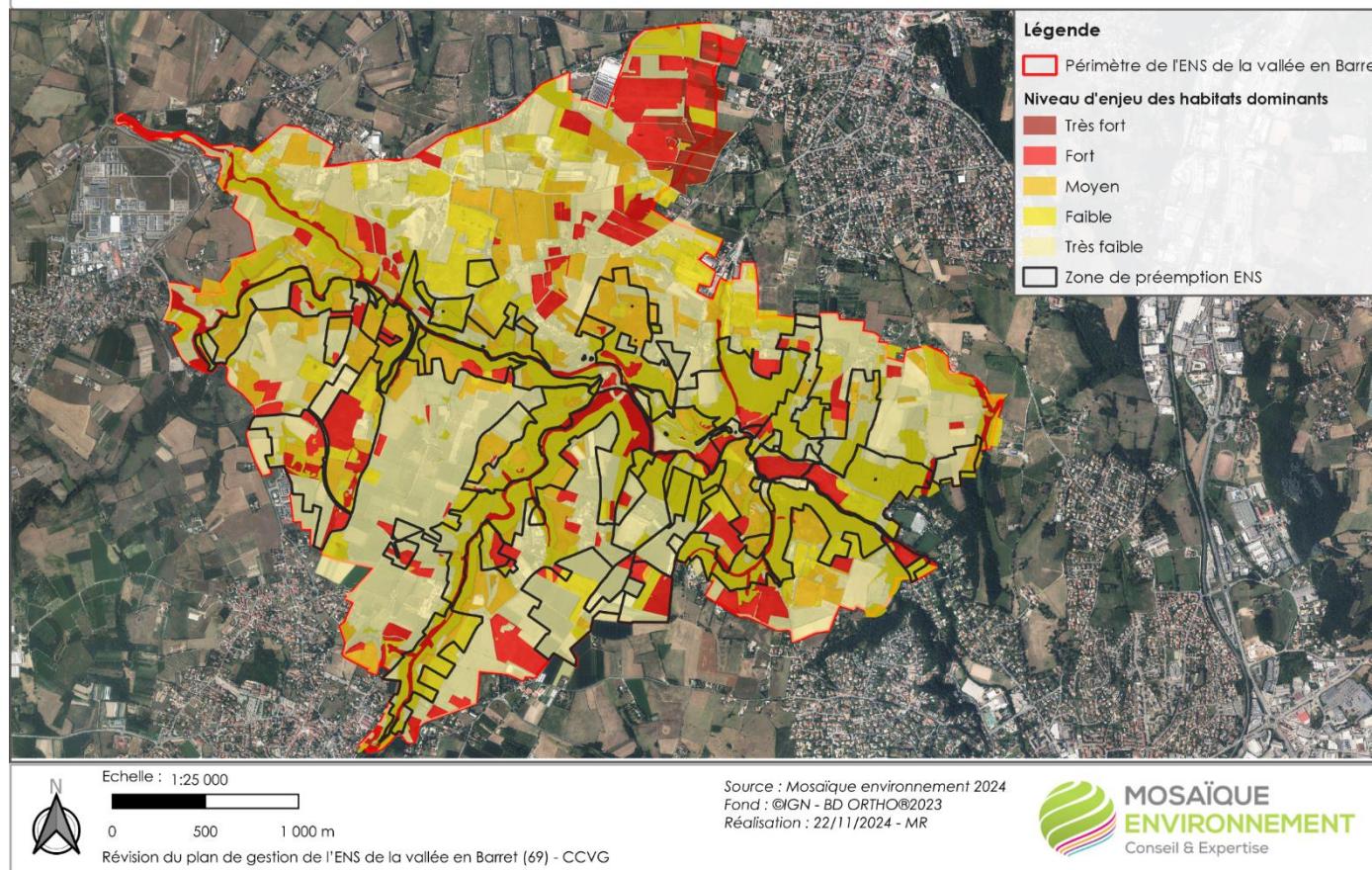
- Le Département ou la commune peuvent préempter avec révision du prix ou non,
- Le propriétaire peut accepter, retirer le bien de la vente ou refuser la préemption (contentieux),
- Si contentieux : décision du juge sur la validité de la préemption (motivation), de la révision du prix et de la validité de la procédure.

A plus long terme, une fois préempté, l'objectif sera :

- D'inscrire la parcelle préemptée dans un registre dédié par le département ;
- De gérer les milieux naturels (ENS) dans un objectif de préservation ;
- D'ouvrir au public en absence d'enjeux contraires sous 10 ans.

*Communication sur l'existence de ce droit de préemption au niveau des notaires locaux.

Enjeux des habitats dominants et zone de préemption



Enjeux habitats naturels et périmètre de la zone de préemption actuelle

Actions en lien :

FON 2 : Poursuivre la veille foncière

FON3 : Assurer une animation foncière de façon à maîtriser le foncier et les usages

FON1 : Revoir le périmètre de l'ENS et la zone de préemption	Priorité : 1									
Maîtrise d'ouvrage, maîtrise d'œuvre et partenaires possibles										
Porteur de l'action : Département										
Partenaires techniques : Collectivités / associations ou bureau d'étude pour définition du périmètre										
Coût estimé										
Coût de l'étude portée par le département (estimée entre 10 000 et 15000 € HT)										
Mesures, programmes et financements potentiellement mobilisables										
Aucun										
Calendrier de réalisation – Articulation des programmes										
Porteur de l'action	2026	2027	2028	2029	2030	2031	2032	2033	2034	2035
Département										
Indicateurs de réalisation (suivi)										
Définition du nouveau périmètre de la ZPENS (Oui / Non)										
Mise en place administrative de la nouvelle ZPENS (Oui / Non)										

FON2 : Poursuivre la veille foncière		Priorité : 1								
Grands types de milieux ciblés	Habitats et espèces d'intérêt ciblés ou remarquables									
Habitats et espèces à enjeux										
Echelle d'application	<input checked="" type="checkbox"/> Stratégique / Ensemble du site	<input type="checkbox"/> Grandes zones à enjeux	<input type="checkbox"/> Locale	<input type="checkbox"/> Préconisations pour secteur en maîtrise / sensibilisation						
Description										
Contexte :	<p>La réalisation d'une veille foncière à l'échelle de l'ENS, et notamment des secteurs à forts enjeux, permettra d'identifier d'éventuelles ventes problématiques. Cette veille foncière peut s'appuyer sur la zone de préemption ENS mais aussi sur d'autres droits de préemptions selon les enjeux (SAFER, PENAP).</p>									
Description de l'action	<p>* <u>Poursuivre la veille foncière réalisée par les communautés de communes</u> en vérifiant d'éventuelles interférences avec des parcelles à enjeux écologiques sur l'ENS. Veille en continue sur les mouvements fonciers (suivi des Déclarations d'Intention d'Aliéner).</p> <p>*<u>Exercice du droit de préemption ENS le cas échéant</u></p>									
Actions en lien :	<p>FON 1 : Revoir le périmètre de l'ENS et la zone de préemption</p> <p>FON3 : Assurer une animation foncière de façon à maîtriser le foncier et les usages</p>									
Maîtrise d'ouvrage, maîtrise d'œuvre et partenaires possibles	<p>Porteur de l'action : CCVG / Copamo / Département</p> <p>Partenaires techniques : Communes</p>									
Coût estimé	<p>Dans les missions des collectivités – temps déjà prévu dans les services agricultures / environnement et ENS des CC et du département</p>									
Mesures, programmes et financements potentiellement mobilisables	<p>Aucun</p>									
Calendrier de réalisation – Articulation des programmes										
Porteur de l'action	2026	2027	2028	2029	2030	2031	2032	2033	2034	2035
CC/ Département										
Indicateurs de réalisation (suivi)										
Nombre de ventes vérifiées / an										
Nombre de préemptions exercées										

FON3 : Assurer une animation foncière de façon à maîtriser le foncier et les usages		Priorité : 1	
Grands types de milieux ciblés	Habitats et espèces d'intérêt ciblés ou remarquables		
Habitats et espèces à enjeux			
Echelle d'application			
<input type="checkbox"/> Stratégique / Ensemble du site	<input checked="" type="checkbox"/> Grandes zones à enjeux	<input type="checkbox"/> Locale	<input type="checkbox"/> Préconisations pour secteur en maîtrise / sensibilisation
Description			
<p>Contexte :</p> <p>L'ENS possède une forte proportion de propriétaires privés et sa surface (plus de 900 ha), ne permet pas de réaliser une animation foncière sur l'ensemble de l'ENS. C'est pourquoi l'animation foncière, et la stratégie foncière plus globalement, devra avoir lieu à l'échelle des grandes zones à enjeux voire à l'échelle locale et s'appuyer sur des diagnostics à la parcelle.</p> <p>L'objectif de cette opération est de lister et prendre un contact avec les propriétaires pour proposer : des acquisitions foncières, des conventions de gestion, des appuis techniques pour la gestion forestière ou agricole de leur parcelle, etc.</p>			
<p>Description de l'action</p> <p>* Secteurs d'intervention</p> <p>Pour définir les secteurs prioritaires pour l'animation foncière, le maître d'ouvrage s'appuiera :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Sur la cartographie des habitats naturels précise réalisée dans le cadre du présent plan de gestion (Mosaïque Environnement 2025) ; - Sur les différents inventaires et suivis mis en œuvre dans le cadre de ce plan de gestion. - Sur la localisation de données ponctuelles de faune et de flore patrimoniale (exemple : station connue Rosier de France ou de Laîche de Hartmann par exemple, zone de reproduction avérée du Grand-duc d'Europe, mare favorable au Triton crêté, etc.) - Sur la localisation de parcelles à forts intérêt écologique comme certaines parcelles de prairies humides qui peuvent être fortement menacées par des modifications de pratiques ; - Sur des zones identifiées comme fortement dégradées (exemple : menace sur qualité d'un cours d'eau : berges fragilisées, glissements de terrains, etc.) <p>* Prospection foncière et négociation foncière</p> <ul style="list-style-type: none"> - Réaliser une prospection foncière via le contact avec les propriétaires et exploitants (courriers, questionnaires, enquête, téléphone, rencontre individuelle) : présentation du projet et recueil des attentes des intéressés ; - Négociation foncière : vente / contractualisation pour devenir gestionnaire / contractualisation pour mise en place d'une gestion favorable à la biodiversité (en s'appuyant éventuellement sur les outils existants : PSE, ORE, etc.). <p>* Appui sur les acteurs locaux pour les opportunités foncières et pour les prises de contacts avec les propriétaires</p> <p>* Suivi</p> <ul style="list-style-type: none"> - Tenir à jour un catalogue des propriétaires contactés et des retours de ceux-ci <p>Actions en lien :</p> <p>FON 1 : Revoir le périmètre de l'ENS et la zone de préemption</p> <p>FON2 : Poursuivre la veille foncière</p>			

FON3 : Assurer une animation foncière de façon à maîtriser le foncier et les usages	Priorité : 1									
Maîtrise d'ouvrage, maîtrise d'œuvre et partenaires possibles										
Porteur de l'action : Copamo / CCVG Partenaires techniques : Département / Communes										
Coût estimé										
Coût interne CC (temps CEN déjà inclus au niveau des OLT1, 2 et 3 si accompagnement gestion)										
Mesures, programmes et financements potentiellement mobilisables										
Département 69 / AERMC via les contrats de rivière										
Calendrier de réalisation – Articulation des programmes										
Porteur de l'action	2026	2027	2028	2029	2030	2031	2032	2033	2034	2035
CC										
Indicateurs de réalisation (suivi)										
Nombre de propriétaires contactés Nombre de retours obtenus (carnet de bord)										

INV4 : Elaborer un diagnostic de vulnérabilité de l'ENS et un plan d'adaptation du site au réchauffement climatique		Priorité : 1	
Grands types de milieux ciblés		Habitats et espèces d'intérêt ciblés ou remarquables	
Habitats humides (prairies humides, ripisylves, habitats liés aux mares) Boisements			
Echelle d'application			
<input checked="" type="checkbox"/> Stratégique / Ensemble du site	<input type="checkbox"/> Grandes zones à enjeux	<input type="checkbox"/> Locale	<input type="checkbox"/> Préconisations pour secteur en maîtrise / sensibilisation
Description			
Contexte : Le changement climatique est considéré comme la 3 ^e cause de perte de biodiversité après la déforestation, artificialisation des sols et la surexploitation des espèces. Ses impacts sont d'autant plus forts que les milieux exposés sont vulnérables (habitats fragmentés, pratiques agricoles intensives, pollutions des cours d'eau, etc.). Sur le territoire de la Vallée en Barret, déjà marqué par une influence méditerranéenne notable, les effets du changement climatique entraînent un emballement des constats suivants : étiage plus marqué du Garon, assèchement plus précoce et plus long des mares, banalisation des végétations dans les prairies ou modification des pratiques, augmentation des maladies et stress hydrique avec risque de mortalité pour les arbres, augmentation des risques incendies en lien avec la fréquentation et la sécheresse accrue, etc.			
Description de l'action			
* <u>S'appuyer sur les outils du programme LIFE natur'adapt</u> : programme conduit par Réserve Naturelle de France (RNF), son objectif est d'apporter aux gestionnaires d'espaces naturels des outils méthodologiques pour les aider à intégrer les enjeux climatiques dans la gestion de leur site.			
* <u>Elaborer un diagnostic de vulnérabilité du site aux changements climatiques en s'appuyant sur les données existantes</u> . Les données liées à la biodiversité sont difficiles à analyser compte-tenu de la non uniformité des suivis ainsi que de jeux de données trop peu conséquents dans le temps. Ce diagnostic veillera cependant à collecter les données liées au climat à l'échelle local pour mesurer l'influence des évolutions prévisibles sur le patrimoine naturel ainsi que sur les activités socio-économiques (en particulier sur les pratiques de gestion des milieux agricoles, des milieux forestiers ou sur l'évolution des activités de loisirs en lien avec la nature).			
* <u>S'appuyer sur ce diagnostic de vulnérabilité pour identifier des pistes de réflexion sur des mesures d'adaptation aux effets du changement climatique</u> Ces mesures pourront aussi appuyer des principes de gestion et de restauration extensives des milieux déjà établies qui permettent généralement une meilleure résilience de la biodiversité vis-à-vis des changements de conditions. Elles pourront également établir des adaptations de mesures en lien avec l'ouverture au public (risque incendie accru, variation de la fréquentation attendue).			
Actions en lien : Ensemble des actions du plan de gestion			
Maîtrise d'ouvrage, maîtrise d'œuvre et partenaires possibles			
Porteur de l'action : CEN / CC Partenaires techniques :			

INV4 : Elaborer un diagnostic de vulnérabilité de l'ENS et un plan d'adaptation du site au réchauffement climatique	Priorité : 1									
Coût estimé										
Environ 20 jours CEN										
Mesures, programmes et financements potentiellement mobilisables										
Aucun										
Calendrier de réalisation – Articulation des programmes										
Porteur de l'action	2026	2027	2028	2029	2030	2031	2032	2033	2034	2035
CC		20 jr								
Indicateurs de réalisation (suivi)										
Plan d'adaptation réalisé (oui / non)										
Nombre d'opérations de gestion amendées en lien avec l'adaptation au réchauffement climatique										

ADM6 : Mobiliser les retours d'expérience d'acteurs engagés dans une gestion adaptive des espaces naturels		Priorité : 2								
Grands types de milieux ciblés	Habitats et espèces d'intérêt ciblés ou remarquables									
Habitats humides (prairies humides, ripisylves, habitats liés aux mares) - Boisements										
Echelle d'application										
<input checked="" type="checkbox"/> Stratégique / Ensemble du site	<input type="checkbox"/> Grandes zones à enjeux	<input type="checkbox"/> Locale	<input type="checkbox"/> Préconisations pour secteur en maîtrise / sensibilisation							
Description										
Contexte :										
Sur le territoire de la Vallée en Barret, déjà marqué par une influence méditerranéenne notable, les effets du changement climatique entraînent un emballement des constats suivants : étiage plus marqué du Garon, assèchement plus précoce et plus long des mares, banalisation des végétations dans les prairies ou modification des pratiques, augmentation des maladies et stress hydrique avec risque de mortalité pour les arbres, augmentation des risques incendies en lien avec la fréquentation et la sécheresse accrue, etc.										
Description de l'action										
* <u>Obtenir et partager des retours d'expérience en intégrant des réseaux d'acteurs déjà engagés dans une gestion adaptive des espaces naturels face au changement climatique</u>										
Ces retours d'expérience permettront d'adapter les actions de gestion en lien avec les COTEC réalisés au moins annuellement. Ils seront compilés et classés par types de REX (gestion des milieux naturels, restauration de milieux naturels, fréquentation du public, etc.).										
Les contacts des gestionnaires de ces opérations seront également compilés pour permettre de récolter des informations sur le suivi des actions adaptatives mises en œuvre par ailleurs.										
Ils pourront permettre d'expérimenter des actions similaires sur l'ENS. L'expérimentation semble être indispensable en ce qui concerne la gestion des milieux face au réchauffement climatique.										
* <u>Se former sur la gestion adaptive des espaces naturels</u> : le gestionnaire participera à des événements et des formations sur cette thématique.										
Actions en lien :										
Ensemble des actions du plan de gestion										
Maîtrise d'ouvrage, maîtrise d'œuvre et partenaires possibles										
Porteur de l'action : CC										
Partenaires techniques : CEN										
Coût estimé										
Interne CC										
Mesures, programmes et financements potentiellement mobilisables										
Aucun										
Calendrier de réalisation – Articulation des programmes										
Porteur de l'action	2026	2027	2028	2029	2030	2031	2032	2033	2034	2035
CC										
Indicateurs de réalisation (suivi)										
Intégration à au moins un réseau + Nombre de retours d'expériences sur des cas similaires récoltés										

ADM7 : Réunir et mobiliser le comité technique sur la mise en œuvre et le suivi du plan de gestion		Priorité : 1								
Echelle d'application										
<input checked="" type="checkbox"/> Stratégique / Ensemble du site	<input type="checkbox"/> Grandes zones à enjeux	<input type="checkbox"/> Locale	<input type="checkbox"/> Préconisations pour secteur en maîtrise / sensibilisation							
Description										
Description de l'action										
<p>Le comité technique associe les partenaires directs de la mise en œuvre du plan de gestion : CEN RA, Département du Rhône, COPAMO, SMAGGA, Office du Tourisme.</p> <p>Sa fonction principale est de veiller à la bonne réalisation des actions programmées dans le plan de gestion, à leur cohérence et à permettre l'échange d'informations régulier. Des adaptations aux actions envisagées dans le plan pourront être proposées au sein de ce comité technique. Ces adaptations seront d'autant plus nécessaires avec le réchauffement climatique.</p> <p>Selon les thématiques, il pourra s'appuyer sur les expertises d'autres partenaires : associations naturalistes, syndicats intercommunaux, services techniques des communes, etc.</p> <p>Proposer au moins une réunion annuelle pour le suivi des actions.</p>										
Actions en lien :										
Ensemble des actions du plan de gestion										
Maîtrise d'ouvrage, maîtrise d'œuvre et partenaires possibles										
Porteur de l'action : CC / CEN										
Partenaires techniques : membres du COTEC										
Coût estimé										
Temps CC + 1,2 jr CEN / an										
Mesures, programmes et financements potentiellement mobilisables										
Aucun										
Calendrier de réalisation – Articulation des programmes										
Porteur de l'action	2026	2027	2028	2029	2030	2031	2032	2033	2034	2035
CC / CEN	1,2 jr	1,2 jr	1,2 jr	1,2 jr	1,2 jr	1,2 jr	1,2 jr	1,2 jr	1,2 jr	1,2 jr
Indicateurs de réalisation (suivi)										
Au moins une réunion du comité technique / an										

ADM8 : Réunir et mobiliser le comité de pilotage sur la programmation et le suivi de la mise en œuvre du plan de gestion		Priorité : 1								
Echelle d'application										
<input checked="" type="checkbox"/> Stratégique / Ensemble du site	<input type="checkbox"/> Grandes zones à enjeux	<input type="checkbox"/> Locale	<input type="checkbox"/> Préconisations pour secteur en maîtrise / sensibilisation							
Description										
Description de l'action										
Le comité de pilotage est composé du CEN et des élus des collectivités concernées par l'ENS ainsi que des financeurs (Communes, COPAMO, CCVG, CCVL, Département du Rhône). Ce COPIL doit valider annuellement les bilans d'activité de l'année écoulée ainsi que les opérations à mettre en œuvre et le budget prévisionnel pour l'année suivante.										
Actions en lien :										
Ensemble des actions du plan de gestion										
Maîtrise d'ouvrage, maîtrise d'œuvre et partenaires possibles										
Porteur de l'action : CC / CEN Partenaires techniques : membres du COPIL										
Coût estimé										
Temps CC + 1,2 jour CEN par an										
Mesures, programmes et financements potentiellement mobilisables										
Aucun										
Calendrier de réalisation – Articulation des programmes										
Porteur de l'action	2026	2027	2028	2029	2030	2031	2032	2033	2034	2035
CC / CEN	1,2 jr	1,2 jr	1,2 jr	1,2 jr	1,2 jr	1,2 jr	1,2 jr	1,2 jr	1,2 jr	1,2 jr
Indicateurs de réalisation (suivi)										
Au moins une réunion du comité de pilotage / an										

ADM9 : Mettre en place une convention de partenariat avec le CENRA pour la mise en œuvre de certaines actions		Priorité : 1								
Echelle d'application										
<input checked="" type="checkbox"/> Stratégique / Ensemble du site	<input type="checkbox"/> Grandes zones à enjeux	<input type="checkbox"/> Locale	<input type="checkbox"/> Préconisations pour secteur en maîtrise / sensibilisation							
Description										
Description de l'action										
<p>Le Conservatoire d'Espaces Naturels Rhône-Alpes a été créé en 1988 et œuvre pour la préservation de la biodiversité rhônalpine. Membre d'un réseau national réunissant 24 CEN, il bénéficie d'un agrément de l'Etat et de la région AuRA, qui reconnaît son rôle dans l'élaboration et la mise en œuvre des politiques publiques liées aux espaces naturels.</p> <p>Fort de ses expériences, de sa connaissance du territoire de la vallée en Barret et de sa participation aux comités techniques et de pilotage, il apparaît comme un gestionnaire naturel pour certaines actions du plan de gestion : gestion et restauration des espaces naturels, conventionnement avec les agriculteurs, etc.</p> <p>Une convention de partenariat devra être mise en place avec la CCVG pour formaliser ses missions.</p>										
Actions en lien :										
Ensemble des actions du plan de gestion										
Maîtrise d'ouvrage, maîtrise d'œuvre et partenaires possibles										
Porteur de l'action : CCVG										
Partenaires techniques : CENRA										
Coût estimé										
Temps interne CC + temps mise en place convention et actualisation CEN										
Mesures, programmes et financements potentiellement mobilisables										
Aucun										
Calendrier de réalisation – Articulation des programmes										
Porteur de l'action	2026	2027	2028	2029	2030	2031	2032	2033	2034	2035
CC	1 jr	0,5 jr	0,5 jr	0,5 jr	0,5 jr	0,5 jr	0,5 jr	0,5 jr	0,5 jr	0,5 jr
Indicateurs de réalisation (suivi)										
Convention signée (oui/non)										

ADM10 : Gérer et coordonner les partenaires techniques et financiers et SUI2 : Mettre en place un outil de suivi du plan de gestion

Priorité :
1

Echelle d'application

- | | | | |
|--|---|---------------------------------|--|
| <input checked="" type="checkbox"/> Stratégique / Ensemble du site | <input type="checkbox"/> Grandes zones à enjeux | <input type="checkbox"/> Locale | <input type="checkbox"/> Préconisations pour secteur en maîtrise / sensibilisation |
|--|---|---------------------------------|--|

Description

Description de l'action

Cette action recouvre différentes missions permettant d'assurer le bon fonctionnement technique et financier de certaines actions.

*Programmation annuelle des opérations et planification budgétaire

*Recherche de financements

*Réalisation des CCTP nécessaires aux études, suivis ou opérations de gestion/restauration

*Suivis de la bonne réalisation des études, suivis ou opérations de gestion/restauration

*Communication autour de l'ENS vers des intervenants réguliers extérieurs (RTE, ENEDIS, etc.) pour assurer l'intervention dans des pratiques respectueuses des enjeux de l'ENS

*Tenue d'un carnet de bord des opérations en cours, réalisation des comptes-rendus de réunion

Actions en lien :

Ensemble des actions du plan de gestion

Maîtrise d'ouvrage, maîtrise d'œuvre et partenaires possibles

Porteur de l'action : CCVG / CENRA

Partenaires techniques : Copamo, Département, SMAGGA

Coût estimé

Temps CC non estimé

Temps CEN : 8 jours / an les premières années puis 4 jours

Mesures, programmes et financements potentiellement mobilisables

Aucun

Calendrier de réalisation – Articulation des programmes

Porteur de l'action	2026	2027	2028	2029	2030	2031	2032	2033	2034	2035
CC / CEN	8 jr	8 jr	4 jr							

Indicateurs de réalisation (suivi)

Carnet de bord des opérations menées et programmées (Oui / Non)

Les partenaires techniques ont obtenu les subventions nécessaires à la réalisation des actions prévues (Oui / Non)

SUI3 : Conduire une évaluation à mi-parcours du plan de gestion								Priorité :																						
Echelle d'application								1																						
<input checked="" type="checkbox"/> Stratégique / Ensemble du site		<input type="checkbox"/> Grandes zones à enjeux			<input type="checkbox"/> Locale		<input type="checkbox"/> Préconisations pour secteur en maîtrise / sensibilisation																							
Description																														
Description de l'action																														
Le plan de gestion est programmé sur 10 ans (2026-2035). Il nécessitera donc un point d'étape au bout de cinq ans pour réaliser un premier bilan :																														
<ul style="list-style-type: none"> - Analyse des indicateurs de réalisation des actions prévues sur la période 2026 – 2030 ; - Analyse des suivis et études scientifiques réalisées ; - Adaptation éventuelle des actions en lien avec le plan d'adaptation du site au réchauffement climatique (INV5) mais aussi de l'évolution de certaines problématiques ou connaissances techniques. 																														
Actions en lien :																														
Ensemble des actions du plan de gestion																														
Maîtrise d'ouvrage, maîtrise d'œuvre et partenaires possibles																														
Porteur de l'action : CCVG / CEN																														
Partenaires techniques : autres collectivités, SMAGGA																														
Coût estimé																														
Temps CC + 6 jours pour le CEN																														
Mesures, programmes et financements potentiellement mobilisables																														
Aucun																														
Calendrier de réalisation – Articulation des programmes																														
<table border="1" style="width: 100%; border-collapse: collapse;"> <thead> <tr> <th>Porteur de l'action</th><th>2026</th><th>2027</th><th>2028</th><th>2029</th><th>2030</th><th>2031</th><th>2032</th><th>2033</th><th>2034</th><th>2035</th></tr> </thead> <tbody> <tr> <td>CC / CEN</td><td></td><td></td><td></td><td></td><td style="background-color: #FFD700;">6 jr</td><td style="background-color: #FFD700;"></td><td></td><td></td><td></td><td></td></tr> </tbody> </table>									Porteur de l'action	2026	2027	2028	2029	2030	2031	2032	2033	2034	2035	CC / CEN					6 jr					
Porteur de l'action	2026	2027	2028	2029	2030	2031	2032	2033	2034	2035																				
CC / CEN					6 jr																									
Indicateurs de réalisation (suivi)																														
Evaluation à mi-parcours (Oui / Non) – bilan des premiers suivis réalisés, réaffectation et adaptations d'actions non réalisées sur la seconde période du plan de gestion																														

SUI4 : Evaluer et réviser le plan de gestion**Priorité :**
1**Echelle d'application**

<input checked="" type="checkbox"/> Stratégique / Ensemble du site	<input type="checkbox"/> Grandes zones à enjeux	<input type="checkbox"/> Locale	<input type="checkbox"/> Préconisations pour secteur en maîtrise / sensibilisation
--	---	---------------------------------	--

Description**Contexte de l'action :**

L'évaluation du plan de gestion est une étape primordiale en fin de plan de gestion. Elle permet d'estimer le niveau d'atteinte des objectifs opérationnels du plan de gestion pour chacun des objectifs à long terme.

Cette évaluation permet aussi de guider le gestionnaire pour l'actualisation du plan de gestion pour 5 à 10 années supplémentaires.

Description de l'action :

Le bilan du plan de gestion s'appuiera sur le travail administratif réalisé dans le cadre de l'action ADM2 mais également sur le résultat de l'ensemble des inventaires et suivis scientifiques, écologiques ou administratifs réalisés dans le cadre des opérations de gestion.

*Création et animation d'un tableau de bord de suivi des mesures

* Evaluation de la réalisation des mesures par le suivi des indicateurs de réalisation / Indicateurs de résultat / Indicateurs d'impacts proposé dans les fiches actions (création d'une base de données)

*Assurer une évaluation quantitative et qualitative du plan de gestion

Le nouveau plan de gestion comprendra l'ensemble des éléments constitutifs de ce plan de gestion et veillera à actualiser le diagnostic (état des lieux) avec les données actuelles ou les données récoltées durant toute la durée du plan de gestion. Les enjeux seront ainsi actualisés et un nouveau plan d'action qui pourra s'inspirer de ce plan sera proposé.

Actions en lien :

Ensemble des actions du plan de gestion

Maîtrise d'ouvrage, maîtrise d'œuvre et partenaires possibles

Porteur de l'action : CCVG / CEN

Partenaires techniques : autres collectivités, SMAGGA

Coût estimé

Temps CC + CEN : Environ 45 jours dont 27 estimés pour le CEN

Mesures, programmes et financements potentiellement mobilisables

Aucun

Calendrier de réalisation – Articulation des programmes

Porteur de l'action	2026	2027	2028	2029	2030	2031	2032	2033	2034	2035
CC / CEN									9 jr	18 jr

Indicateurs de réalisation (suivi)

Evaluation du plan de gestion réalisée (Oui / Non)

Actualisation du plan de gestion (Oui / Non)

SUI5 : Cartographie des habitats naturels									Priorité : 1																							
Echelle d'application																																
<input checked="" type="checkbox"/> Stratégique / Ensemble du site		<input type="checkbox"/> Grandes zones à enjeux			<input type="checkbox"/> Locale			<input type="checkbox"/> Préconisations pour secteur en maîtrise / sensibilisation																								
Description																																
Description de l'action																																
<p>La cartographie des habitats naturels a été actualisée en 2024 pour la totalité de l'ENS. La méthodologie suivie a été celle du cahier des charges Natura 2000 adaptée conformément aux recommandations du CBNMC.</p> <p>L'ensemble des parcelles ont été parcourues et 68 relevés phytosociologiques ont été réalisés pour une centaine de relevés analysés (relevés phytosociologiques 2024 + relevés issus de la bibliographie).</p>																																
<p>L'actualisation de la cartographie des habitats naturels servira de base à l'évaluation des opérations de gestion et de restauration. Elle nécessitera les compétences d'un botaniste – phytosociologue. Cette cartographie sera réalisée dans les mêmes conditions que la cartographie initiale élaborée lors de la réalisation du plan de gestion : à l'échelle de l'association (ou communauté végétale) quand cela est possible, établie sur la base de la typologie des habitats construite à partir des relevés de végétation.</p>																																
<p>*Actualisation de la cartographie des habitats naturels lors du bilan du plan de gestion sur la totalité du site (905 ha) suivant la même méthodologie que le diagnostic initial</p>																																
<p>*Comparaison des surfaces par habitats naturels, des états de conservations et des évolutions notables.</p>																																
Actions en lien :																																
Ensemble des actions du plan de gestion en lien avec les OLT 1, OLT 2, OLT3																																
Maîtrise d'ouvrage, maîtrise d'œuvre et partenaires possibles																																
Porteur de l'action : CEN																																
Partenaires techniques : bureaux d'études, CBNMC																																
Coût estimé																																
Pour une cartographie totale selon méthodologie du CBNMC (avec validation) avec environ 50 relevés phyto : 25000 €, 4 jours coordination																																
Mesures, programmes et financements potentiellement mobilisables																																
Aucun																																
Calendrier de réalisation – Articulation des programmes																																
<table border="1"> <thead> <tr> <th>Porteur de l'action</th><th>2026</th><th>2027</th><th>2028</th><th>2029</th><th>2030</th><th>2031</th><th>2032</th><th>2033</th><th>2034</th><th>2035</th></tr> </thead> <tbody> <tr> <td>CEN</td><td></td><td></td><td></td><td></td><td></td><td></td><td></td><td></td><td style="background-color: yellow;">4 jr 25 000 €</td><td></td></tr> </tbody> </table>											Porteur de l'action	2026	2027	2028	2029	2030	2031	2032	2033	2034	2035	CEN									4 jr 25 000 €	
Porteur de l'action	2026	2027	2028	2029	2030	2031	2032	2033	2034	2035																						
CEN									4 jr 25 000 €																							
Indicateurs de réalisation (suivi)																																

SUI5 : Cartographie des habitats naturels**Priorité :**
1

Cartographie des habitats naturels à mi-parcours sur les zones à enjeux gérées/restaurées (oui/non)

Analyse de l'évolution des habitats naturels et préconisations à mi-parcours (oui/non)

Actualisation de la cartographie des habitats naturels à l'échelle de l'ENS (oui/non)

SUI6 : Suivi de la flore patrimoniale**Priorité :**
1**Echelle d'application**

<input type="checkbox"/> Stratégique / Ensemble du site	<input checked="" type="checkbox"/> Grandes zones à enjeux	<input type="checkbox"/> Locale	<input type="checkbox"/> Préconisations pour secteur en maîtrise / sensibilisation
---	--	---------------------------------	--

Description**Contexte :**

En 2024, 61 espèces de flore patrimoniales ont été observées :

- 11 espèces à enjeu fort à très fort (protégées ou LR RA (VU & EN) ;
- 12 espèces à enjeu moyen à fort (NT diff LR ou exceptionnel RA/69) ;
- 23 espèces d'enjeu moyen (det znieffc ou R à RR) ;
- 15 espèces à enjeu faible (AR) ;

9 espèces à enjeu n'ont pas été revues pendant les prospections 2024 du fait de la non prospection ciblée de ces espèces, soit qu'elles semblent avoir disparues (données historiques).

L'objectif de cette mesure est de suivre *a minima* la flore patrimoniale à enjeu fort et très fort sur l'ensemble du périmètre de l'ENS.

A noter que les listes de protection et les listes rouge sont amenées à être réévaluées prochainement. Il est donc possible que cette liste d'espèces à enjeu et à revoir doivent être modifiée avant 2030 pour cibler au plus juste les espèces les plus menacées et à plus fort enjeu.

Description de l'action

Cette opération nécessite les compétences d'un botaniste. Elle consiste en la réalisation d'un suivi floristique avec pointage au GPS des stations d'espèces protégées ou patrimoniales.

Le nombre d'individus et/ou la taille de la station sera estimée afin d'évaluer l'évolution de l'état de conservation des espèces.

Les passages de terrain cibleront les dates de floraisons des espèces ciblées.

Les espèces suivantes devront être recherchées et cartographiées (cf carte 17 du plan de gestion) :

Milieu	Nom scientifique	Nom_français	Enjeu
ourlet, fruticée, forêt claire	Rosa gallica L., 1753	Rose de France	très fort
prairie humide	Anacamptis laxiflora (Lam.) R.M.Bateman, Pridgeon & M.W.Chase, 1997	Orchis à fleurs lâches	très fort
pelouse sèche	Bombycilaena erecta (L.) Smoljan., 1955	Micrope dressé	fort
prairie humide	Carex hartmanii Cajander, 1935	Laîche de Hartman	fort
Milieu aquatique	Ceratophyllum submersum L., 1763	Cératophylle submergé	fort
ourlet, fruticée, forêt claire	Cyanus lugdunensis (Jord.) Fourr., 1869	Centaurée de Lyon	fort
prairie humide	Hordeum secalinum Schreb., 1771	Orge faux seigle	fort
pelouse sèche	Myosotis balbisiana Jord., 1852	Myosotis de Balbis	fort
Milieu aquatique	Nitella opaca (C.Agardh ex Brzelius) C.Agardh, 1824	Nitelle sombre	fort
prairie sèche	Ranunculus parviflorus L., 1758	Renoncule à petites fleurs	fort
Milieu aquatique	Ranunculus sceleratus L., 1753	Renoncule scélérate	fort

SUI6 : Suivi de la flore patrimoniale	Priorité : 1																						
<p>Deux campagnes seront réalisées :</p> <ul style="list-style-type: none"> - La première à mi-parcours - La seconde lors de l'évaluation du plan de gestion 																							
<p><u>Actions en lien :</u></p> <p>Ensemble des actions du plan de gestion en lien avec l'OLT 1, OLT 2, OLT3</p> <p>SUI4 : Cartographie des habitats naturels</p>																							
<p>Maîtrise d'ouvrage, maîtrise d'œuvre et partenaires possibles</p> <p>Porteur de l'action : CEN</p> <p>Partenaires techniques : bureaux d'études, CBNMC</p>																							
<p>Coût estimé</p> <p>3500€ par année de suivi, 2 jours de coordination</p>																							
<p>Mesures, programmes et financements potentiellement mobilisables</p> <p>Aucun</p>																							
<p>Calendrier de réalisation – Articulation des programmes</p> <table border="1" style="width: 100%; border-collapse: collapse;"> <thead> <tr> <th style="text-align: center;">Porteur de l'action</th><th style="text-align: center;">2026</th><th style="text-align: center;">2027</th><th style="text-align: center;">2028</th><th style="text-align: center;">2029</th><th style="text-align: center;">2030</th><th style="text-align: center;">2031</th><th style="text-align: center;">2032</th><th style="text-align: center;">2033</th><th style="text-align: center;">2034</th><th style="text-align: center;">2035</th></tr> </thead> <tbody> <tr> <td style="text-align: center;">CC</td><td></td><td></td><td></td><td style="background-color: #ffcc00; text-align: center;">2 jr 3500 €</td><td></td><td></td><td></td><td></td><td style="background-color: #ffcc00; text-align: center;">2 jr 3500 €</td><td></td></tr> </tbody> </table>		Porteur de l'action	2026	2027	2028	2029	2030	2031	2032	2033	2034	2035	CC				2 jr 3500 €					2 jr 3500 €	
Porteur de l'action	2026	2027	2028	2029	2030	2031	2032	2033	2034	2035													
CC				2 jr 3500 €					2 jr 3500 €														
<p>Indicateurs de réalisation (suivi)</p> <p>Réalisation du suivi de la flore patrimoniale (oui/non)</p> <p>Estimation des effectifs (oui/non)</p> <p>Cartographie des stations (oui/non)</p>																							

SUI7 : Suivi de l'avifaune patrimoniale**Priorité :**
1**Echelle d'application**

<input type="checkbox"/> Stratégique / Ensemble du site	<input checked="" type="checkbox"/> Grandes zones à enjeux	<input type="checkbox"/> Locale	<input type="checkbox"/> Préconisations pour secteur en maîtrise / sensibilisation
---	--	---------------------------------	--

Description**Contexte :**

Aucun inventaire de l'avifaune patrimoniale n'a été réalisé sur l'ensemble de l'ENS depuis 2016.

Les principaux enjeux concernant l'avifaune patrimoniale sont situés au sein des espaces agricoles et bocagers. Ce suivi de l'avifaune patrimoniale nécessitera donc :

- Un état des lieux (état 0) concernant l'avifaune patrimoniale ;
- Puis la mise en œuvre d'un suivi sur cette avifaune patrimoniale.

Description de l'action**2 SUIVIS COMPLETS**

Ce suivi vise l'évaluation de l'OLT1 - Préserver et restaurer une trame bocagère à enjeux écologiques (prairies humides, prairies de fauche, mares, haies).

Cet inventaire sera réalisé en deux temps :

- Echantillonnage des secteurs bocagers de l'ENS par la méthode des IPA (Indice Ponctuel d'Abondance)
- Recherche spécifique et inventaire des espèces patrimoniales à enjeux : inventaires diurnes et nocturnes

***Echantillonnage des secteurs bocagers de l'ENS par la méthode des IPA**

- Méthode standardisée et semi-quantitative ;
- Deux passages lors de la même année autour de la date charnière du 15 mai ;
- Durée de 20 minutes ;
- Relevés effectués dans des conditions favorables (absence de vent et de pluie) ;
- Les comportements des individus observés sont notés : individu en vol, en chasse, avec un comportement reproducteur... Lorsque cela est possible, le sexe et l'âge (juvénile, adulte) sont renseignés.
- Espacement entre les IPA d'au moins 300 m pour éviter les doubles comptages

***Inventaires spécifiques sur les espèces patrimoniales suivantes en compléments des IPA**

Nom espèce	Code atlas	Enjeu	Inventaires
Alouette lulu	Npo	Moyen	Appui sur les IPA, prospections complémentaires dans les milieux favorables à l'opportunité
Bruant jaune	Npo	Fort	Appui sur les IPA, prospections complémentaires dans les milieux favorables à l'opportunité
Busard cendré		Fort	Deux sessions spécifiques fin mai et à l'élosion des jeunes fin juin repérage des nids le cas échéant
Busard Saint-Martin		Fort	Deux sessions spécifiques fin mai et à l'élosion des jeunes fin juin repérage des nids le cas échéant
Chevêche d'Athéna	Nc	Moyen	Prospections nocturnes avec méthode de la repasse : dénombrement des mâles chanteurs
Courlis cendré	Npo	Fort	Appui sur les IPA, prospections complémentaires dans les milieux favorables (prairies humides)
Huppe fasciée	Npo	Moyen	Appui sur les IPA, prospections complémentaires dans les milieux favorables (arbres à cavités)
Moineau friquet	Npro	Fort	Appui sur les IPA, prospections complémentaires dans les milieux favorables
Pie-grièche écorcheur	Nc	Moyen	Appui sur les IPA, prospections complémentaires dans les milieux favorables
Tarier pâtre	Nc	Moyen	Appui sur les IPA, prospections complémentaires dans les milieux favorables
Vanneau huppé	Nc	Fort	Visite début mars Appui sur les IPA, prospections complémentaires dans les milieux favorables (prairies humides)

SUI7 : Suivi de l'avifaune patrimoniale**Priorité :**
1

Trois campagnes seront réalisées :

- La première en début de plan de gestion (« état initial ») : IPA uniquement
- La seconde à mi-parcours : IPA + recherche espèces patrimoniales
- La troisième lors de l'évaluation du plan de gestion : IPA + recherche espèces patrimoniales

Actions en lien :

Ensemble des actions du plan de gestion en lien avec l'OLT 1, OLT 2, OLT3

SUI4 : Cartographie des habitats naturels

Maîtrise d'ouvrage, maîtrise d'œuvre et partenaires possibles

Porteur de l'action : CEN

Partenaires techniques : bureaux d'études, LPO AuRA

Coût estimé

Prospection oiseaux : 12aine IPA, terrain, saisie, rédaction, cartographie : 7500 €, 2 jours de coordination

Recherche espèces patrimoniales : Sessions spécifiques busards, session spécifique en mars pour le Vanneau, inventaires nocturnes (deux passages), prospections complémentaires autre espèces patrimoniales : 9000 € , 2 jours de coordination

Mesures, programmes et financements potentiellement mobilisables

Aucun

Calendrier de réalisation – Articulation des programmes

Porteur de l'action	2026	2027	2028	2029	2030	2031	2032	2033	2034	2035
CC		4 jr 16500 €						4 jr 16500 €		

Indicateurs de réalisation (suivi)

Diversité spécifique de l'avifaune

Nombre d'espèces patrimoniales et effectifs des espèces patrimoniales / statut de nidification

SUI8 : Suivi des amphibiens			Priorité : 1
Echelle d'application			
<input type="checkbox"/> Stratégique / Ensemble du site	<input checked="" type="checkbox"/> Grandes zones à enjeux	<input type="checkbox"/> Locale	<input type="checkbox"/> Préconisations pour secteur en maîtrise / sensibilisation
Description			
Contexte : Aucun inventaire des amphibiens n'a été réalisé depuis 2019. Ce suivi ciblait d'ailleurs essentiellement le Triton crêté (LPO, 2019) après analyse des mares à échantillonner (IECMA).			
Description de l'action			
Ce suivi vise l'évaluation de l'OLT1 - Préserver et restaurer une trame bocagère à enjeux écologiques (prairies humides, prairies de fauche, mares, haies) et une actualisation de l'inventaire de l'ensemble des amphibiens du site.			
<u>*Plan d'échantillonnage des mares et points d'eau à inventorier (mares nouvellement créées, mares avec données connues d'espèces patrimoniales, mares relais de la trame bleue, etc.)</u>			
<u>*Deux à trois passages de terrain pour les mares où le Triton crêté est largement suspecté</u>			
<ul style="list-style-type: none"> - Passage précoce diurne et nocturne en mars ; - Passage nocturne en avril/mai ; - Passage tardif diurne ou nocturne en juin (recherche des larves). 			
<u>*Utilisation de différentes méthodes d'inventaires</u>			
<ul style="list-style-type: none"> - le comptage des pontes (passage précoce) ; - la détection par l'écoute des chants (anoures) ; - la détection à vue à la lampe torche ; - si nécessaire des captures à l'aide d'épuisette ou d'amphicaps pourront être réalisées. - le protocole de lutte contre la chytridiomycose sera respecté. 			
Deux sessions d'inventaires sur les dix années de suivis seront réalisées. Elles s'appuieront sur l'inventaire IECMA établi dans le cadre de la fiche action INV1 mais aussi sur les inventaires passés.			
Actions en lien :			
INV1 : établir un plan de préservation et de restauration des mares			
RE2 : création de nouvelles mares			
RE3 : restaurer des mares dégradées			
Maîtrise d'ouvrage, maîtrise d'œuvre et partenaires possibles			
Porteur de l'action : CEN			
Partenaires techniques : bureaux d'études, LPO RA			
Coût estimé			
Coût estimé pour environ 20 à 25 mares :			
Deux passages de terrain diurne et nocturne : 7 jours – 5200 €			
Un passage complémentaire si Triton crêté pressenti mais non contacté : 2 jours – 1300 €			
Saisie, rédaction, cartographie du rapport : 3 jours environ - 2000 €			

SUI8 : Suivi des amphibiens									Priorité : 1	
2 jours de coordination										
Mesures, programmes et financements potentiellement mobilisables										
Aucun										
Calendrier de réalisation – Articulation des programmes										
Porteur de l'action	2026	2027	2028	2029	2030	2031	2032	2033	2034	2035
CC			2 jr 8500 €					2 jr 8500 €		
Indicateurs de réalisation (suivi)										
Réalisation du suivi des amphibiens (oui/non)										
Estimation des effectifs d'amphibiens patrimoniaux (oui/non)										
Cartographie (oui/non)										

SUI9 : Suivi des lépidoptères rhopalocères patrimoniaux			Priorité : 1
Echelle d'application			
<input type="checkbox"/> Stratégique / Ensemble du site	<input checked="" type="checkbox"/> Grandes zones à enjeux	<input type="checkbox"/> Locale	<input type="checkbox"/> Préconisations pour secteur en maîtrise / sensibilisation
Description			
<p>Contexte :</p> <p>Aucun inventaire récent n'a été réalisé sur les lépidoptères rhopalocères patrimoniaux des pelouses sèches, tandis que le dernier inventaire concernant le Cuivré des marais date de 2016 et ne ciblait que certains secteurs connus.</p>			
<p>Description de l'action</p> <p>Ce suivi vise l'évaluation de l'OLT1 et OLT 2. Les espèces patrimoniales ciblées sont :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Le Cuivré des marais pour les prairies humides (d'autres espèces inconnues sur l'ENS peuvent être potentielles dans ces milieux comme le Damier de la succise) ; - L'Azuré du Serpolet, l'Azuré des orpins, l'Azuré du thym et le Mercure pour les pelouses sèches <p>*<u>Plan d'échantillonnage des milieux à inventorier en s'appuyant sur la cartographie des habitats naturels et sur les parcelles où des opérations de gestion/restauration ont eu lieu</u></p> <p>*Inventaire du Cuivré des marais :</p> <ul style="list-style-type: none"> - 3 à 4 passages de terrain couvrant les périodes de vols de cette espèce bivoltine ; - recherche des imagos et des œufs ; - détermination de l'autochtonie de l'espèce (habitat, plante hôte) ; - inventaire des autres lépidoptères rhopalocères à l'opportunité au sein des parcelles de prairies humides (manque de données récentes) <p>*Inventaire des lépidoptères patrimoniaux au sein des pelouses sèches :</p> <ul style="list-style-type: none"> - inventaire des lépidoptères des pelouses sèches (transects, chronoventaire selon le contexte) ; - trois passages de terrain couvrant les périodes de vols des espèces patrimoniales cibles (mai/juin ; juillet ; août/septembre) <p>Actions en lien :</p> <p>RE5 : restaurer une trame de milieux secs</p> <p>GE3 : Mettre en place une gestion des pelouses sèches sur affleurements</p> <p>GE4 : Mettre en place une gestion extensive dans les pelouses sèches via le partenariat avec les éleveurs</p> <p>Maîtrise d'ouvrage, maîtrise d'œuvre et partenaires possibles</p> <p>Porteur de l'action : CEN</p> <p>Partenaires techniques : bureaux d'études, associations naturalistes</p> <p>Coût estimé</p> <p>Inventaire Cuivré des marais (4 passages de terrain, saisie et rédaction) sur 6 à 8 secteurs ciblés : 9 jours - 6000 € , 2 jours de coordination</p> <p>Inventaire des lépidoptères rhopalocères des pelouses sèches (3 passages de terrain, saisie et rédaction) : 11 jours - 6700 €, 2 jours de coordination</p>			

SUI9 : Suivi des lépidoptères rhopalocères patrimoniaux										Priorité : 1
Mesures, programmes et financements potentiellement mobilisables										
Aucun										
Calendrier de réalisation – Articulation des programmes										
Porteur de l'action	2026	2027	2028	2029	2030	2031	2032	2033	2034	2035
CC		6700€	6000 €				6700 €	6000 €		
Indicateurs de réalisation (suivi)										
Réalisation du suivi des lépidoptères rhopalocères (oui/non)										
Estimation des effectifs de papillons patrimoniaux (oui/non)										
Cartographie (oui/non)										

SUI10 : Réaliser des IBP sur les parcelles forestières en maîtrise			Priorité : 2
Echelle d'application			
<input type="checkbox"/> Stratégique / Ensemble du site	<input type="checkbox"/> Grandes zones à enjeux	<input checked="" type="checkbox"/> Locale	<input type="checkbox"/> Préconisations pour secteur en maîtrise / sensibilisation
Description			
<p>Contexte :</p> <p>Plusieurs parcelles appartenant aux collectivités locales sont situées en contexte forestier. La majorité d'entre elles seront gérées en îlot de sénescence (GE5) ce qui va favoriser la création de microhabitats favorables à la faune : arbres dépréssant, chandelles, arbres avec loges, bois mort au sol, etc.</p> <p>L'indice de Biodiversité Potentielle (IBP) est un indicateur simple et rapide à relever utilisé par les gestionnaires forestiers. Il permet d'évaluer le potentiel d'accueil d'un peuplement forestier pour la faune et la flore. Il permet également d'adapter d'éventuelles interventions sylvicoles.</p>			
<p>Description de l'action</p> <p>La réalisation de ces IBP se fera en priorité sur les parcelles en maîtrise foncière où entre 10 et 11 ha pourront être gérés en îlots de sénescence. Elle pourra se faire en relation avec des propriétaires privés volontaires à l'opportunité.</p> <p>Ces IBP permettront d'évaluer les parcelles en début de plan, d'éventuellement adapter la gestion qui en sera faite puis d'évaluer les parcelles après 10 ans, en fin de plan de gestion.</p> <p>*Réaliser le diagnostic « Indice de Biodiversité Potentielle » (IBP)</p> <p>Inventaire « simple » à mettre en œuvre pour lequel on ne mesure pas la biodiversité réellement présente mais le potentiel d'accueil de la parcelle pour la biodiversité. 10 facteurs sont quantifiés dont 7 liés au peuplement et à la gestion (diversité des essences, structure verticale de la végétation, densité de gros bois mort sur pied, densité de gros bois mort au sol, densité des très gros bois vivants, densité des arbres à microhabitats, présence de milieux ouverts) et 3 facteurs liés au contexte (ancienneté de l'état boisé, diversité des habitats aquatiques, diversité des milieux rocheux). Un système de notation permet de visualiser graphiquement les résultats de façon à adapter la gestion.</p> <p>En marge de l'IBP, une cartographie de tous les arbres morts sur pieds et au sol (>40 cm de diamètre), les très gros arbres morts (> 70 cm) et les arbres porteurs de micro habitats pourront être cartographiés de façon précise.</p> <p>Des documents sont disponibles sur le site du CNPF et de Forêt Privée Française pour l'aide à la réalisation de ces diagnostics.</p> <p>*Traiter les résultats de terrain (IBP), les analyser et adapter la gestion de la parcelle</p> <ul style="list-style-type: none"> - Sur la création, la gestion ou la restauration de milieux intra-forestier. Exemple : assurer la restauration d'une lisière étagée au nord de la parcelle, préserver un suintement humide/une mare existante, maintenir une clairière ouverte, etc. - Mise en place d'aménagements léger pour favoriser la biodiversité : installation de nichoirs, de gîtes chiroptères, tas de bois pour les reptiles/micromammifères, etc. - Préservation des arbres à cavités et autres micro-habitats (décollements d'écorces, fissures, champignons, branches mortes, etc.) et définition du nombre d'arbres à préserver / quantité de bois mort à laisser au sol dans le cas où une gestion est nécessaire. - Prise en compte des enjeux de connectivité. 			

SUI10 : Réaliser des IBP sur les parcelles forestières en maîtrise	Priorité : 2									
<u>Actions en lien :</u>										
GE5 : Mettre en place des îlots de sénescence dans les secteurs en maîtrise COMM1 : Communiquer auprès des propriétaires privés sur les bonnes pratiques à mettre en œuvre pour la gestion des boisements										
Maîtrise d'ouvrage, maîtrise d'œuvre et partenaires possibles										
Porteur de l'action : CEN Partenaires techniques : bureaux d'études, associations naturalistes										
Coût estimé										
Préparation du terrain : 600 € Réalisation de 6 à 8 IBP (échantillonnage des 11 ha à déterminer) : 2400 € Saisie et rédaction : 2000 € Coordination 2 jours par année de suivi										
Mesures, programmes et financements potentiellement mobilisables										
Aucun										
Calendrier de réalisation – Articulation des programmes										
Porteur de l'action	2026	2027	2028	2029	2030	2031	2032	2033	2034	2035
CC	5000 €									5000 €
Indicateurs de réalisation (suivi)										
Réalisation de deux sessions d'IBP (oui/non)										

II.F. RESUME DES OPERATIONS, DE LEUR PORTAGE ET DE LEUR PRIORISATION

Tableau 1 - Résumé des opérations, de leurs degrés de priorité et de leur portage

Objectifs à long terme	Objectifs opérationnels	Actions	Priorité	Opérateur	Valeur à atteindre	Commentaires
OLT 1 -Préserver et restaurer une trame bocagère à enjeux écologiques (prairies humides, prairies de fauche, mares, haies)	Préserver et restaurer les prairies naturelles en valorisant les pratiques de gestion par la fauche	Mettre en place et animer des partenariats avec le monde agricole pour l'adaptation des pratiques	1	CEN	A minima : maintien des surfaces de prairies existantes	
		Maintenir une gestion des prairies par la fauche	1	CEN	A minima : maintien des surfaces existantes pour chaque habitat remarquable	
		Restaurer des prairies de fauche mésophiles à humides	1	CEN	A minima : au moins deux parcelles restaurées (sursemis ou restauration hydraulique) et 10 ha visés par une modification des pratiques (pâturage vers fauche)	
	Restaurer et entretenir les mares	Etablir un plan de préservation et de restauration des mares	1	CC / CEN	A minima : 3 à 5 mares dans des secteurs qui en sont dépourvus	
		Créer de nouvelles mares pour reconnecter les populations d'amphibiens	2	CEN		
		Restaurer des mares dégradées	1	CEN	A minima 10% des mares restaurées soit environ 7 mares	
	Maintenir, restaurer et créer des haies champêtres	Etablir un plan de gestion et de restauration de haies champêtres	2	CC/CEN	A minima : 1000 ml plantés	
		Restaurer ou créer des haies champêtres issues du végétal local	2	CC		
OLT2 - Restaurer et maintenir un réseau de pelouses sèches en bon état de conservation	Restaurer une trame de milieux secs	Restaurer une trame de milieux secs (pelouses et prairies sèches) par débroussaillage	3	Collectivités	Selon financement - sur parcelles en propriété collectivités	Non budgétée (estimation : 20 000€) Réalisation conditionnée à l'obtention de financements
	Gérer les milieux secs dégradés	Mettre en place une gestion des pelouses sèches sur affleurements (fauche/pâturage)	2	Collectivités	Selon financement - sur parcelles en propriété collectivités Idéalement (1,8 ha gérés)	Non budgétée (intégrée aux budgets Agriculture de la CCVG et de la Copamo)
		Mettre en place une gestion extensive dans les pâtures sèches via le partenariat avec les éleveurs	1	CEN	A minima : 1,25 ha gérés	Non budgétée (intégrée aux budgets Agriculture de la CCVG et de la Copamo)
OLT3 - Maintenir et restaurer une trame boisée fonctionnelle	Gérer les boisements pour favoriser leur fonctionnalité	Mettre en place des îlots de sénescence dans les secteurs en maîtrise	2	Collectivités	Environ 10 à 11 ha de boisements gérés extensivement	
		Communiquer auprès des propriétaires privés sur les bonnes pratiques pour la gestion des boisements	3	CC		
	Restaurer les ripisylves dégradées	Gérer et restaurer la ripisylve des cours d'eau	2	SMAGGA	A définir dans les documents cadres du SMAGGA	
	Améliorer les connaissances sur la biodiversité des boisements	Réaliser un inventaire des coléoptères saproxyliques	3	ACTION SORTIE DU PLG		Non budgétée (estimation : 15 000€) Réalisation conditionnée à l'obtention de financements
		Réaliser un inventaire bryophytes et recherche d'espèces indicatrices des vieux boisements	3	CEN		

Objectifs à long terme	Objectifs opérationnels	Actions	Priorité	Opérateur	Commentaires
OLT4 - Concilier usages, fréquentation et préservation de l'ENS	Organiser la fréquentation du public	Améliorer l'accès à l'ENS via les portes d'entrée	1	CC/ Communes	
		Canaliser la fréquentation au sein de l'ENS via l'harmonisation de la signalétique	1	Collectivités	
		Valoriser et aménager le site de la confluence	1	CC	
		Mettre en place des panneaux de sensibilisation	3	Collectivités	Non budgétée (estimation : 25 000€) Réalisation conditionnée à l'obtention de financements
		Assurer la propreté du site, l'entretien des chemins et la sécurité des usagers	1	CC/Communes	Elagage d'arbres non budgété (intégré aux budgets des services techniques des collectivités)
		Organiser un réseau d'écogardes	1	CC	Non budgétée (prévue dans la stratégie Biodiversité 2034 de la CCVG)
		Réglementer la fréquentation et faire respecter la réglementation	2	CC/Communes	
		Préserver les stations d'espèces protégées ou patrimoniales à proximité des voies	2	CC	
	Impliquer les acteurs locaux dans la préservation de l'ENS	Suivre et encadrer les événements sportifs d'ampleur	1	CC	
		Suivre la fréquentation	1	CC	
OLT5 -Garantir la bonne mise en œuvre du plan de gestion	Protéger et sécuriser les milieux via l'action foncière	Mobiliser les élus sur la mise en œuvre du plan de gestion	2	CC/ CEN	
		Proposer des activités construites avec les associations de loisirs de plein air pour sensibiliser leurs adhérents	3	CC/ CEN	
		Construire des animations spécifiques au public scolaire	3	CC / SMAGGA	Non budgétée (intégrée aux budgets SMAGGA et Département)
		Valoriser les bonnes pratiques agricoles et communiquer sur l'activité agricole auprès du public	3	CC	
		Construire et mettre en œuvre un plan de communication	3	CC	
	Mieux connaître les enjeux liés au changement climatique pour adapter la gestion du site	Actualiser et homogénéiser les PLU pour intégrer les enjeux écologiques	1	Collectivités	
		Revoir le périmètre de l'ENS et la zone de préemption	1	DEPT	
		Poursuivre la veille foncière	1	Collectivités	
		Assurer une animation foncière de façon à maîtriser le foncier et les usages	1	CC	
	Animer les instances de gouvernance	Elaborer un diagnostic de vulnérabilité de l'ENS et un plan d'adaptation au changement climatique	1	CEN / CC	
		Mobiliser les retours d'expérience d'acteurs engagés dans une gestion adaptive des espaces naturels	2	CC	
		Réunir et mobiliser le comité technique sur la mise en œuvre et le suivi du plan de gestion	1	CC/ CEN	
	Assurer la gestion administrative et financière	Réunir et mobiliser le comité de pilotage sur la programmation et le suivi du plan de gestion	1	CC / CEN	
		Mettre en place une convention de partenariat avec le CENRA	1	CC	
	Suivre et évaluer le plan de gestion	Gérer et coordonner les partenaires techniques et financiers	1	CC / CEN	
		Mettre en place un outil de suivi du plan de gestion	1	CC / CEN	

Objectifs à long terme	Objectifs opérationnels	Actions	Priorité	Opérateur	Commentaires
		Conduire une évaluation à mi-parcours du plan de gestion	1	CC/ CEN	
		Evaluer et réviser le plan de gestion	1	CC/CEN	
		Cartographie des habitats naturels	1	CEN	
		Suivi de la flore patrimoniale	1	CEN	
		Suivi de l'avifaune patrimoniale	1	CEN	
		Suivi des amphibiens	1	CEN	
		Suivi des lépidoptères rhopalocères patrimoniaux	1	CEN	
		Réaliser des IBP (Indices de biodiversité potentielle) sur les parcelles forestières en maîtrise	2	CEN	

II.G.PROGRAMMATION ANNUELLE DU PLAN DE GESTION

Le plan de gestion de la Vallée en Barret (2026-2035) est programmé pour une durée de 10 ans. Le tableau ci-dessous constitue une aide à la planification et à l'anticipation pour la mise en œuvre de la gestion. Il a été fait le choix de ne chiffrer que le temps passé par le CEN qui portera certaines actions et qui apportera un appui technique aux collectivités.

Les montants d'investissements indiqués sont établis sur la base des coûts 2025 et devront être régulièrement révisés en fonction de l'évolution des prix. Le contenu comme la planification des actions pourra également être revue lors des COPIL et COTEC annuels.

Les actions présentées dans le tableau de synthèse suivant présentent une typologie

Légende code

ADM	Opérations administratives
FON	Opérations foncières
FORM	Formation
GE	Gestion écologique
INV	Inventaires écologiques
SUI	Suivis
PUB	Opérations en lien avec l'accueil du public
RE	Restauration écologique
COMM	Opérations de communication

Légende échelle action

GLOB	Action à l'échelle de l'ENS / échelle globale
ENJ	Action à l'échelle d'une ou plusieurs zones à enjeux
LOC	Action à l'échelle d'un secteur localisé

Tableau 2 - Programmation des actions sur les dix années du plan de gestion

Typo action	Echelle action	Actions	Priorité de l'action	Opérateur	2026		2027		2028		2029		2030		2031		2032		2033		2034		2035	
					Jr	Coût (€ HT)	Jr	Coût (€ HT)	Jr	Coût (€ HT)	Jr	Coût (€ HT)	Jr	Coût (€ HT)	Jr	Coût (€ HT)	Jr	Coût (€ HT)	Jr	Coût (€ HT)	Jr	Coût (€ HT)		
ADM1	ENJ	Mettre en place et animer des partenariats avec le monde agricole pour l'adaptation des pratiques	1	CEN RA			6		6		4		4		4		4		4		4		4	
GE1	ENJ	Maintenir une gestion des prairies par la fauche	1	CEN RA			4		4		2		2		2		2		2		2		2	
RE1	LOC	Restaurer des prairies de fauche mésophiles à humides	1	CEN RA							6	7 500,00 €					6	13 500,00 €			6	7 500,00 €		
INV1	GLOB	Etablir un plan de préservation et de restauration des mares	1	CC / CEN RA						2	3 600,00 €													
RE2	LOC	Créer de nouvelles mares pour reconnecter les populations d'amphibiens	2	CEN RA								3	5 000,00 €			3	5 000,00 €			3	5 000,00 €			
RE3	LOC	Restaurer des mares dégradées	1	CEN RA								3	5 000,00 €	3	5 000,00 €	3	5 000,00 €			3	5 000,00 €	3	5 000,00 €	
INV2	ENJ	Etablir un plan de gestion et de restauration de haies champêtres	2	CC/CEN RA								2	3 600,00 €											
RE4	LOC	Restaurer ou créer des haies champêtres issues du végétal local	2	CC																				
RE5	ENJ	Restaurer une trame de milieux secs (pelouses et prairies sèches) par débroussaillage	3	CEN RA																				
GE2	ENJ	Mettre en place une gestion des pelouses sèches sur affleurements (fauche/pâturage)	2	Collectivités			3		4		4					5		3						
GE3	ENJ	Mettre en place une gestion extensive dans les pâtures sèches via le partenariat avec les éleveurs	1	CEN RA					2		2		2		2		2		2		2		2	
GE4	ENJ	Mettre en place des îlots de sénescence dans les secteurs en maîtrise	2	Collectivités																				
COMM1	LOC	Communiquer auprès des propriétaires privés sur les bonnes pratiques à mettre en œuvre pour la gestion des boisements	3	CC								2				2			2					
ADM2	GLOB	Gérer et restaurer la ripisylve du cours d'eau	2	SMAGGA																				
INV3	ENJ	Réaliser un inventaire bryophytes et recherche d'espèces indicatrices des vieux boisements	3	CEN RA				2	7 000,00 €															
PUB1	LOC	Améliorer l'accès à l'ENS via les portes d'entrée	1	CC / COMMUNES		30 000,00 €		10 000,00 €		15 000,00 €														
PUB2	GLOB	Canaliser la fréquentation au sein de l'ENS via l'harmonisation de la signalétique	1	Collectivités							10 000,00 €		15 000,00 €		10 000,00 €									
PUB3	LOC	Valoriser et aménager le site de la confluence	1	CC			2	20 000,00 €																
PUB4	LOC	Mettre en place des panneaux de sensibilisation	3	CC / COMMUNES / DEPT 69																				
PUB5	GLOB	Assurer la propreté du site, l'entretien des chemins et la sécurité des usagers	1	CC / COMMUNES		7300		7300		7300		4200		4200		4200		4200		4200		4200		4200
ADM3	GLOB	Organiser un réseau d'écogardes	1	CC						1														

Typo action	Echelle action	Actions	Priorité de l'action	Opérateur	2026		2027		2028		2029		2030		2031		2032		2033		2034	
					Jr	Coût (€ HT)																
ADM4	GLOB	Réglementer la fréquentation et faire respecter la réglementation	2	CC / COMMUNES																		
GE5	LOC	Préserver les stations d'espèces protégées ou patrimoniales à proximité des voies	2	CC	1																	
PUB6	GLOB	Suivre et encadrer les événements sportifs d'ampleur	1	CC			1		1		1		1		1							
SUI1	GLOB	Suivre la fréquentation	1	CC			0,5	3 000,00 €	0,5		0,5		0,5		0,5		0,5		0,5		0,5	
FORM1	GLOB	Mobiliser les élus sur la mise en œuvre du plan de gestion	2	CC / CEN RA	2		2								2		2					
COMM2	GLOB	Proposer des activités construites conjointement avec les associations de loisirs de plein air pour sensibiliser leurs adhérents	3	CC / CEN RA			3							2					2			
COMM3	GLOB	Construire des animations spécifiques au public scolaire	3	CC (écogardes) / SMAGGA																		
COMM4	GLOB	Valoriser les bonnes pratiques agricoles et communiquer sur l'activité agricole auprès du public	3	CC							1		1		1		1		1		1	
COMM5	GLOB	Construire et mettre en œuvre un plan de communication	3	CC			1															
ADM5	GLOB	Actualiser et homogénéiser les PLU pour intégrer les enjeux écologiques	1	Collectivités																		
FON1	ENJ	Revoir le périmètre de l'ENS et la zone de préemption	1	DEPT 69																		
FON2	GLOB	Poursuivre la veille foncière	1	Collectivités																		
FON3	ENJ	Assurer une animation foncière de façon à maîtriser le foncier et les usages	1	CC																		
INV4	GLOB	Elaborer un diagnostic de vulnérabilité de l'ENS et un plan d'adaptation au changement climatique	1	CEN / CC		20																
ADM6	GLOB	Mobiliser les retours d'expérience d'acteurs engagés dans une gestion adaptative des espaces naturels	2	CC																		
ADM7	GLOB	Réunir et mobiliser le comité technique sur la mise en œuvre et le suivi du plan de gestion	1	CC / CEN RA	1,2		1,2		1,2		1,2		1,2		1,2		1,2		1,2		1,2	
ADM8	GLOB	Réunir et mobiliser le comité de pilotage sur la programmation et le suivi de la mise en œuvre du plan de gestion	1	CC / CEN RA	1,2		1,2		1,2		1,2		1,2		1,2		1,2		1,2		1,2	
ADM9	GLOB	Mettre en place une convention de partenariat avec le CENRA pour la mise en œuvre de certaines actions	1	CC	1		0,5		0,5		0,5		0,5		0,5		0,5		0,5		0,5	
ADM10	GLOB	Gérer et coordonner les partenaires techniques et financiers	1	CC / CEN RA	8		8		4		4		4		4		4		4		4	6

Typo action	Echelle action	Actions	Priorité de l'action	Opérateur	2026		2027		2028		2029		2030		2031		2032		2033		2034		2035	
					Jr	Coût (€ HT)	Jr	Coût (€ HT)	Jr	Coût (€ HT)														
SUI2	GLOB	Mettre en place un outil de suivi du plan de gestion	1	CC / CEN RA	2																			
SUI3	GLOB	Conduire une évaluation à mi-parcours du plan de gestion	1	CC / CEN RA										6										
SUI4	GLOB	Evaluer et réviser le plan de gestion	1	CC / CEN RA																9		18		
SUI5	GLOB	Cartographie des habitats naturels	1	CEN RA																4	25 000,00 €			
SUI6	ENJ	Suivi de la flore patrimoniale	1	CEN RA							2	3 500,00 €								2	3 500,00 €			
SUI7	ENJ	Suivi de l'avifaune patrimoniale	1	CEN RA			4	16 500,00 €											4	16500				
SUI8	ENJ	Suivi des amphibiens	1	CEN RA					2	8 500,00 €									2	8500				
SUI9	ENJ	Suivi des lépidoptères rhopalocères patrimoniaux	1	CEN RA			4	12 700,00 €										2	6 700,00 €	2	6000			
SUI10	LOC	Réaliser des IBP sur les parcelles forestières en maîtrise	2	CENRA	2	5 000,00 €															2	5 000,00 €		

Nb : seuls les jours CEN sont estimés dans ce tableau

Tableau 3 - Tableau de synthèse des temps et de leur coût par OLT

Objectifs à long terme	2026		2027		2028		2029		2030		2031		2032		2033		2034		2035		TOTAL	
	J	Budget	J	Budget	J	Budget																
OLT 1 -Préserver et restaurer une trame bocagère à enjeux écologiques (prairies humides, prairies de fauche, mares, haies)	0	- €	10	- €	12	3 600,00 €	20	21 100,00 €	9	5 000,00 €	12	10 000,00 €	12	13 500,00 €	12	10 000,00 €	15	12 500,00 €	6	- €	108	75 700,00 €
OLT2 - Restaurer et maintenir un réseau de pelouses sèches en bon état de conservation	0	- €	3	- €	6	- €	6	- €	2	- €	7	- €	5	- €	2	- €	2	- €	2	- €	35	- €
OLT3 - Maintenir et restaurer une trame boisée fonctionnelle	0	- €	2	7 000,00 €	0	- €	2	- €	0	- €	2	- €	0	- €	2	- €	0	- €	0	- €	8	7 000,00 €
OLT4 - Concilier usages, fréquentation et préservation de l'ENS	3	37 300,00 €	9,5	40 300,00 €	2,5	32 300,00 €	2,5	19 200,00 €	4,5	14 200,00 €	4,5	4 200,00 €	3,5	4 200,00 €	3,5	4 200,00 €	1,5	4 200,00 €	1,5	4 200,00 €	36,5	164 300,00 €
OLT5 -Garantir la bonne mise en œuvre du plan de gestion	13,4	- €	30,9	- €	6,9	- €	6,9	- €	12,9	- €	6,9	- €	6,9	- €	6,9	- €	15,9	- €	26,9	- €	134,5	- €
Suivis spécifiques aux vérifications des OLT	2	5 000,00 €	8	29 200,00 €	2	8 500,00 €	2	3 500,00 €	0	- €	0	- €	2	6 700,00 €	8	31 000,00 €	6	28 500,00 €	2	5 000,00 €	32	117 400,00 €
TOTAL	18,4	42 300,00 €	63,4	76 500,00 €	29,4	44 400,00 €	39,4	43 800,00 €	28,4	19 200,00 €	32,4	14 200,00 €	29,4	24 400,00 €	34,4	45 200,00 €	40,4	45 200,00 €	38,4	9 200,00 €	354	364 400,00 €

Note : le nombre de jours correspond uniquement au nombre de jours d'accompagnement par le CEN

ANNEXES – ARBORESENCE DES OBJECTIFS ET ACTIONS DU PLAN DE GESTION

Diagnostic : Phase analytique		Vision stratégique et opérationnelle		Outil d'évaluation de l'atteinte des objectifs			Action		
Enjeu	Etat actuel de l'enjeu	Objectif à long terme	État visé sur le long terme	Indicateur d'état	Métriques	Valeur idéale à atteindre sur le long terme	Code	Dispositifs de suivis scientifiques	Priorité
Mosaïque de milieux (zones humides, landes et pelouses sèches, bocage et cultures) et les espèces remarquables associées à ses différentes composantes	Habitats naturels à enjeux <u>Prairies humides (fauchées/pâturées)</u> - Surface actuelle : 45,42 ha - État de conservation : globalement bon épargné par les pratiques agricoles intensives au niveau du plateau des Ramières	Préserver et restaurer une trame bocagère à enjeux écologiques (prairies humides, prairies de fauche, mares, haies)	Prairies de fauche et prairies pâturées en bon état de conservation	Surface des habitats	ha	A minima : maintien des surfaces existantes pour chaque habitat remarquable	SUI5	Cartographie des habitats naturels Suivi de l'évolution des habitats à enjeux de la trame bocagère (prairies humides, prairies de fauches notamment)	1
	<u>Mares :</u> - Nombre actuel : 75 mares - État de conservation variable : des mares non entretenues (comblement, embroussaillement), des mares altérées par les usages (piétinement des berges par le pâturage...) mais contexte praial globalement favorable		Accueil d'une flore patrimoniale riche et diversifiée	Espèces végétales patrimoniales	Nombre d'espèces et de stations d'espèces patrimoniales	A minima : conservation de la diversité d'espèces patrimoniales connues	SUI6	Suivi de la flore patrimoniale	1
	<u>Prairies de fauche thermophiles</u> - Surface actuelle des prairies thermophiles : 53,47 ha - État de conservation : plutôt bon avec une menace concernant le pâturage des prairies de fauche		Un contexte bocager favorable à l'avifaune des milieux semi-ouverts	Espèces d'oiseaux patrimoniales	Diversité spécifique Nb de couples d'espèces patrimoniales	A déterminer selon état des lieux initial	SUI7	Suivi de l'avifaune patrimoniale	1
	Haies : maillage de haie parfois dense, parfois discontinu.		Des mares fonctionnelles favorables à une diversité d'amphibiens dont le Triton crêté (espèce parapluie)	1 espèce parapluie	Nombre de mares occupées par le Triton crêté	A minima : 3 populations identifiées (3 x un réseau de mares occupés)	SUI8	Suivi des amphibiens	1
	ESPÈCES L'état de conservation des populations d'espèces (végétales et animales) remarquables est mal connu pour un certain nombre d'espèces, et hétérogène pour celles pour lesquelles les données existantes permettent de l'évaluer. - La diversité d'espèces végétales est notable avec des espèces nouvelles pour le site comme la Laîche de Hartmann, le Cératophylle submergé. - Concernant la faune, il est difficile d'évaluer l'état de conservation d'un certain nombre d'espèces par manque de prospections et de données issues de suivis protocolés (amphibiens, lépidoptères, oiseaux) voire avec des données trop anciennes. Les milieux bocagers apparaissent néanmoins comme les plus riches en espèces patrimoniales pour l'avifaune, les amphibiens.	Préserver et restaurer les prairies naturelles en valorisant les pratiques de gestion par la fauche	Objectifs opérationnels	Pressions attendues	indicateur de pression	Métriques	Valeur à atteindre Pendant durée PG	Opérations / Actions	Indicateur de réponse
	Facteurs d'influence	Pressions / Influence à gérer	Objectifs opérationnels	Pressions attendues	indicateur de pression	Métriques	Valeur à atteindre Pendant durée PG	Opérations / Actions	Indicateur de réponse
	Modification des pratiques agricoles	Augmentation du pâturage, retournement, changement des périodes de fauche, drainage	Maintien des prairies naturelles et adaptation des pratiques	Surface de prairies naturelles	ha	A minima : maintien des surfaces de prairies existantes	ADM1	Mettre en place et animer des partenariats avec le monde agricole pour l'adaptation des pratiques	Surface conventionnée (en ha) Nb de partenariat avec les exploitants agricoles Tps passé à l'animation
	Augmentation du paturage équin	Tassement du sol prononcé, refus importants avec EVEE, pâtures eutrophes au détriment d'habitats plus intéressants	Augmentation des surfaces de prairies de fauche en lieu et place des cultures ou de prairies dégradées (prairies temporaires, pâtures eutrophes, etc.)	Surface de prairies de fauche en bon état de conservation	ha	A minima : maintien des surfaces existantes pour chaque habitat remarquable A minima : au moins deux parcelles restaurées (sursemis ou restauration hydraulique) et 10 ha visés par une modification des pratiques (pâturage vers fauche)	RE1	Restaurer des prairies de fauche mésophiles à humides	Surface de prairies restaurées Nombre de parcelles restaurées + type de restauration
	Réchauffement climatique	Pertes hydriques liées au réchauffement climatique Modification des dates de fauche (plus tôt dans la saison)	Restaurer et entretenir les mares	Augmentation de la connectivité entre les mares	Nombre de mares créées	Nombre	Maintenir une gestion des prairies par la fauche	Surface gérée par la fauche	
	Usages agricoles	Impact du pâturage sur l'état de conservation des mares (piétinement, eutrophisation)	Restaurer et entretenir les mares	Augmentation de la connectivité entre les mares	Nombre de mares créées	Nombre	Etablir un plan de préservation et de restauration des mares	IECMA réalisé (Oui/Non) Plan de préservation et de restauration (Oui/Non)	

								RE2	Créer de nouvelles mares pour reconnecter les populations d'amphibiens	Nombre de mares créées dans le cadre du plan de gestion et/ou à l'opportunité	2
Dynamique naturelle	Atterrissage, sédimentation et embroussaillage des mares			Amélioration de l'état de conservation des mares	Nombre de mares gérées écologiquement	Nombre	A minima 10% soit environ 7 mares	RE3	Restaurer des mares dégradées	Nombre de mares restaurées dans le cadre du plan de gestion et/ou à l'opportunité Surface de mares restaurées	1
Réchauffement climatique	Etiage plus précoce dans la saison entraînant une mortalité de la faune		Maintenir, restaurer et créer des haies champêtres	Augmentation du linéaire de haies	Linéaire de haie	ml	A minima : 1000 ml	INV2	Etablir un plan de gestion et de restauration de haies champêtres	Etude réalisée (Oui / Non)	2
Usages agricoles	Absence de gestion des haies ou gestion aberrante (épareuse)							RE4	Restaurer ou créer des haies champêtres issues du végétal local	Linéaire de haie restauré Linéaire de haie créé	2

Diagnostic : Phase analytique		Vision stratégique et opérationnelle		Outil d'évaluation de l'atteinte des objectifs			Action				
Enjeu	Etat actuel de l'enjeu	Objectif à long terme	État visé sur le long terme	Indicateur d'état	Métriques	Valeur idéale à atteindre sur le long terme	Code	Dispositifs de suivis scientifiques		Priorité	
Pelouses sèches accueillant une flore diversifiée et patrimoniale ainsi que plusieurs espèces de lépidoptères patrimoniaux	Habitats naturels à enjeux <u>Pelouses sèches</u> - Surface actuelle : 3,67 - État de conservation : globalement mauvais avec un embroussaillement marqué dans le secteur de Combarembert. Par ailleurs les habitats sont dispersés et souvent dégradés par le surpâturage.	Restaurer et maintenir un réseau de pelouses sèches en bon état de conservation	Pelouses sèches et prairies sèches en bon état de conservation	Surface des habitats	ha	A minima : maintien des surfaces existantes pour chaque habitat remarquable	SUI5	Cartographie des habitats naturels Suivi de l'évolution des habitats à enjeux de la trame de milieux secs		1	
	ESPÈCES Flore : Diversité bonne avec un risque de disparition face à l'embroussaillement <i>Bombycilaena erecta</i> , <i>Myosotis balbisiana</i> <i>Ranunculus parviflorus</i> , <i>Anacamptis morio</i> <i>Trifolium glomeratum</i> , <i>Trifolium sylvaticum</i> , <i>Aira multiculmis</i> , <i>Aira praecox</i> , <i>Allium flexum</i> , <i>Anthemis cotula</i> , <i>Logfia minima</i> , <i>Silene gallica</i> , <i>Arnoseris minima</i> , ... Faune : notamment les lépidoptères rhopalocères pour lesquels peu de suivis ont été réalisés Mercure, Azuré des Orpins, Azuré du thym D'autres espèces fréquentent ces habitats naturels comme une belle diversité de coléoptères ou des espèces d'oiseaux qui peuvent utiliser ces habitats (Grand-duc d'Europe dans le secteur de Combarembert notamment)		Accueil d'une flore patrimoniale riche et diversifiée	Espèces végétales patrimoniales	Diversité spécifique	A minima : conservation de la diversité d'espèces patrimoniales connues	SUI6	Suivi de la flore patrimoniale		1	
			Accueil d'une diversité de lépidoptères rhopalocères dont certaines espèces indicatrices patrimoniales	Espèces de lépidoptères rhopalocères patrimoniales	Diversité spécifique	A minima : deux des trois espèces patrimoniales anciennement connues	SUI9	Suivi des lépidoptères rhopalocères patrimoniaux		1	
	Facteurs d'influence	Pressions / Influence à gérer	Objectifs opérationnels	Pressions attendues	indicateur de pression	Métriques	Valeur à atteindre Pendant durée PG	Code	Opérations / Actions	Indicateur de réponse	Priorité
	Déprise dans des secteurs d'affleurement difficiles d'accès	Manque de gestion, embroussaillement en cours	Gérer les milieux secs dégradés	Maintien des surfaces de pelouses sèches sur affleurement en bon état de conservation	Surface de pelouses sèches	ha	Selon financement - sur parcelles communales Idéalement (1,8 ha gérés)	GE2	Mettre en place une gestion des pelouses sèches sur affleurements	Surface de pelouse sèche gérée sur affleurement (débroussaillage ou pâturage)	2
	Modification générale des pratiques	Augmentation du pâturage, retournement, changement des périodes de fauche, embroussaillement		Augmentation de la surface de prairies sèches en bon état de conservation par gestion d'habitats aujourd'hui dégradés par une gestion inadaptée	Surface de prairies thermophiles	ha	A minima : 1,25 ha gérés	GE3	Mettre en place une gestion extensive dans les pâtures sèches via le partenariat avec les éleveurs	Nombre de partenariat avec les éleveurs	1
	Augmentation du pâturage équin	Tassement du sol prononcé, refus importants avec EVEE, pâtures eutrophes au détriment d'habitats plus intéressants	Restaurer une trame de milieux secs	Augmentation de la surface de milieux secs	Surface de pelouses sèches	ha	Selon financement - sur parcelle communale	RES	Restaurer une trame de milieux secs (pelouses et prairies) par débroussaillage	Surface de pelouse sèche restaurée	3
	Réchauffement climatique	Influence sur les cortèges d'espèces		Création de corridors herbacés entre les milieux secs	Augmentation de la connectivité entre les milieux (évolution des populations d'insectes)	Diversité spécifique				Surface de pelouse sèche restaurée / surface potentielle de PS dans la trame	
	Connectivité entre les milieux secs	Isolement des populations animales liées aux milieux secs									
	Milieux dégradés dans des contextes thermophiles	Colonisation par les EVEE notamment Fermeture des milieux depuis plusieurs dizaines d'années (analyse diachronique)									

Diagnostic : Phase analytique			Vision stratégique et opérationnelle		Outil d'évaluation de l'atteinte des objectifs			Action			
Enjeu	Etat actuel de l'enjeu		Objectif à long terme	État visé sur le long terme	Indicateur d'état	Métriques	Valeur idéale à atteindre sur le long terme	Code	Dispositifs de suivis scientifiques		Priorité
Boisements jouant un rôle fonctionnel important (corridor écologique) et servant de support de reproduction pour une diversité d'espèces animales	Habitats naturels à enjeux Forêt humide : <ul style="list-style-type: none"> - Surface actuelle : 17,35 ha - État de conservation : globalement bon hormis dans les secteurs fréquentés qui peuvent être fortement dégradés (surpiétinement, cabanes, etc.) 		Maintenir et restaurer une trame boisée fonctionnelle	Maintien des surfaces de boisements humides	Surface des habitats	ha	A minima : maintien des surfaces existantes pour chaque habitat remarquable	SUI5	Cartographie des habitats naturels Suivi de l'évolution des habitats à enjeux de la trame des boisements humides		1
	ESPÈCES Flore : Peu d'espèces patrimoniales (<i>Fraxinus excelsior</i> , <i>Ulmus glabra</i> , <i>Carex paniculata</i>) Faune : Potentialités pour les chiroptères et les coléoptères notamment. Cortège d'oiseaux protégés diversifiés, enjeu notamment au niveau des ripisylves (Martin-pêcheur d'Europe) Habitats d'hivernage et d'estivage de l'herpétofaune (Couleuvre vipérine, Salamandre tachetée, etc.)			Boisements à potentiel d'accueil important pour les espèces indicatrices d'une bonne qualité	Indice de Biodiversité Potentiel (IBP)	Note	Augmentation des IBP sur les parcelles testées	SUI10	Etat initial puis IBP après gestion en fin de plan de gestion		2
	Facteurs d'influence	Pressions / Influence à gérer	Objectifs opérationnels	Pressions attendues	indicateur de pression	Métriques	Valeur à atteindre Pendant durée PG	Code	Opérations / Actions	Indicateur de réponse	Priorité
	Des boisements essentiellement en propriété privés	Pas d'influence sur les pratiques de gestion	Gérer les boisements pour favoriser leur fonctionnalité	Plus de microhabitats favorables à la faune et à la flore dans les boisements	Surfaces de boisements gérés	ha	Environ 10 à 11 ha de boisements gérés extensivement	GE4	Mettre en place des îlots de sénescence dans les secteurs en maîtrise	Surface de boisement en îlot de sénescence	2
	Une gestion non maîtrisée	Coupes à blancs et plantations exogènes ponctuelles		Préservation de boisements sénescents				COMM1	Communiquer auprès des propriétaires privés sur les bonnes pratiques à mettre en œuvre pour la gestion des boisements	Nombre d'opérations de communications réalisées	3
	Fréquentation au sein de la ripisylve	Surpiétinement, cabanisation		Absence de coupes à blancs					Nombre de propriétaires conseillés / conventionnés		
	Réchauffement climatique	Etiage plus marqué des cours d'eau et incidence sur les ripisylves	Restaurer les ripisylves dégradées	Surface plus importante de ripisylve en bon état de conservation	Surface de ripisylve en bon état de conservation	ha	A définir dans les documents cadres du SMAGGA	ADM2	Gérer et restaurer la ripisylve des cours d'eau	Nombre de convention remises à jour Guide des bonnes pratiques publié (oui/non) Linéaire de ripisylve entretenu / restauré	2
	Biodiversité des boisements méconnue	Des enjeux méconnus à l'échelle de certaines parcelles	Améliorer les connaissances sur la biodiversité des boisements	Meilleure connaissance de certains groupes indicateurs de la qualité des boisements	/	ha	Issu du plan de gestion / restauration	INV3	Réaliser un inventaire des bryophytes et rechercher des espèces indicatrices des vieux boisements	Inventaire réalisé (oui/non) Suivi réalisé (oui/non)	3

Diagnostic : Phase analytique				Vision stratégique et opérationnelle		Action			
Facteur clé de réussite	Etat actuel de l'enjeu	Objectif à long terme	Facteurs d'influence	Objectifs opérationnels	Pressions attendues	Code	Opérations / Actions	Indicateur de réponse	Priorité
Fréquentation et conciliation des enjeux de biodiversité / socio économiques	<p>Une fréquentation en forte hausse depuis 2020 : Plusieurs problématiques liées à cette fréquentation notamment la menace sur les milieux aquatiques, les questions liées à la responsabilité sur les propriétés privés, l'homogénéisation de la signalétique sur le site (réglementation mais aussi pour canaliser les flux)</p> <p>Une variabilité d'acteurs sur le territoire : monde agricole, associations de loisirs de plein air, riverains, public scolaire, etc.</p> <p>Des enjeux de biodiversité parfois menacés par la fréquentation : événements sportifs d'ampleurs, surpiétiennement, déterioration de milieux, risques incendies, etc.</p>	Concilier usages, fréquentation et préservation de l'ENS	<p>Accessibilité au site</p> <p>Manque de clarté et d'informations sur les cheminements possibles au sein de l'ENS</p> <p>Manque de connaissance sur la biodiversité et sa sensibilité</p>	Organiser la fréquentation du public	Des portes d'entrées utilisées comme principale points d'entrées dans l'ENS	PUB1	Améliorer l'accès à l'ENS via les portes d'entrées	Etude préopérationnelle (Oui/Non)	1
								Nombre d'aménagements favorisant la multimodalité	
								Nombre de panneaux signalétiques disposés	
								Aménagements des portes d'entrées (panneaux, poubelles, végétalisation, etc.)	
					Utilisation exclusive des cheminements publics et dédiés	PUB2	Canaliser la fréquentation au sein de l'ENS via l'harmonisation de la signalétique	Chemins piétonniers / boucles de randonnées définies (oui/non)	1
								Nombre de chemins sauvages fermés	
					Valoriser et aménager le site de la confluence	PUB3	Délimitation d'un espace récréatif pour les enfants (cabanes)	Délimitation d'un espace récréatif pour les enfants (cabanes)	
								Nombre de panneaux de signalétique posés / remplacés / supprimés	
					respect de la réglementation et préservation de la faune et de la flore à proximité des secteurs fréquentés	PUB4	Etude préopérationnelle (Oui/Non)	Etude préopérationnelle (Oui/Non)	1
								Acquisition foncière (Oui/Non)	
					ADM3	Organiser un réseau d'écogardes	Réaménagement du sentier le long du Furon (Oui/Non)	Réaménagement du sentier le long du Furon (Oui/Non)	
								Aménagement de la confluence (Oui/Non)	
					ADM4	Réglementer la fréquentation et la faire respecter	Etude préopérationnelle (Oui/Non)	Etude préopérationnelle (Oui/Non)	3
								Nombre de supports de sensibilisation installés (dépendra en partie de financements complémentaires)	
					GE5	Préserver les stations d'espèces protégées ou patrimoniales à proximité des voies	ADM3	Linéaire de chemins entretenus chaque année	
								Prestation de récoltes des déchets (oui/non)	
					PUB6	Suivre et encadrer les événements sportifs d'ampleur	ADM4	Nombre de tournées de veille sur la sécurisation des chemins	
								Nombre de tournées / mois de présence Ecogardes	
					SUI1	Suivre la fréquentation	ADM4	Nombre de suivis réalisés par les Ecogardes (types de suivis)	
								Nombre d'animations réalisées par les Ecogardes	
					ADM4	Reprise des arrêtés municipaux (Oui / Non)	ADM4	Nombre de tournées réalisées par les écogardes et nombre d'animation natures réalisées	2
								Nombre de secteurs mis en défens	
					ADM4	Préserver les stations d'espèces protégées ou patrimoniales à proximité des voies	ADM4	Nombre de tracé de cheminements adaptés ou de périodes de gestion adaptées	2
								Nombre de dossiers pour événements sportifs analysés (nombre de projets connus en amont / non analysés)	
					ADM4	Suivre et encadrer les événements sportifs d'ampleur	ADM4	Nombre de projets ayant une incidence sur la faune et la flore ayant fait l'objet de prescriptions / mesures	1
								Installation des éco-compteurs (oui/non) et nombre d'éco-compteurs installés	
					ADM4	Suivre la fréquentation	ADM4	Nombre de projets ayant une incidence sur la faune et la flore ayant fait l'objet de prescriptions / mesures	

							Analyse et comparaison des flux réalisée	
			Des niveaux de connaissances sur l'ENS variables pour les élus	Impliquer les acteurs locaux dans la préservation de l'ENS	Des actions allant dans le sens du plan de gestion portées par les acteurs du territoire	FORM1	Mobiliser les élus sur la mise en œuvre du plan de gestion	Nombre de conseils réalisés Nombre de visites de sites réalisées avec les élus
			Une large gamme d'activités pratiquées : randonnée pédestre, équestre, cycliste, motorisée,...).		Une cohabitation entre les différentes activités de l'ENS	COMM2	Proposer des activités construites conjointement avec les associations de loisirs de plein air pour sensibiliser leurs adhérents	Nombre de partenariats établis et nombre d'animations/événements réalisés
			Les autres acteurs et partenaires techniques éventuels (associatifs, socio-professionnels...) ne sont pas impliqués directement dans les instances de concertation.			COMM3	Construire des animations spécifiques au public scolaire	Nombre d'animations réalisées et nombre d'enfants concernés Nombre d'enfants et de classes concernées
					Une communication établie et dans les deux sens entre acteurs et gestionnaire de l'ENS	COMM4	Valoriser les bonnes pratiques agricoles et communiquer sur l'activité agricole auprès du public	Nombre de portraits réalisés et nombre de réunion publique réalisées Nombre de panneaux mis en place
						COMM5	Construire et mettre en œuvre un plan de communication	Réalisation de la charte des bonnes pratiques (Oui / Non) Nombre de kits de communication diffusés

Diagnostic : Phase analytique				Vision stratégique et opérationnelle		Action			
Facteur clé de réussite	Etat actuel de l'enjeu	Objectif à long terme	Facteurs d'influence	Objectifs opérationnels	Pressions attendues	Code	Opérations / Actions	Indicateur de réponse	Priorité
Fonctionnement lié à la mise en œuvre du plan de gestion	<p>Une gestion portée par la CCVG et conduite en partenariat étroit avec la COPAMO et le département du Rhône</p> <p>Bilan du précédent plan de gestion qui fait état d'un plan de gestion probablement trop ambitieux par rapport aux moyens alloués à sa mise en œuvre : capacités humaines et financières</p> <p>Des opérations nécessaires pour faciliter la mise en œuvre des opérations : opérations foncières, anticipation et adaptation face au réchauffement climatique, mettre en place un outil de suivi du plan de gestion.</p>	Garantir la bonne mise en œuvre du plan de gestion	Un site d'environ 900 ha, essentiellement en propriété privée Des PLU non homogènes Une zone de préemption ENS qui n'est plus à jour et qui ne correspond pas entièrement aux enjeux	Protéger et sécuriser les milieux via l'action foncière	Une stratégie foncière à l'échelle de l'ENS cohérente et efficace	ADM5	Actualiser et homogénéiser les PLU pour intégrer les enjeux écologiques	Nombre de PLU suivis / nombre de révisions engagées	1
						FON1	Revoir le périmètre de l'ENS et la zone de préemption	Définition du nouveau périmètre de la ZPENS Mise en place administrative de la nouvelle ZPENS (Oui / Non)	1
						FON2	Poursuivre la veille foncière	Nombre de ventes vérifiées Nombre de préemptions exercées	1
						FON3	Assurer une animation foncière de façon à maîtriser le foncier et les usages	Nombre de propriétaires contactés Nombre de retours obtenus (carnet de bord)	1
			Réchauffement climatique	Mieux connaître les enjeux liés au changement climatique pour adapter la gestion du site	Réaliser une étude et proposer des adaptations de certaines pratiques	INV4	Elaborer un diagnostic de vulnérabilité de l'ENS et un plan d'adaptation au changement climatique	Plan d'adaptation (Oui / Non) Nombre d'opérations de gestion amendées en lien avec l'adaptation au réchauffement climatique	1
						ADM6	Mobiliser les retours d'expérience d'acteurs engagés dans une gestion adaptive des espaces naturels	Intégration à au moins un réseau Nombre de retours d'expériences sur des cas similaires récoltés	2
			Réunions régulières des acteurs pour adapter la gestion	Animer les instances de gouvernance	Régularité des réunions formelles avec adaptation des actions	ADM7	Réunir et mobiliser le comité technique sur la mise en œuvre et le suivi du plan de gestion	Au moins 1 réunion du comité technique / an	1
						ADM8	Réunir et mobiliser le comité de pilotage sur la programmation et le suivi de la mise en œuvre du plan de gestion	Au moins 1 réunion du comité de pilotage / an	1
						ADM9	Mettre en place une convention de partenariat avec le CENRA pour la mise en œuvre de certaines actions	Convention signée (Oui / Non)	1
			Suivi des opérations du plan de gestion pas toujours mis en œuvre (bilan technique, financier, etc.) Moyens humains et financiers disponibles	Assurer la gestion administrative et financière	Financements et moyens humains mobilisés pour réaliser les actions	ADM10	Gérer et coordonner les partenaires techniques et financiers	Carnet de bord des opérations menées et programmées (Oui / Non) Les partenaires techniques ont obtenu les subventions nécessaires à la réalisation des actions prévues (Oui / Non)	1
						SUI2	Mettre en place un outil de suivi du plan de gestion	Outil de suivi du plan de gestion mis en place et renseigné (Oui / Non)	1
				Suivre et évaluer le plan de gestion	Amélioration continue de la gestion	SUI3	Conduire une évaluation à mi-parcours du plan de gestion	Evaluation à mi-parcours (Oui / Non)	1
						SUI4	Evaluer et réviser le plan de gestion	Evaluation du plan de gestion (Oui / Non) Révision du plan de gestion (Oui / Non)	1